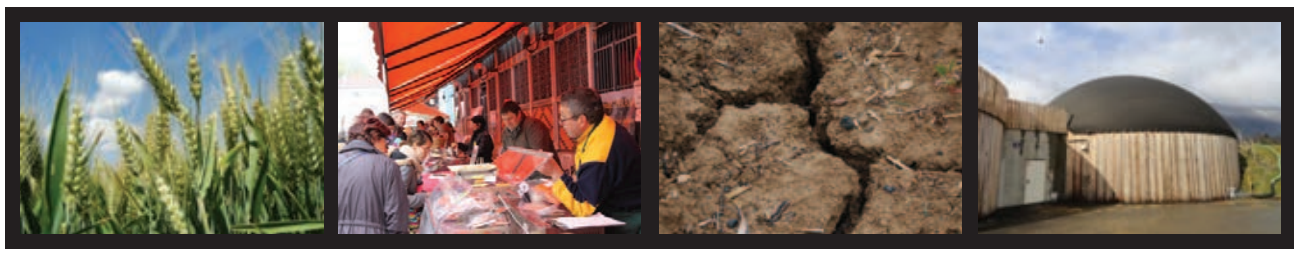
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1400 - VENDREDI 18 NOVEMBRE 2016 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

C.R.A.I.
Constructions Réalisations Agricoles et Industrielles
Charpente - Couverture
Bardage - Zinguerie
Serrurerie - Désamiantage
Bâtiments Standards ou sur Mesures
21140 Semur-en-Auxois
Tél. 03 80 97 17 70
Fax : 03 80 97 29 30



CRISE AGRICOLE

Renouer avec la performance



La crise agricole amène à réfléchir et à revoir, si besoin, son système d'exploitation. À défaut de pouvoir maîtriser les cours mondiaux ou la météo, on peut tenter de limiter la casse et progresser en creusant toutes les pistes qui s'offrent encore. Aménagement foncier, assolement commun, autonomie alimentaire, assurance, diversification, production d'énergie, génétique... et encore et toujours plus d'agronomie et de formation pour relever tous les défis auxquels l'agriculture du XXI^{ème} siècle est confrontée. S'il n'y a pas de recette miracle et surtout reproductible en l'état, chacun peut constituer sa propre boîte à outils pour pallier certaines fragilités, renouer avec la performance et donner plus de résistance à son système . *Pages 6 et 7.*

Encart: SMB Mangeot (Édition Yonne).

Côte d'Or

› Maîtrise des coûts de production

Dijon Céréales avance des solutions



Nièvre

› Fête de l'élevage à Cercy-la-Tour

Pari tenu, pari gagné...



Yonne

› Portes Ouvertes «Passion Élevage»

Bâtir pour optimiser son temps de travail



Secteurs :
Corbigny
Autun
Luzy
Moulins Engilbert
03 86 20 17 38
G. BUCHEZ

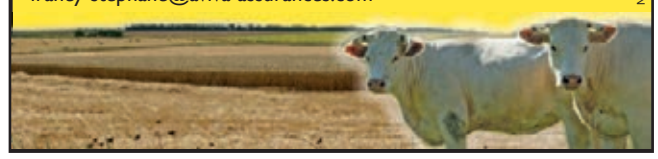
CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
sur les DERNIERS VALTRA N3*

- N103 143 cv
- N123 160 cv
- N143 171 cv

*Dans la limite des stocks disponibles



AVIVA
Stéphane Franey
Un assureur issu du monde agricole
5 bis route de Paris
89200 Avallon
03 86 31 90 13 - 06 59 44 89 92
franey-stephane@aviva-assurances.com
Assureur AGRICOLE depuis 1856
N°ORIAS 09046920



Sommaire

Côte d'Or
04 • Élevage bovin: On change les bonnes vieilles habitudes
05 • Maîtrise des coûts de production: Dijon Céréales avance des solutions
06-07 • Économie: Des pistes à creuser, des performances à aller chercher

Nièvre
08 • Fête de l'élevage à Cercy-la-Tour: Pari tenu, pari gagné... Une belle réussite !
09 • Photovoltaïque: L'énergie du collectif
10 • Foire-concours de la Nocle-Maulaix: Un événement local bien ancré

Yonne
11 • Cédants et repreneurs: Le renouvellement des générations passe par une transmission réussie
12 • Alysé: Bâtir pour optimiser son temps de travail
13 • Groupama PVL: L'addition est lourde
14 • MFR de Villevallier: Effectifs et subventions en baisse

Bourgogne et ailleurs
15 • FRSEA - JA Bourgogne Franche-Comté: Révision des zones défavorisées simples
16 • Éco-citoyenneté: Un partenariat Draaf/Orange pour la récupération des mobiles
17 • Inra: Manger plus sain peut conduire à améliorer les pratiques agricoles

Filières
18 • Cultures Journée technique Arvalis: Piloter au plus juste en 2017
19 • Cultures Choisir sa variété de pois de printemps
20 • Élevage Alimentation: Couverts végétaux au menu
21 • Élevage Élevage caprin: Le GPS pour plus d'efficacité
22 • Élevage Génotypages femelles: Quelles utilisations ?

Infos Services
23 • Économie & Gestion
24-25 • Analyses et tendances
26-27 • Petites annonces
28-30 • Annonces légales
31 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 200 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: Rotopicardie - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgrBourgogne.fr

FranceAgriMer

Révision des prévisions de campagne commerciale 2016-2017

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 10 novembre 2016 sous la présidence de Rémi Haquin. Au menu : augmentation des incorporations de blé en alimentation animale au détriment du maïs et des perspectives de ventes de blé et d'orges révisées à la baisse à destination des Pays-Bas et de l'Allemagne. Tour d'horizon des sujets abordés.

Quelle est la situation en blé tendre, orges et maïs ?

Le service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (SSP) a ajusté à la hausse ses estimations de production 2016 à un peu plus de 28,1 millions de tonnes de blé tendre. De ce fait, les prévisions de collecte de blé en vue de sa commercialisation sont portées à près de 26,2 millions de tonnes. Sur le marché français, les prévisions d'utilisations restent inchangées pour la meunerie avec 5 millions de tonnes et l'amidonnerie avec 3 millions de tonnes. En revanche, les prévisions d'incorporations de blé en alimentation animale sont portées à 5,4 millions de tonnes, soit 100 000 tonnes de plus par rapport au mois dernier en raison d'un bon rapport qualité-prix par rapport au maïs, À l'inverse, les prévisions de ventes vers nos partenaires européens sont révisées à la baisse à 6,3 millions de tonnes, soit 100 000 tonnes de moins par rapport au mois dernier, principalement à destination des Pays-Bas et dans une moindre mesure de l'Allemagne. Les prévisions d'exportations vers les pays tiers sont maintenues à 4,7 millions de tonnes. Le bilan reste équilibré, avec un stock de report de fin de campagne estimé à ce stade à 2,5 millions de tonnes.
La récolte d'orges est confirmée au faible niveau de 10 millions de tonnes. Les prévisions d'utilisations par les fabricants d'aliments du bétail français sont maintenues à 1,3 million de tonnes. En revanche, les perspectives de ventes vers l'Union européenne sont révisées à la baisse à un peu plus de 2,8 millions de tonnes, soit 150 000 tonnes de moins par rapport au mois dernier, à destination des Pays-Bas et de l'Allemagne, ainsi que les prévisions d'exportations vers les pays tiers à 1,4 million de tonnes, soit 200 000 tonnes de moins par rapport au mois dernier en raison de l'arrêt des importations chinoises depuis septembre. Le stock de report au 30 juin 2017 pourrait s'alourdir à 2,2 millions de tonnes.
La récolte de maïs grain sec 2016 a été révisée à la baisse à 11,8 millions de tonnes par les services du SSP et de FranceAgriMer. Les prévisions d'utilisations par les fabricants français d'aliments du bétail sont revues à 2,3 millions de tonnes, soit 100 000 tonnes de moins par rapport au mois dernier, au profit du blé, moins cher et très protéiné cette année, les petits PS étant moins discriminants en alimentation animale que pour la meunerie. Les prévisions d'exportations sont maintenues à près de 4,8 millions de tonnes vers l'Union européenne et à 250 000 tonnes vers les pays tiers. Le stock de report de fin de campagne s'allège par rapport au mois dernier à 2 millions de tonnes, en raison de la baisse des prévisions de collecte.

Le conseil a également fait un focus sur le marché du blé dur. Qu'en est-il ?

Comme prévu dans le plan de relance blé dur, FranceAgriMer a présenté au conseil spécialisé un focus sur la situation de ce marché au niveau international, particulièrement atypique cette année. Alors que le Canada devrait engranger une récolte record de 7,3 millions de tonnes contre 5,4 millions de tonnes en 2015, les conditions climatiques adverses suscitent des craintes sur la qualité de la récolteavec la présence de grains fusariés et la baisse du taux de protéines.
L'Italie, deuxième producteur mondial avec 4,9 millions de tonnes, a également engrangé une meilleure récolte qu'en 2015, alors que la France se classe seulement en 8e position avec une production de 1,6 million de tonnes, suite aux aléas climatiques du printemps dernier qui ont fait chuter les rendements en dehors des régions traditionnelles de production, notamment en région Centre. Côté pays importateurs, les besoins du Maghreb et de la Turquie sont estimés à la hausse cette année, en raison de mauvaises récoltes notamment.
Les prix des blés de qualité pastière se raffermissent. Cette conjoncture pourrait inciter à l'accroissement des surfaces dans l'Union européenne et en Amérique du Nord. Pour l'heure, les semis sont en cours en France. La région Centre craint toutefois un manque de disponibilités en semences, du fait des rendements historiquement faibles de cette année.

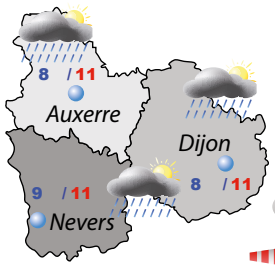
SOURCE : COMPTE-RENDU DU CONSEIL SPÉCIALISÉ

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 18 au 27 novembre 2016

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 18 Novembre

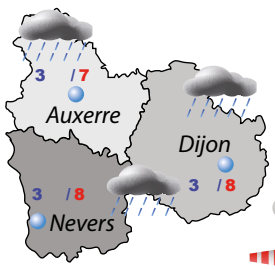


Averses
De nombreuses averses sont attendues pour ce vendredi. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 10 à 12 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

Ste Aude
Soleil : 07:56 - 17:07
Lune : 21:23 - 11:45

Samedi 19 Novembre

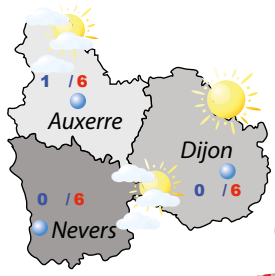


Pluvieux
Un temps couvert et pluvieux s'annonce. Les vents souffleront toujours modérément.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 7 à 9 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Tanguy
Soleil : 07:58 - 17:06
Lune : 22:29 - 12:31

Dimanche 20 Novembre



Agréable
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques cumulus de beau temps.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 5 à 7 °C
Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Edmond
Soleil : 07:59 - 17:05
Lune : 23:35 - 13:10

Prévisions à 7 jours

Lundi 21 au Mercredi 23 Novembre :
Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective.
Vents : Sud à 10 km/h
T° mini. : 2 à 6 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

Jeudi 24 au Dimanche 27 Novembre :
Un ciel nuageux pour jeudi et vendredi. Le week-end se déroulera sous des averses.
Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 1 à 9 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Demeter

Image, Ukraine, protéine-azote et Chine pour le Déméter 2017

Chaque année, à l'automne, sort le Déméter, une publication qui traite de stratégie en matière agricole.

En 2016, le Déméter s'était penché sur la révolution numérique agricole, sur la Bretagne, le Canada, la relation homme-animal et le commerce agricole mondial. Cette année, cette publication d'économie et de stratégies agricoles placée sous la direction de Marie Roberte Bédés du Club Déméter, se penche sur des sujets très différents.

Pour ouvrir la présente édition, on découvre un article intitulé *«Image des agriculteurs auprès du grand public. Persistance d'une réelle bienveillance, mais porosité au traitement médiatique de l'actualité de la profession»* rédigé par Fabienne Gomant, directrice au département Opinion et stratégies d'entreprise à l'Institut français d'opinion publique (Ifop). On retiendra d'abord que malgré un contexte économique difficile pour la profession, les agriculteurs bénéficient du *«soutien largement majoritaire de la part des Français»*. L'auteure relève même qu'il existe *«un regain de confiance sur deux aspects étroitement liés : le respect de la santé des Français et de l'environnement»*. Cependant, la rencontre entre une *«activité ancestrale»* et les *«contraintes de la mondialisation»* est difficile. Et si les Français estiment que l'agriculture est *«un pan sinistré»* de l'économie nationale, les agriculteurs ne sont pas considérés *«comme des assistés»*. Ce qui étonne le plus les Français c'est la *«violence»* qui a accompagné les mouvements de manifestation de la profession. Mais tout ceci n'altère pas vraiment la confiance globale que les citoyens ont par rapport aux agriculteurs. La plupart des problèmes qui touchent la profession (abattoir, viande frelatée...) ne leur sont pas attribués et ils s'en trouvent donc protégés.

Il ressort, au final, que la profession communicant assez peu sur ses pratiques, son image est parfois un peu diffuse et la perception des Français s'en trouve altérée. Ces derniers se disent partagés entre *«une image globale particulièrement positive, associée à un modèle agricole traditionnel»* et *«l'impression d'une relative opacité des pratiques agricoles, d'un manque d'informations»* du reste davantage attribué aux grandes exploitations et aux productions intensives. L'auteure note également que les *«craintes du grand public ne se situent plus vraiment, aujourd'hui, dans le registre des crises sanitaires, mais plutôt dans celui de la qualité des produits»*. L'Ifop, qui a organisé une conférence citoyens en 2015, a constaté enfin que le grand public était en demande d'information avec des souhaits très précis sur le sujet : provenance du produit, émission totale des gaz à effet de serre nécessaires à sa production, système de production... Ce même grand public désire des spots télévisés par les pouvoirs publics pour diffuser ce genre d'information.



Réussir/Thierry Michel

Les Français ont une bonne image des agriculteurs. Le SIA est souvent le lieu qui permet aux uns et aux autres de se rencontrer et de dialoguer.

Ukraine

Deuxième article de cette nouvelle édition, *«Ukraine - Union européenne (UE), qu'attendre pour l'agriculture de l'accord de libre-échange ?»* écrit par Jean-Jacques Hervé, membre du comité de direction et conseiller du président chez Crédit agricole Bank. Quelques illustrations situent d'abord la problématique agricole ukrainienne (répartition des terres, grandes productions végétales, productions de viandes, structures des entreprises agricoles, collecte en fonction des types d'exploitations et production laitière et du troupeau bovin laitier). Un accord de libre-échange a été ratifié entre l'Ukraine et l'UE le 16 septembre 2014, accord entré en vigueur au 1er janvier 2016. Pour l'heure, il n'est pas établi, selon les opinions des différents experts sur ce sujet, si cet accord est basé sur un équilibre bénéficiant aux deux parties ou s'il s'agit d'un *«marché de dupes»*, selon l'auteur. L'article ne manque pas non plus de rappeler que le pays évolue depuis l'automne 2013 sur fond de crise avec son immense voisin la Russie.

Après avoir évoqué le développement et les perspectives pour les exportations de céréales de la Mer noire et l'évolution des structures de production, l'article aborde les enjeux agricoles de l'accord de libre-échange entre les deux blocs. Pour l'auteur, les potentiels d'exportation de l'Ukraine vers l'UE paraissent assez limités par rapport à leurs volumes actuels, déjà élevés dans certaines productions. Si opportunités il y a, elles existent plus du côté des filières miel, fibres textiles ou produits de pisciculture. De même, il n'apparaît pas que l'UE puisse massivement exporter plus vers l'Ukraine. Dès lors, quelles peuvent être les perspectives pour un tel accord ? Plutôt que dans les échanges entre les deux parties, l'auteur semble plus croire à des potentiels si l'on additionne les capacités de l'une et de l'autre.

Il rappelle, par exemple, que UE +Ukraine = 1er producteur mondial de blé, *«capable de rivaliser avec l'Amérique du Nord pour la production de maïs et surtout d'oléo-protéagineux»*. En revanche, l'Ukraine pourrait se révéler un très sérieux concurrent de l'UE dans le domaine de la production de protéines animales. Pour l'auteur, si le bilan de cet accord, en matière agricole, est bien maigre, on peut encore *«discuter au fond»*.

Protéine et azote

Protéines et azote sont donc les sujets du deuxième dossier de l'ouvrage. Partant du constat que *«les protéines sont des composantes uniques et indispensables de notre alimentation. Consommées et métabolisées en quantité importante, elles constituent la seule source possible pour fournir des acides aminés au corps humain»*, les auteurs commencent par associer protéines et azote pour analyser conjointement la performance économique et la performance environnementale avant de passer en revue les crises et les plans pour accroître l'autonomie protéique. Le dossier se poursuit ensuite avec une étude de la demande mondiale de protéines pour l'alimentation humaine et du marché mondial des protéines végétales. On enchaîne avec un sujet sur les ressources protéiques végétales utilisées en France pour nourrir les hommes et les animaux et avec les systèmes de culture métropolitains. Un point est ensuite fait sur les besoins alimentaires en protéines et les besoins spécifiques de certaines catégories de population. Trois autres textes complètent ce dossier fourni de 120 pages : l'élevage contribue à la production durable de protéines ; Et si la France passait au régime *«bio, local et demitarien»*? (où il est question de sobriété alimentaire et d'autonomie protéique et azotée pour l'agriculture et l'élevage); Perspectives pour des systèmes protéiques et azotés durables.

Comme chaque année, le Déméter 2017 ne faillit pas à la tradition en se terminant par cinquante pages de chiffres complets les plus récents de l'agriculture mondiale et européenne.

THIERRY MICHEL

Focus Nourrir 1,4 milliard de Chinois

C'est le deuxième dossier du Déméter 2017. L'article est sous-titré *"Un défi agricole, économique et géopolitique d'abord pour la Chine, mais aussi le reste de la planète".*

C'est Jean Marc Chaumet, agroéconomiste à l'Institut de l'élevage, qui ouvre le dossier sur cette thématique de nourrir les 1,4 milliard de Chinois, avec une question fondamentale pour démarrer : *"La dépendance alimentaire chinoise va-t-elle s'accroître et devenir le talon d'Achille de l'Empire du Milieu ?"* alors même que le pays s'est hissé au deuxième rang des puissances économiques et que son PIB pourrait dépasser celui des États-Unis en 2030. Les fragilités ne manquent pas dans ce colosse au pied d'argile : économie, finance, social, démographie politique sont autant de points d'interrogation vus de l'extérieur. Le pays doit aussi se poser la question d'une stratégie alimentaire : autosuffisance ou ouverture pour importer. D'autres grandes questions se posent : comment maintenir une main-d'oeuvre agricole importante et comment maintenir un potentiel de terres suffisant ; comment concilier volumes de production importants et qualité des aliments tout en respectant certaines règles environnementales. En toile de fond, quelle peut être l'évolution du régime politique du pays où libéralisme et économie planifiée s'entrechoquent sans cesse. Certaines clés sont importantes pour comprendre la problématique chinoise. D'abord, il faut assimiler le fait que la transition entre consommation alimentaire fondée sur le végétal vers une consommation de produits animaux est rapide. Ensuite, le dogme de l'autosuffisance évolue vers la reconnaissance de la nécessité d'importer.

Côté filières, le secteur porcin évolue entre restructuration accélérée et consolidation avec des questions autour de l'environnement, des enjeux sanitaires et de la sécurité alimentaire. Pour les volailles et l'oeuf, on assiste à une intégration des filières et à la pénétration croissante des entreprises étrangères. La restructuration de la filière lait s'opère sous la pression des importations alors que riz, blé et maïs continuent sous un régime d'autosuffisance au défi des réalités de marchés. Les huiles et protéines végétales dépendent de plus en plus des importations. Un oeil particulièrement attentif doit aussi être jeté sur une relation devenue stratégique entre le géant chinois et l'Argentine alors que pour la Chine la diversification des sources d'approvisionnement est devenue un enjeu de sécurité nationale. Enfin, un article étudie les opportunités et les risques du marché chinois pour les entreprises agroalimentaires européennes. **T. M.**



► Agenda

Assemblées cantonales du GDS

Le Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or organise ses assemblées cantonales. Après des rendez-vous à Champdotre, Salives et Pontailler-sur-Saône, la série de réunions se poursuit, les prochains rendez-vous sont les suivants. Pour le anton de Baigneux-les-Juifs : vendredi 18 novembre à 9h30 à la salle des fêtes de Poiseul-la-Ville. Canton de Venarey-Les Laumes : vendredi 18 novembre à 14h30 à la mairie de Grésigny. Canton de Recey-sur-Ource : lundi 21 novembre à 14 heures au foyer rural de Recey. Canton de Châtillon-sur-Seine/ Laignes/Montigny : mardi 22 novembre à 9h30 à la Chambre d'agriculture à Châtillon. Canton de Montbard : mardi 22 novembre à 14h30 à la mairie de Montbard. Canton de Seurre/Saint-Jean-de-Losne : mercredi 23 novembre à 9h30 à la salle des fêtes de Magny-lès-Aubigny. A l'ordre du jour : activités et bilan financier du GDS cantonal pour la dernière campagne, bilan sanitaire 2015-2016 et détail des mesures concernant la prophylaxie 2016-2017 en Côte d'Or, cotisations et tarifs de prophylaxie, IBR : conséquences du nouvel arrêté ministériel pour les élevages, bilan départemental et cantonal,plans de maîtrise sanitaire BVD et paratuberculose, caisse coup dur, déchets vétérinaires,alerte à la dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB), thématique : quels antibiotiques demain pour l'élevage bovin ?

22-11 : assemblées de section CerFrance BFC

Après Saint-Apollinaire, CerFrance BFC organise sa deuxième assemblée de section à Ampilly-le-Sec mardi 22 novembre à 9h30 (2 rue de la maison commune - salle des fêtes) et à Semur-en-Auxois mardi 22 novembre à 14 heures (agence CerFrance - ZI - rue de l'Oeuvre). Seront présentés: les tendances économiques 2016 sur les exploitations agricoles, fiscalité : le prélèvement à la source pour 2018, Cerfrance Avantages : nouvelle plateforme au service des adhérents, l'activité et l'actualité de Cerfrance BFC. Sur le plan statutaire, ces assemblées désigneront les délégués qui représenteront chaque section à l'assemblée générale du mois de décembre.

Élevage bovin

On change les bonnes vieilles habitudes

L'Éleveur Bourguignon vient d'organiser sa journée porte ouverte dans une exploitation. Une première depuis 1998.



L'EARL Sauvadet, avec ici Bernard, Thérèse, Jean-Bernard et la petite Anna, proposait la visite de son bâtiment.

Plus sympa, plus vivant et beaucoup plus fréquenté : le rendez-vous proposé la semaine dernière par l'Éleveur Bourguignon (Dijon Céréales et Feder), a rencontré un vif succès dans le bâtiment de l'EARL Sauvadet à Chanceaux. *«Notre porte ouverte était jusqu'à présent organisée dans notre magasin basé à Pouilly-en-Auxois, nous avons voulu changé cette année et c'est une belle réussite»* indiquait le technico-commercial Jean-Paul Clerget, mercredi 9 novembre, en constatant la venue de nombreux éleveurs de l'Auxois, du Châtillonnais et même d'un certain nombre de Nivernais. Cette journée s'est déroulée dans une exploitation ayant fait appel aux services de l'Éleveur Bourguignon, aussi bien en terme d'achats de matériels que de conseils techniques.

Un agrandissement

Jean-Bernard Sauvadet, ingénieur agronome en nutrition porcine, a récemment repris l'exploitation familiale en avril 2015. À 31 ans, le jeune éleveur souhaitait augmenter le cheptel bovin et réunir tous ses animaux dans son exploitation : *«Le bâtiment existant ne permettait pas de rentrer toutes les vaches l'hiver. Un certain nombre d'entre elles restaient au pré. J'ai voulu les réunir tout en augmentant le cheptel. Mon objectif était d'avoir une nouvelle stabulation fonctionnelle, de sorte à pouvoir travailler seul dans de bonnes conditions»*. Un nouveau bâtiment a été construit en vis-à-vis de l'ancienne structure, sous les précieux conseils de l'éleveur Bourguignon et de la Chambre d'agriculture. *«J'ai participé à plusieurs portes ouvertes avant de me lancer, j'avais déjà une idée précise de ce que je voulais. J'ai été très bien conseillé dans le même temps»* poursuit Jean-Bernard Sauvadet. Les visiteurs ont pu apprécier l'organisation de la nouvelle bâtisse avec ses passages d'homme, ses cornadis, ses cases à veaux, ses boxes d'isolement, ses barrières avec verrous, son libre service, ses deux types d'abreuvoirs chauffants et isothermes, tout comme son filet brise vent. *«Confort, efficacité, sécurité, il y a tout d'un bâtiment moderne et il est très lumineux»* notait Jean-Paul Clerget lors de la visite.



Le lève-tête proposé par Mazeron.

Stands et démonstrations

Cette journée était également l'occasion de présenter du nouveau matériel et certains produits ayant déjà fait leurs preuves dans le monde de l'élevage. La détection de vêlage avec Alert'Vel et Vel'Phone était notamment présentée sur un stand. Un autre faisait référence aux 2000 produits de l'Éleveur Bourguignon, allant du petit matériel jusqu'aux installations de stabulation. La présentation d'un système d'éclairage à induction était aussi au programme avec une consommation deux fois moins importante que celle du néon et une durée de vie de 80 000 heures au lieu de 8 000 pour les tubes fluorescents. Des produits de désinfection des bâtiments étaient présentés. Des démonstrations d'écornage de veaux étaient proposées par Feder. Cette journée a permis aux techniciennes et techniciens de Dijon Céréales et Feder d'échanger leurs expériences. Suite à cette visite, une semaine de promotion de matériel en stocks est organisée au magasin de Pouilly-en-Auxois.



Une belle fréquentation a été enregistrée.

AURÉLIEN GENEST

Maîtrise des coûts de production

Dijon Céréales avance des solutions

La huitième édition de la conférence du Club des Marchés Dijon Céréales, à laquelle plus de 300 adhérents ont assisté, revêtait cette année une tonalité particulière, en lien avec la moisson catastrophique de 2016 et l'impérative recherche de compétitivité des exploitations pour laquelle la coopérative apporte des solutions.



Yann Lebeau : «Nous ne sommes pas les seuls sur les marchés et d'autres origines améliorent la qualité de leur offre».



Mickaël Mimeau a fait la part belle à l'agronomie.

«*Nous sommes en mode commando, toutes nos équipes sont au service de nos adhérents et de l'avenir de leurs exploitations*». Marc Patriat, le président de Dijon Céréales, a résumé d'entrée l'état d'esprit qui guide la coopérative depuis cette sinistre moisson 2016. Dans les faits, c'est une accélération car les plans «*Compétitivité 2015*» et «*Engagement Partenaires*», portés depuis trois ans par Dijon Céréales, avaient déjà redéfini les ambitions de la coop et de ses adhérents autour d'une nécessaire recherche de performance économique (coop - exploitations) et d'une optimisation de la production, en rendement et en qualité. La récolte 2016, qui suit des moissons déjà difficiles en Bourgogne Franche-Comté (sécheresse de 2011, gel de 2012, blés germés de 2014) a accéléré la réflexion de Dijon Céréales dont le secteur compte des terres majoritairement à faible potentiel. Laurent Vittoz, directeur général de l'union Cérévia, a fait le point de la qualité de la récolte française. Au-delà du rendement (moins de 5 t/ha en moyenne pour les blés en Côte-d'Or), il a mis en avant la faiblesse des PS (70,5 kg / hl en moyenne départementale) et les difficultés que cela engendre dans les relations commerciales avec les clients. «*Comme en 2014 avec les blés germés, même si le travail de sélection des grains dans les coopératives a été excellent, Cérévia doit réorienter une partie de ses flux pour capter de nouveaux marchés. Les fondamentaux de notre union, sa souplesse logistique, permettent de s'adapter même si cela a un coût*». Gérard Million, ancien directeur scientifique de Dijon Céréales, a justement décrit l'impact de ces faibles PS dans le process meunier, qui, avec des taux d'extraction moindres (petites amandes) entraînent des surcoûts de production. Les protéines sont heureusement au rendez-vous.

Le Maghreb veut de la qualité

Le responsable du bureau de France Export Céréales à Casablanca, Yann Lebeau, s'est interrogé sur la capacité de la France à maintenir son positionnement sur les marchés du bassin méditerranéen essentiel pour elle (plus de 60% de nos blés exportés hors UE). «*Nous sommes des fournisseurs historiques du Maghreb, mais nos clients peuvent changer de fournisseurs comme en 2014-2015*». Les disponibilités à l'export de la France ont été presque divisées par trois suite à la moisson 2016, avec parallèlement des challengers des Pays de l'Est de plus en plus compétitifs. «*Pour garder nos marchés, il est impératif d'avoir un blé tendre de qualité avec notamment un niveau minimum de protéines à 11,5%, de la force boulangère et du poids spécifique, mais aussi répondre à des critères spécifiques comme l'humidité en Egypte*» a-t-il estimé. La demande en blé ne devrait pas faiblir sur ces marchés, en lien avec une consommation qui progresse, «*mais attention, a lancé Yann Lebeau, nous ne sommes pas les seuls sur les marchés et d'autres origines améliorent la qualité de leur offre*».



Pascal Demay, directeur terrain de la coopérative : «*L'hypothèse d'un prix du blé à 140 euros/tonne en 2017 n'est pas à écarter. Il vaut mieux se mettre dans cette éventualité*».

Des exploitations en situation délicate

François Massuard, chargé d'études au CER France Bourgogne Franche-Comté est passé au volet économique. «*Avec des produits historiquement bas et des charges qui baissent lentement, les résultats courants/ha des exploitations plateaux et plaine sont particulièrement dégradés depuis 2013, avec même un résultat prévisionnel moyen négatif, à -230 euros/ha, pour la campagne en cours*» a précisé l'expert. Pour lui, la piste du produit doit être autant visée que celle de l'efficience des charges. Face à cette situation, même si la réflexion est engagée de longue date, Dijon Céréales veut apporter des solutions conjoncturelles et structurelles. «*Dans un contexte multifactoriel très négatif - climat, baisse des matières premières, mauvais rendements, réglementation contraignante, recul des aides Pac - nous devons nous inscrire dans une démarche générale de maîtrise et d'optimisation des coûts de production. La technicité et la productivité sont plus que jamais au cœur de l'acte de production*», a résumé Frédéric Imbert, responsable scientifique de Dijon Céréales et pilote de Damier Vert.

L'agronomie d'abord

«*L'agronomie d'abord!*» a enchaîné Mickaël Mimeau, responsable agronomique de Dijon Céréales. «*Il nous faut activer tous les leviers comme la date et les densités de semis, les rotations, variétés, travaux du sol-, et surtout adapter très finement les conduites aux parcelles. Optimiser ne veut pas dire forcément minimiser, attention aux fausses économies*». Christian Loyal, responsable des approvisionnements Grandes Cultures, a rappelé un élément positif pour 2017 avec une baisse significative des engrais. «*Plus que jamais, il faut produire plus et mieux, valoriser nos productions en optimisant les charges mais aussi en augmentant l'efficience des intrants, d'un point de vue technique, économique et agroenvironnemental*», a estimé plus tard Pascal Demay, le directeur Terrain et Céréales. «*Sans évènement climatique majeur d'ici la moisson 2017, avec la lourdeur des stocks mondiaux de blé, de maïs et de soja, l'hypothèse d'un prix du blé à 140 euros/tonne en 2017 n'est pas à écarter. Il vaut mieux se mettre dans cette éventualité*».

Des DPB plus hauts pour la zone à faible potentiel

Sur un plan plus politique, Dominique Chambrette, vice-président de l'AGPB, a rappelé la démarche régionale, engageant le syndicalisme et les acteurs de la filière, pour faire reconnaître le déficit de potentiel de la région Bourgogne Franche-Comté et obtenir, dans le cadre de la nouvelle Pac, une augmentation des Droits à Paiement de Base (DPB). Pascal Demay est allé dans son sens en évoquant aussi la nécessité de revoir la fiscalité agricole. Le directeur général de Dijon Céréales, Pierre Guez, dans la conclusion générale de la journée, a lui clairement annoncé que la coopérative et ses adhérents sont à la croisée des chemins. «*Dans un monde qui change, Il faut innover, savoir changer de modèle. Et faire avancer la construction coopérative régionale qui nous donnerait de nouvelles bases*».

COMMUNIQUÉ

Club des marchés, toujours plus de services !

Victor Moulins et Romain Guéritaine, les deux animateurs de la cellule marchés de Dijon Céréales, ont présenté les nouveautés du Club des Marchés de la coopérative pour cette campagne 2016-2017. «*Plus de numérique et plus d'accompagnement personnalisé*», ont-ils résumé. Ainsi seront lancés un fil twitter, des points de marché disponibles sur l'extranet Indice, un système de crop tour avec photos à l'appui en ligne sur les principales régions de production française. Un jeu réaliste de ferme fictive se met en place constituant un nouveau support de formation. «*Nous allons également, en plus de points sur les marchés céréaliers, traiter du marché connexe des engrais, cela rentre dans la logique de construction du prix*», précise Romain Guéritaine. Les deux animateurs vont également accentuer l'accompagnement personnalisé en culture, «*avec des conseils sur la stratégie de commercialisation, les books d'options et leur utilisation, où encore des points de marchés dédiés à l'exploitation*», précise Victor Moulins. Deux offres commerciales nouvelles (Prix max et prix mini marchés) vont être lancées. «*Nous sommes acteurs des marchés de papier, mais nous sommes aussi en lien permanent avec le marché physique, la réalité des silos ! C'est une valeur ajoutée que nous souhaitons apporter à nos adhérents membres du Club*», conclut Romain Guéritaine.

Économie

Des pistes à creuser, des perfo



L'année 2016 restera dans les annales de l'agriculture. Des rendements historiquement bas et des marchés très compliqués ont sévèrement impacté les trésoreries. En Côte d'Or, les prévisions de la fin d'année annoncent des résultats courants la plupart du temps négatifs. Les grandes cultures plongent à -265€/ha en zone plaine et -190€/ha sur le plateau. Les systèmes bovins lait ne sont guère mieux lotis avec -111€/ha. Les bovins viande spécialisés, eux, plafonnent à 40€/ha. L'heure est plus que jamais à la recherche de leviers, face à ce constat récurent depuis plusieurs années.

L'aménagement foncier



Revoir la taille et la morphologie de ses parcelles peut rapporter gros. La Chambre d'agriculture de Côte d'Or s'est intéressée à la baisse de consommation des produits phytosanitaires, d'engrais, de semences et de fuel générées par l'aménagement foncier. Le résultat d'une étude mobilisant vingt exploitations est sans équivoque : plusieurs dizaines d'euros à l'hectare peuvent être économisées en diminuant les recoupements. Un cas extrême montre un surcoût de 101,86€/ha entre un îlot de moins d'un hectare mal conformé et une parcelle de douze hectares très bien dessinée. Les économies de l'aménagement foncier engendrent également des gains de temps pour l'exploitant, un moindre tassement du sol et des bienfaits pour l'environnement.

L'assurance



Gel, grêle, sécheresse, échaudage, germination, fortes précipitations : les aléas climatiques se multiplient en Côte d'Or depuis des années. Ces évènements soulèvent plus que jamais l'utilité des systèmes assurantiels, quand moins de 30% des agriculteurs de Côte d'Or assurent aujourd'hui leurs grandes cultures. De nombreux contrats existent et permettent d'assurer l'intégralité des productions. Le surcoût de l'assurance, net de subvention, reste inférieur à 10€/ha pour une traditionnelle rotation colza/blé/orge. Bien que perfectibles et accompagnés d'une franchise de 25%, les contrats actuellement disponibles sur le marché ont démontré leur utilité ces dernières campagnes.

L'agronomie



Remettre l'agronomie au cœur des systèmes agricoles est plus que jamais d'actualité, à l'heure où la chimie montre ses limites en termes d'efficacité et d'innovation. Plusieurs modèles se développent comme l'agriculture raisonnée, l'agriculture biologique ou encore l'agriculture de conservation. Un nombre grandissant d'exploitations en Côte d'Or opte pour cette dernière formule avec le semis direct sous couvert, qui améliore le potentiel agronomique des sols et diminue la charge de travail de 30%. D'autres techniques cumulent efficacité des traitements et gains de temps, à l'image de la pulvérisation à bas volume caractérisée par des volumes de bouillie deux fois moins importants et des débits de chantier de 30 à 50% plus élevés.

Les circuits courts



Les difficultés de l'année ne devraient pas freiner l'essor des circuits courts et de la vente directe. De meilleures plus-values sont obtenues en réduisant le nombre d'intermédiaires entre la production et la commercialisation. Les exemples ne manquent pas en Côte d'Or : un groupement d'éleveurs enregistre des gains de 25% sur chaque carcasse de bovins vendue sur leur territoire. D'autres agriculteurs fournissent un établissement public en pommes de terre à des tarifs deux fois plus élevés. Un drive fermier réunit une trentaine d'exploitants depuis cet été à Dijon et permet d'accéder à une nouvelle clientèle sans le moindre intermédiaire. Vendre dans sa cour de ferme ou sur les marchés est aussi le quotidien des 85 producteurs du réseau Bienvenue à la Ferme.

L'assolement en commun



Certains agriculteurs font le choix d'aller au-delà du simple achat collectif de matériel et travaillent ensemble sur l'intégralité de leurs parcelles. L'assolement en commun apporte de nombreux avantages économiques et pratiques : une bonne organisation de chantier réduit les temps «morts» de l'attelage et du dételage des outils. Une gestion pertinente des déplacements permet de mieux rentabiliser le matériel et réduire les heures de traction. Une récente étude de la fédération Cuma Bourgogne s'est portée sur les semis d'automne : l'utilisation de matériels performants et la mise en place d'une organisation rigoureuse permet de diminuer de moitié les coûts d'implantation (27 à 32€/ha contre 50 à 69€/ha en individuel). L'efficacité des chantiers engendre du temps à valoriser sur l'exploitation.

La diversification



Créer un nouvel atelier sur son exploitation ouvre de nouveaux horizons. L'exemple des poulaillers est souvent cité devant la bonne santé de la viande blanche et la régularité des revenus. Un salaire mensuel de 1200 euros est généralement dégagé pour quelques heures de travail par jour. La valorisation des effluents avicoles permet une optimisation des charges d'engrais : l'évènement Innov'action récemment organisé par la Chambre d'agriculture et ses partenaires l'a illustré par une économie de 80€/ha. Les réussites de diversification ne manquent pas sur le département : plusieurs agriculteurs se lancent dans le maraîchage, dans la transformation ou encore dans le tourisme rural.

L'autonomie alimentaire



Baisser les factures fourragères, protéiques et énergétiques est possible en visant l'autonomie alimentaire des exploitations. De nombreuses possibilités sont offertes aux éleveurs avec un large choix d'espèces prairiales, l'introduction de légumineuses et de protéagineux, ou encore la valorisation des dérobées, des sursemis et des Cipan. Toutes les idées sont bonnes pour améliorer les rations et faire la chasse aux concentrés. L'utilisation d'un mélange fermier, préféré à un aliment complet acheté en commerce, permet d'économiser 10€ par agneau fini. La luzerne, souvent introduite dans les rotations, permet d'utiliser moins d'engrais. Dans la même démarche d'économie, la Chambre d'agriculture propose un nouveau service d'analyse de fourrages très utile pour ajuster au mieux la complémentation. L'organisme consulaire s'intéresse aussi à la gestion de l'herbe : le pâturage tournant n'est qu'un exemple et permet d'augmenter la récolte, le GMQ des veaux et de ne plus déparasiter.

L'énergie



Un nombre grandissant d'agriculteurs s'intéresse à la production d'énergie. La méthanisation offre actuellement la plus belle opportunité de diversification mais demande une très solide assise financière. Une des quatre installations de Côte d'Or dégage un produit annuel de 410 000€ mais nécessite un coût de fonctionnement de 220 000€ pour un investissement initial de 2,75 millions d'euros. Le photovoltaïque, attractif il y a encore cinq ans, est aujourd'hui en pleine mutation. Les nouveaux systèmes sont davantage réservés aux exploitations consommatrices d'électricité, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or prévient qu'il n'est plus possible d'envisager un complément de revenu. Le bois-énergie valorise les ressources locales avec de moindres investissements, mais l'actuel prix du pétrole limite quelque peu leur rentabilité.

rmances à aller chercher

DOSSIER RÉALISÉ PAR AURÉLIEN GENEST

La formation



Se former devient une obligation dans un monde en pleine évolution. La Chambre d'agriculture de Côte d'Or répond à ce besoin en organisant plus de 200 sessions techniques tout au long de l'année. La maîtrise des charges et des coûts de production figure notamment au programme : les agriculteurs prennent connaissance de moyennes de groupes, se comparent puis travaillent leurs domaines perfectibles. Les économies à réaliser sont considérables : le coût de revient moyen du lait se situe à 480€/1000l alors qu'un tiers des élevages se positionne à 560€. La viande grasse est produite aux environs de 4€/kg quand 70% des exploitations dépasse cette moyenne déjà supérieure à la plupart des prix de vente. Le constat est similaire chez les producteurs céréaliers avec des charges dépassant 160€/t la plupart du temps.

La Lune



Concilier travaux agricoles et calendrier lunaire serait source de performances. L'attraction de la Lune, qui influence les éléments constitués d'eau à l'image des marées, a toute sa place en agriculture d'après certains initiés. Une lune croissante serait notamment conseillée pour semer les céréales et les récolter. Les foins fauchés en lune croissante seraient aussi de meilleure qualité, le compost chaufferait davantage et serait mieux assimilé. La lune décroissante a également ses propres préconisations et l'une d'elles concerne la conservation du bois : les piquets de clôture résisteraient plus longtemps avec une moindre présence de sève lors de la coupe. Le coût d'un calendrier lunaire est généralement inférieur à 10€ en magasin.

La génétique



Investir dans des reproducteurs inscrits permet d'améliorer ses revenus dès les premières naissances. D'après une étude du Herd Book Charolais, les broutards nés de taureaux inscrits dégagent un produit brut supplémentaire de 86€ par rapport à un animal sans père connu. De nombreux éleveurs ont également réduit les interventions vétérinaires en se procurant des taureaux «vêlage facile» : ces investissements permettent des économies d'environ 200€ à chaque césarienne évitée. Dans les systèmes ovins, le choix de la génétique amène une plus-value de 10 à 15€ pour chaque agneau vendu. Une meilleure précocité, une réduction du temps d'élevage et des carcasses plus importantes expliquent ce gain estimé par l'Institut de l'Élevage et relayé sur le terrain par le syndicat d'élevage ovin.

La mécanisation



Le matériel agricole coûte cher et sa rentabilité ne tolère aucun écart. Toute puissance inutile induit une sur-mécanisation et une consommation superflue de carburant pouvant se chiffrer à plusieurs milliers d'euros. La Chambre d'agriculture de Côte d'Or préconise une bonne adéquation du rapport tracteur/outil. Les volumes de travail sont à amplifier par la copropriété, l'entraide ou l'adhésion à une Cuma, car le recours à un entrepreneur est souvent moins onéreux qu'une acquisition. L'utilisation d'un tracteur peut être optimisée par le passage au banc moteur : des économies de deux litres de carburant/heure sont généralement observées pour une puissance de 150 cv. Sur un tracteur effectuant 400 à 500 heures par an, l'économie à la pompe s'élève ainsi à 600€.

Témoignages

Que vous inspire ces douze pistes ?



Vincent Lavier (Saulx-le-Duc, président de la Chambre d'agriculture): *«Nous n'avons pas beaucoup de pouvoir sur les prix de vente de nos produits et encore moins sur les aléas climatiques, il est donc très important d'explorer tout ou partie de ces leviers pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait. Il faut travailler pour redonner de la résilience à nos systèmes d'exploitation en privilégiant deux ou trois de ces actions. Ceux qui l'ont déjà fait connaissent globalement moins de difficultés aujourd'hui».*

Quelle est l'option la plus importante selon vous ?



François-Xavier Lévêque (Magny-sur-Tille, président des Jeunes agriculteurs). *«Tous les points abordés sont importants, certains le sont plus que d'autres selon le type et la localisation de l'exploitation. Néanmoins, l'aménagement foncier me paraît extrêmement important pour viser le perfectionnement de nos fermes. Il se retrouve étroitement lié à la mécanisation et peut emmener à la réflexion de l'assolement en commun. Pour les jeunes, un axe tout aussi capital est aussi celui de la formation».*

Quelle attitude doit adopter un jeune installé ?



Aurélien Viellard (Labergement-lès-Seurre, responsable professionnel à la Chambre d'agriculture). *«Toutes les options citées sont à considérer à différents échelons. Se former me paraît primordial dans un premier temps. Pour la mécanisation, il faut vite assimiler la non-nécessité d'investir à outrance lors d'une bonne année. Viennent ensuite tous les éléments qui s'intéressent de près à la production, rien ne doit être négligé dans cette liste. Même la Lune a son importance: personnellement, je la considère beaucoup en période de vêlages».*

Quelle option ajouteriez-vous à la liste ?



Vincent Lecuret (Lux): *«Je citerais celle du stockage, en pensant à la récolte mais aussi aux approvisionnements comme l'engrais ou les aliments. L'investissement dans le stockage est souvent plus rentable que l'investissement dans un renouvellement de matériel. De ce fait, le prix des approvisionnements est minoré des coûts de magasinage et de stockage des fournisseurs, avec l'avantage d'en disposer à tout moment sur l'exploitation. Pour les engrais, le gain engendré est estimé entre 15 et 25€/t».*

Sondage

Quarante exploitants ont accepté de livrer les trois pistes les plus importantes à leurs yeux.
Trois points étaient attribués à la première réponse donnée, deux points à la seconde et un point à la troisième.
Chacune des douze pistes ont été citées au moins une fois par ces exploitants de tout âge, représentant toutes les productions du département.
L'aménagement foncier arrive largement en tête avec 55 points, suivi de l'autonomie alimentaire (29) et l'assurance (24).
Avec 19 et 17 points, la diversification et la formation obtiennent eux-aussi de très bons résultats.

L'aménagement foncier : une valeur sûre

Plébiscité dans le sondage, l'aménagement foncier est source de nombreuses satisfactions sur le terrain, aussi bien en zone élevage qu'en grandes cultures. Meilly-sur-Rouvres et Rouvres-sous-Meilly, deux communes à proximité de Pouilly-en-Auxois, avaient franchi le cap il y a près d'une trentaine d'années. L'opération avait concerné 1 300 hectares : la surface moyenne des îlots était passée de 90 ares à 5 hectares et le nombre de parcelles avait été divisé par 5. La Chambre d'agriculture communiquait à l'époque sur des gains de productivité pouvant atteindre 30% et une baisse de 50% du temps de travail sur certains postes comme la surveillance des animaux et l'entretien des clôtures. L'éleveur Dominique Guyon confirme ces tendances : *«Les conditions de travail se sont nettement améliorées avec des surfaces plus grandes et de nouvelles voiries. Les problèmes de points d'eau ont quasiment disparu, l'assainissement est bien meilleur et la manipulation des animaux est beaucoup plus facile. Nous avons une meilleure rentabilité, le tout en respectant l'environnement avec notamment le maintien des haies. Mon seul regret aujourd'hui est de ne pas avoir vu encore plus grand ! Cinq hectares en moyenne, c'est beaucoup mieux qu'avant mais pas encore assez. L'aménagement foncier apporte de nombreux bénéfices dans tous les domaines».* Plus récemment, un aménagement foncier de près de 300 hectares a été réalisé sur la commune d'Aubigny-en-Plaine. Quinze agriculteurs étaient concernés dont Vivien Lévêque : *«Dans mon cas, le nombre d'îlots a été divisé par deux, le principal avantage est le gain de temps. Les contraintes de travail sont beaucoup moins importantes et cela est fort appréciable. Si je prends l'exemple de la moutarde, j'avais 15 hectares de cultures sur un total de huit parcelles. Un traitement me demandait 1h30. Cette année, j'ai cultivé de la moutarde sur une seule et même parcelle de 22 hectares et 45 minutes me suffisaient pour une intervention. L'utilisation d'intrants a diminué d'environ 10%».*

Fête de l'élevage à Cercy-la-Tour

Pari tenu, pari gagné... Une belle réussite !

La dernière édition de la Fête de l'élevage de Cercy la Tour, qui s'est tenue le 5 novembre dernier, a tenu ses promesses : il y a eu de la compétition, des découvertes, du suspens avec la première vente aux enchères organisée à cette occasion, une ambiance chaleureuse et une belle affluence pour une journée plutôt maussade côté météo.

Avec 110 animaux présents, dont quatre vaches pour le jugement de bétail et un taureau limousin en exposition, cette nouvelle édition de la Fête de l'élevage de Cercy-la-Tour a fait l'objet d'une belle participation. Les organisateurs ont voulu innover cette année en organisant une vente aux enchères, en partenariat avec Simon Génétic et la Sicafome. Un pari risqué, gagné haut la main comme en témoigne les résultats des ventes (voir notre encadré). En compétition sur le concours, 105 veaux et jeunes mâles de 18 mois et, en dépit d'un temps peu engageant, éleveurs et badeaux n'ont pas boudé leur plaisir. Les uns appréciant la qualité des animaux présentés et faisant même quelques emplettes puisque huits animaux se sont négociés à l'amiable, les autres profitant du spectacle, tout en faisant honneur à la restauration (près de 500 repas servis le midi).

«Nous voulons conserver le dynamisme et la convivialité d'une foire locale, une foire dédiée aux agriculteurs locaux, un événement bien intégré dans le tissu régional» insiste Frédéric Renaud, président de la manifestation. Un président et une équipe satisfaits d'avoir cette année encore atteint leur objectif. Pourtant, la météo aurait pu gâcher la fête, mais la pluie a bien voulu s'arrêter le temps des festivités. Point d'orgue de la matinée, la première vente aux enchères organisée dans le cadre de la Fête de l'élevage se devait, selon les souhaits des organisateurs, de satisfaire en premier lieu les attentes des éleveurs de broutards et la demande locale. «*Ce qui*» précise Frédéric Renaud a orienté la sélection vers *«des animaux soignés mais sans excès, uniquement élevés au lait de leur mère et sur des modèles de type mixte viande»*. Choix payant puisque treize veaux sur les quinze mis aux enchères ont trouvé preneur. La dynamique d'ensemble a bien fonctionné et les différentes animations ont toutes trouvé leur public : le marché du terroir comme l'orchestre qui a animé l'après-midi et le jugement de bétail organisé par l'équipe des JA. «*Une belle fête*» résume le président *«et une réussite à mettre au crédit du partenariat établi de longue date avec le comité des fêtes»*. L'affluence des visiteurs témoigne en tout cas que cet effort collectif n'a pas été vain et que ces animations participent largement à la dynamique locale qu'elle concourent à entretenir.

Anne-Marie Klein



La fête de l'élevage ne s'est pas déroulée exactement sous le soleil mais le temps maussade n'a contrarié ni les éleveurs participants ni les badauds. Les organisateurs ont enregistré une affluence record.



De jolis lots, propres à satisfaire les éleveurs de broutards comme les autres. Huit ventes se sont conclues à l'amiable lors du concours.

Palmarès

1er prix d'honneur mâles inscrits: Maestro SAS La ferme du rompué - Gaec Deboux
2ème prix d'honneur mâles inscrits: Millenium Gaec Maréchal
3ème prix d'honneur mâles inscrits: Matuidi Gaec des Gagets
1er prix d'ensemble mâles inscrits: Gaec Gauthé
2ème prix d'ensemble mâles inscrits: Gaec Poupon Jean-Michel et Mathieu
3ème prix d'ensemble mâles inscrits: EARL Lordey Olivier
Prix d'honneur femelles inscrites: Melody Gaec des Chataigners
1er prix d'honneur taureaux de 18 mois: Lindt Gaec Savre
2ème prix d'honneur taureaux de 18 mois: Leprince, Mangote Thierry
1er prix d'honneur mâles non inscrits: Malicieux Colmont Guillaume
2ème prix d'honneur mâles non inscrits: EARL Renaud
1er prix d'ensemble mâles non inscrits: EARL Renaud
2ème prix d'ensemble mâles non inscrits: Montcharmont Rolland

Le gagnant du panier de produits du terroir à la Fête de l'Elevage est Éric Compot, 58270 Beaumont Sardolles

Enchères De belles ventes



A 11h30, la vente aux enchères organisée et animée par Simon Genetic et la Sicafome a mis aux enchères quinze mâles âgés de 7 à 22 mois, futurs géniteurs issus de lignées propres à satisfaire toutes les attentes : mixte viande, fort développement musculaire, vêlages faciles et aussi des animaux génétiquement Sans-Corne. Cette sélection a visiblement séduit les éleveurs présents, pour une partie des éleveurs de broutards : sur les quinze animaux présentés à la vente, treize ont trouvé preneur avec une moyenne de prix à 4100 € et la meilleure vente à 8000 €, alors que la mise à prix était à 2300 €. Cette première vente aux enchères dans le cadre de la Fête de l'élevage de Cercy la Tour, a donc fait ses preuves. Pourtant «*ce n'était pas évident*», confie le président de la manifestation Frédéric Renaud, car «*on nous attendaient un peu au tournant*». Mais les organisateurs ont atteint leur objectif : «*permettre aux éleveurs locaux et à ceux qui sont assez éloignés du monde de la sélection d'accéder à une génétique de haut niveau*». Si la demande locale était bien représentée, la vente a aussi attiré des acheteurs d'autres départements, notamment de Saône et Loire. La vente la plus importante, Millenium, au Gaec Maréchal, a ainsi été adjugée à un collectif de quatre éleveurs de Saône et Loire.





Photovoltaïque

L'énergie du collectif

14 agriculteurs de la Nièvre se lancent dans un projet de bâtiments photovoltaïques... 14 constructions, 14 exploitations, 14 hommes de tous âges lient leurs destins pour les 30 ans à venir.

Ce mardi 15 novembre, les premières pelleteuses entament la construction de bâtiments photovoltaïques de la SAS 58 Solaire. D'ici la fin du mois de mai, ce sont 14 bâtiments qui sortiront de terre, partout dans la Nièvre, pour accueillir des animaux ou stocker du fourrage. Pas question ici de photovoltaïque au sol, en plein champ, un "non sens" pour les agriculteurs membres du projet, *«le photovoltaïque est un soutien à l'exploitation»* pour des candidats qui avaient de toute façon besoin d'un bâtiment.

C'est tous ensemble, alors qu'ils ne se connaissaient pas il y a deux ans, que les 14 agriculteurs, unis au sein d'une SAS, dessinent les contours du projet.

Une aventure technique et humaine

Des jeunes agriculteurs de Château-Chinon réfléchissaient déjà, il y a une dizaine d'années, à un projet de photovoltaïque. Mais les coûts importants des bâtiments, conjugués à la baisse des prix de rachat de l'énergie, dissuadent le petit groupe. Comment concrétiser un projet dont les investissements sont supérieurs aux capitaux de l'exploitation?

C'est en 2014 que le projet prend forme, sous l'impulsion de Fabienne Cardot, élue municipale à Corbigny et directrice Développement chez EDF. À ce moment là, l'ingénierie des Chambres d'Agriculture sur ce type de projet est robuste, les projets antérieurs menés dans les départements voisins ont apporté leurs enseignements. *«Cela n'a pas été évident au départ, témoigne Franck Seguinier, car notre première réponse à appel d'offre a été retoquée, nous n'étions pas compétitifs en termes de prix de rachat, face à des projets d'autres secteurs et d'autres régions, comme la Provence-Alpes-Côte d'Azur qui a un ensoleillement bien supérieur»*. Le projet réussira à sortit son épingle du jeu suite à la COP21, dans un nouvel appel d'offre dédié exclusivement au secteur agricole en juillet dernier.

Plusieurs critères sont définis pour pouvoir rentrer dans la démarche: le besoin de bâtiment, la capacité de financement, les critères techniques comme la pente et l'orientation plein Sud, la distance au réseau électrique... Derrière les aspects juridiques, financiers, techniques, fiscaux et administratifs, c'est un véritable exercice collectif auquel se livrent les agriculteurs, où les stratégies d'entreprise doivent à la fois concourir à la rentabilité du projet et en bénéficier.

Les agriculteurs font le choix de la mutualisation des charges et des produits au travers d'une SAS (société par actions simplifiée). *«Par exemple, expliquent Fabrice Prévotat et Franck Séguinier, on a mutualisé les coûts de raccordement, qui sont pris en charge par la SAS, pour ne pas pénaliser les agriculteurs dont les sites sont les plus éloignés des transformateurs... On a quand même du fixer un seuil à 20000 euros pour 100kWc, pour ne pas plomber la rentabilité du projet. On a toujours cet équilibre fin à trouver: qu'est-ce qu'on mutualise? En fonction de quel seuil de rentabilité ?»* Ces compromis ont progressivement resseré le cercle des candidats autour de ceux pour lesquels le projet avait le plus de plus-value, une quinzaine d'exploitants ou associés de tous âges: Didier Barillot, Claude Blaise, Benoît Blandin, Vincent Giraud, Philippe et Ludovic Guyard, Jean-Michel Morle, Jean-Philippe Morle, François Mouron, Nicolas Pechery, Fabrice Prévotat, Didier Ramet, Guillaume Sansoit, Franck Séguinier et Thierry Vernillat.

La mutualisation permet de sécuriser le projet, d'augmenter les capacités d'emprunt des plus jeunes, de rassurer les banques dans une certaine mesure, de négocier le prix du bâtiment-type auprès du constructeur.

La Chambre d'Agriculture en accompagnemet

«Un individu seul a rarement la capacité à gérer, coordonner et pousser jusqu'au bout un projet de cette ampleur. Cela demande beaucoup d'énergie, de persévérance. Si on y était allé chacun de notre côté, ce ne sont pas 14, mais 4 ou 5 projets qui auraient abouti» conclut Didier Rameix, président de la société. Etienne Bourgy, chargé de projet Energies, biomasse et agroforesterie à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, a assuré le conseil et la coordination des différents aspects du projet (technique, administratif, réglementaire...) depuis ses débuts. *«Mon rôle est d'accompagner la mise en place du fonctionnement de la SAS, puis l'élaboration et le suivi du business plan avec les partenaires, de rappeller au groupe les échéances, le permis de construire, le notaire, le dossier d'appel d'offre ou la déclaration de chantier... Les compétences technico-économiques et financières du Crédit Agricole ont également été précieuses, pour consolider le business plan, calculer le retour des dividendes, les courbes de trésorerie... Il faut dire que la SAS doit fonctionner 30 ans. Dans d'autres secteurs, la SAS est très utilisée; à la fois souple et efficace, notamment pour lever des fonds, elle commence à arriver en agriculture. On parle souvent de la rentabilité du projet photovoltaïque poursuit Etienne, mais il faut aussi ajouter la valeur ajoutée qui pourra être dégagée par ce type de bâtiment dans le fonctionnement de l'entreprise»*.



Le terrain de Fabrice Prévotat (à droite), à Montigny-en-Morvan, accueillera un bâtiment de 75m de long pour produire environ 260 000 kwh par an grâce à ses panneaux photovoltaïques. Franck Seguinier (à gauche) aura lui aussi un bâtiment avant juin 2017.

Le photovoltaïque finance le bâtiment

Les sociétaires escomptent 25% de remise de charge en moyenne les 15 premières années pour le bâtiment équipé de photovoltaïque, en comparaison d'un bâtiment non équipé. *«Les 6 premières années on paiera en moyenne 10% d'annuités en moins par rapport à un projet sans photovoltaïque note Fabrice, car nous avons seulement deux types de bâtiments: un modèle stabulation et un modèle stockage pour tout le groupe»*.

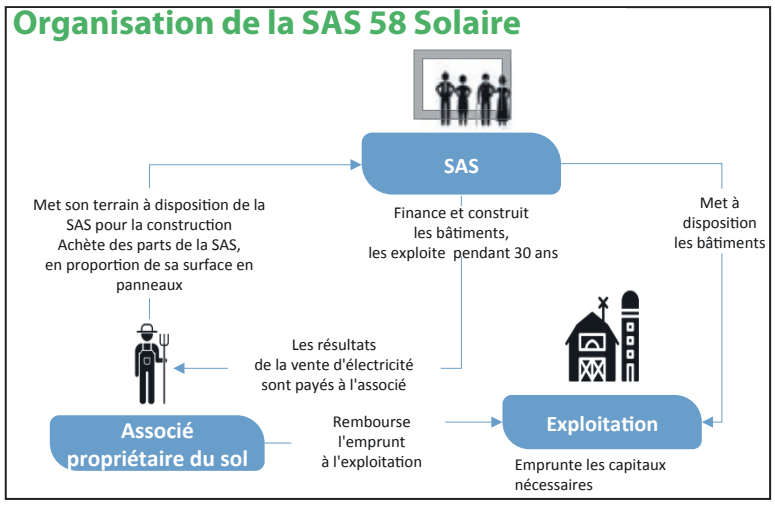
De la 7ème à la 15ème année, la société pourra reverser quelques dividendes et réduira ainsi d'une quinzaine de pourcent l'annuité pour les associés. De la 16ème à la 20ème année, le système remboursera le capital initial aux agriculteurs. *«Dans le pire des scénarios, on ne fait que rembourser le bâtiment»* envisage Franck, *«mais on est confiants, les projets que nous sommes allés voir dans l'Indre ou le Cher ont des taux de rentabilité supérieurs aux prévisionnels»*. Reste à charge de l'exploitant en direct l'aménagement intérieur, par ailleurs éligible au plan bâtiment.

La SAS a contractualisé le prix de rachat sur le long terme avec l'État via la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) sur appel d'offre à 12,99 cts le kW/h, EDF ENR fournissant les panneaux. *«Notre EARL a choisi un bâtiment de 75m de long et 28 m de large d'une puissance de 240kW, explique Fabrice, qui devrait génèrer environ 260 000 kwh par an. L'expérience a montré que la prodution est finalement assez stable d'une année sur l'autre, même si la luminosité est décevante à certaines périodes de l'année. L'avantage de nos bâtiments, c'est que la couverture et l'étanchéïté est assurée par des bacs acier, les panneaux photovoltaïques sont simplement fixés dessus, la connectique passe à l'extérieur, c'est très important compte-tenu du risque incendie qu'on a avec le fourrage en dessous»*.

Cette démarche est un réel *«projet de carrière»* pour les agriculteurs, *«un projet d'exploitation, qui représente un gros engagement financier mais qui a un vrai sens pour nos fermes, sur le long terme»*.

Lucie Lecointe

Organisation de la SAS 58 Solaire





▶ Formation

Les formations proposées par la chambre d'agriculture

Pour plus de détails sur nos formations : http://www.nievre.chambagri.fr

22 et 25/11 Prix de revient en grandes cultures

Formation de deux jours les 22 et 25 novembre prochain dans les bureaux de Nevers. les conseillers de la Chambre d'Agriculture, Philippe Jaillard ainsi que Céline Beauvois vont vous permettre d'acquérir la méthode pour calculer vos prix de revient pour vos cultures.
Contact: Céline Beauvois, Responsable du stage, au 03 86 93 40 55

▶ Agenda

Réunions cantonales FDSEA

A l'occasion des réunions cantonales, la FDSEA de la Nièvre se déplace sur le terrain du 18 octobre au 30 novembre. A l'ordre du jour : révision des zones défavorisées simples, plan de soutien filière végétale et animale, cœur de gamme, Téléthon …

Ci-dessous le calendrier des réunions:
Canton de St Benin d'Azy - 21 novembre - 18h30 - Limon
Canton de St Pierre Le Moutier - 22 novembre - 18h30 - Mairie de Luthenay Ueloup
Canton de Pouilly sur Loire - 24 novembre - 10h00 - Mairie de Garchy
Canton de La Charité sur Loire - 28 novembre - 18h30 Mairie de Raveau
Canton de Varzy - 29 novembre - 10h00 - Mairie de Varzy
Canton de Fours - 29 novembre - 18h30 - Montambert
Canton de Tannay - 30 novembre - 18h30 - Mairie de Tannay
Contact FDSEA 58 au 03 86 93 40 92



Chefs d'exploitation :
complétez vos revenus, réduisez vos charges et motivez vos salariés en faisant confiance à nos experts grâce à notre solution
« Synergie Épargne Abondance »

Groupama
la vraie vie s'assure ici

Groupama Rhône-Alpes Auvergne - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon - Emetteur des Certificats Mutualistes - distribuant les produits de Groupama Gan Vie - S.A. au capital de 1 371 100 605 euros - 8/10 rue d'Astorg 75008 Paris - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z. Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout 75009 Paris. Crédit Photo : Aurélien Chauvaud

Foire-concours de la Nocle-Maulaix

Un événement local bien ancré

Samedi 12 novembre a eu lieu le concours bovins de La Nocle Maulaix. 40 animaux ont été présentés par 13 élevages différents.

Chaque année, la Nocle-Maulaix accueille la traditionnelle foire-concours de jeunes bovins charolais. Tradition respectée cette année encore avec une bonne participation puisque quarante animaux (veaux et 18 mois) ont été présentés. Le ciel clément a facilité la bonne organisation du concours, jugé par MM. Gstalter, Micaud et Blandin. Les jeunes agriculteurs du canton de Fours ont assuré la restauration le midi.


Musicien au Gaec Langlet et Montrésor à l''Earl des Couthions.

Point d'orgue de cette journée : l'attribution du super prix d'honneur de tous les concours nivernais d'animaux non inscrits : le Gaec Langlet a remporté le prix. Cette année encore, le comité des foires et toute l'équipe organisatrice ont apprécié le bon déroulement du concours et l'ambiance d'une journée qui s'est cloturée par un repas rassemblant une centaine de convives.
La journée a été cloturée par un repas qui a rassemblé 100 convives dans une ambiance chaleureuse et convivale !

Palmarès

Veaux inscrits
1ère section: 1er EARL des Couthions - 2ème Lacombre Eric - 3ème Compot Eric
2ème section: 1er Gaec Beauzon - 2ème Lacombre Eric - 3ème EARL Terreau
3ème section: 1er Bouche François - 2ème Gaec Terreau - 3ème EARL des Couthions
Prix d'honneur : EARL des Couthions
1er Prix d'ensemble : EARL Terreau
Veaux non inscrits
1ère section: 1er Gaec Langlet - 2ème Gaec Pautet - 3ème Gaec Pautet
2ème section: 1er EARL Renaud - 2ème Gaec Pautet - 3ème EARL Renaud
3ème section: 1er EARL Renaud - 2ème EARL Renaud - 3ème EARL Renaud
Prix d'ensemble: 1er EARL Renaud - 2ème Gaec Pautet
Prix d'honneur : Gaec Langlet
Prix laitonne: 1er Bouche François - 2ème Compot Eric
Taureaux 18 mois
1ère section: 1er prix Guinot Alain - 2ème prix Guinot Alain
2ème section: 1er prix Beauzon Christophe - 2ème Guinot Alain
Prix d'honneur: Beauzon Christophe
Super Pirx d'honneur non inscrits de la Nièvre: Gaec Langlet

Service de remplacement

Développement, responsabilités: Osez vous impliquer !

Vous souhaitez disposer de temps pour vous investir dans votre syndicat, votre groupement professionnel ou vous former? En assurant votre remplacement sur votre exploitation, nous vous permettons de vous former et de participer au développement agricole et rural de votre territoire. Osez vous aussi l'engagement !

Les motifs *«Développement Agricole & Formation»* bénéficient d'aides CasDar (aides du ministère de l'Agriculteur). La répartition de cette enveloppe se fait au niveau régional pour vous permettre une prise en charge non négligeable du coût du remplacement. Afin de bénéficier de ces motifs, il vous suffit de faire parvenir au SR les justificatifs de réunions ou des formations c'est-à-dire l'attestation sur l'honneur au moment de la demande ou plus tard avec la fiche de remplacement ce qui permettra de valider le nombre de journées ouvrant droit aux aides. Ces motifs sont néanmoins règlementés, tout ne passe pas en développement agricole. En effet, des critères d'éligibilité sont requis:

• Lorsque vous exercez des fonctions statutaires pour un syndicat agricole : (seules les représentations de cette structure sont éligibles). ex: participation à une réunion nationale, régionale de ce syndicat, et représentation de ce syndicat dans une autre structure/organisme (Attention, Congrès, AG, Bureau, Conseil, réunions syndicale locales… relèvent du motif Mandat Syndical).
• Lorsque vous participez à des réunions d'informations ou que vous exercez des fonctions statutaires pour des organismes techniques. ex : GDS, syndicat de race, syndicat de contrôle laitier.
• Lorsque vous participez à des réunions techniques des coopératives, voyages d'étude ou de promotion
• Lorsque vous avez des fonctions statutaires à FDCuma, FRCuma, FDGeda, Service de remplacement
• Lorsque vous êtes organisateur de manifestations agricoles de promotion (à intégrer aussi les jours de préparation à la manifesta-tion). ex : Fête de l'agriculture, Comices.
• Lorsque vous êtes visiteur dans des salons professionnels plafond de 2 jours/an/personne. ex : SIA, Innov'Agri, salon de l'herbe, Space, Vinitech, Sommet de l'élevage, concours d'élevage, vente d'élevage.
• Lorsque vous êtes participant à des journées d'information réalisées par les organismes agricoles type chambre d'agriculture, coopératives, organismes techniques.

Le remplacement doit se prendre dans les trois mois maximum suivant l'absence. Vous n'êtes donc pas contraint de prendre un agent de remplacement le jour ou vous partez en formation ou en réunion. En revanche, passé ce délai, le motif développement agricole ou formation n'est plus valable. Pour tout complément d'information (tarif, aides, motif d'éligibilité…), notre équipe se tient à votre disposition par téléphone au 03 86 93 40 93 ou par mail service.remplacement58@yahoo.fr

AMANDINE LEBOUCHER

Cédants et repreneurs

Le renouvellement des générations passe par une transmission réussie

La matinée d'échanges organisée à Avallon par la Chambre d'agriculture et JA 89 a donné l'occasion à une cinquantaine de cédants et de jeunes en quête d'exploitation pour s'installer, d'un premier contact, pour mieux anticiper une étape qui reste souvent difficile.



De gauche à droite : Claude petit, Jean-Bernard Petit, Charles Baracco.



La réunion était animée par Marc Abonnet, Conseiller à la Chambre d'agriculture, en charge de la transmission et de la mise en relation.



Une cinquantaine de personnes était présente à la réunion organisée par la Chambre d'agriculture et JA de l'Yonne.

« *Une installation réussie, c'est généralement un projet de transmission qui est déjà bien réfléchi…* » Conseiller à la Chambre d'agriculture, en charge de la transmission et de la mise en relation, Marc Abonnet était l'animateur de la matinée et a rappelé combien il était important pour un exploitant de bien préparer ce passage de témoin. Qui relève bien souvent d'un aboutissement pour celui qui est à la veille de partir en retraite et d'un projet de vie pour le jeune désireux de se lancer dans la profession : *«on peut s'installer en quelques semaines, c'est toujours possible. Par contre, un projet d'installation, comme de transmission, se réfléchit et se construit sur la durée. On dit qu'il faut près d'un an, pour bâtir son projet, car poser les bonnes questions prend du temps»*. Les clés de la réussite pour le cédant, passent généralement par une préparation psychologique et humaine qu'il faut savoir anticiper : *«l'objectif quand on transmet, c'est que l'entreprise perdure et le cédant recherchera en premier lieu quelqu'un qui le rassure sur ce point. Il faut comprendre que souvent, pour lui, c'est un vrai déchirement, faute d'avoir trouvé de solution dans la sphère familiale»* Autre difficulté pour le cédant : savoir prendre du recul pendant la phase intermédiaire, pour laisser progressivement la place à son successeur : *«il faut qu'il sache à un moment s'écarter, pour que le jeune prenne pleinement possession de l'outil et endosse petit à petit son rôle de futur chef d'entreprise, accepter qu'il fasse différemment, même s'il commet des erreurs»*.

Le témoignage d'une transmission réussie

Autant de points de vigilance mis en lumière par le témoignage de Jean-Bernard et Claude Petit, exploitants en polyculture élevage aux portes d'Avallon. En Gaec depuis 1983, une formule qui a fait ses preuves et qu'ils ont souhaité faire perdurer, une fois venu l'âge de la retraite pour Claude, explique son frère cadet : *«notre Gaec a toujours reposé sur une répartition de type 50/50. L'équilibre, c'est important pour tout ce qui relève du décisionnel»*. D'où l'idée de trouver un jeune pour s'installer et prendre la succession du frère ainé : *«on n'a pas toujours raison et un jeune peut apporter des idées, du sang neuf… Je ne me voyais pas à 50 ans, reprendre le capital de Claude, cela m'aurait endetté jusqu'à la soixantaine et au final, aurait servi à quoi ? Ce que l'on recherchait avant tout, c'était que l'outil de travail perdure»*. On dit souvent que le hasard fait bien les choses : c'est sa coiffeuse, une parente des deux frères Petit, qui a incité Charles Baracco à leur téléphoner un jour. La place était toujours libre, après une première expérience infructueuse avec un jeune dont la fougue collait mal au caractère réfléchi et posé de Claude et Jean-Bernard. Diplômé d'un Bac STAE et d'un BTS Acse Jean-Bernard Baracco a toujours eu en tête l'idée de s'installer un jour. Pas facile lorsque l'on est hors cadre familial et c'est après plusieurs années passées comme commercial au sein de coopératives agricoles, qu'il a décidé de franchir le pas : *«j'ai rencontré les frères en 2011 et me suis installé en octobre 2015. Tout ça pour dire qu'une transmission demande du temps et de l'anticipation, au risque sinon, de louper des étapes»*. Plusieurs années à s'apprivoiser, apprendre à se connaître, même si pour Claude, il n'y avait aucun doute : *«quand on a rencontré Charles, j'ai dit à Jean-Bernard, c'est le jeune qu'il nous faut, c'est celui là !»* Un sentiment partagé par le jeune repreneur de 29 ans : *«on ne savait pas au départ si on aurait tous les trois les mêmes points de vue. Et d'ailleurs ce n'est pas forcément le cas, mais au moins une ligne directrice, pour s'apercevoir qu'on voulait aller dans le même sens»*. Le sens d'une réussite économique mais aussi d'une belle aventure humaine.

DOMINIQUE BERNERD

Des profils multiples

Serge - 57 ans, céréalier sur 176 ha : « j'ai tout le matériel qu'il faut… J'espère bien aller jusqu'à 62 ans, mais en 2021, la place sera libre… »
Bernard - Exploitant en polyculture élevage sur 270 ha, dont 140 ha en céréales, en SCEA avec un salarié. Pas de repreneur à ce jour : *«en fait il faudrait 2 repreneurs car un tout seul ne suffirait pas. Je fixe l'échéance pour m'arrêter, à dans 4 ans»*
Jean-Philippe - Eleveur de brebis, il exploite 74 ha pour un cheptel de 500 têtes : *«je suis libre le plus tôt possible. Demain si je trouve quelqu'un…»*
Laurent - Conducteur d'engins pendant 5 ans, il souhaite passer un BPREA pour devenir ouvrier agricole *«et pourquoi pas, par la suite, reprendre une exploitation céréalière…»*
Jean-Baptiste - A la recherche d'une exploitation en Grandes cultures, en complément de la ferme familiale
Claude - Ancienne aide-soignante, en reconversion au lycée la Brosse pour passer un BPREA : *«j'aimerai me lancer dans un élevage caprin et faire de la transformation fromagère…»*
Charline - Porteuse d'un projet de ferme pédagogique et d'un élevage caprin. Hors cadre familial et pas encore passé le BPREA
Jean-François - Agriculteur en Gaec à 3 associés. En retraite d'ici 4 ans, il cherche à transmettre. Ferme en polyculture élevage sur 220 ha et 18 vaches laitières : *«je suis même allé jusqu'à passer des annonces sur le Bon Coin pour trouver un associé, mais trouvé personne à ce jour. J'ai une obligation de réussite, par rapport à la jeune femme installée sur la ferme depuis 2 ans qui y fait de la transformation fromagère…»*
Walter - Ancien peintre en bâtiment, *«à la recherche d'une exploitation pour y faire de l'élevage de volailles en label rouge et en circuit court.. »*
Laurent - Maraîcher de 35 ans sur Orléans : *«je suis venu ici pour trouver des infos sur des reprises de terres dans le Tonnerrois, pour y implanter une exploitation maraichère…»*
Emmanuel Ancien boulanger de 35 ans, aujourd'hui en reconversion, après 20 ans passés dans le métier : *«j'ai besoin de travailler avec le vivant et souhaiterai me lancer dans l'élevage caprin. Un projet de cœur, un projet de vie, pour lequel je recherche une exploitation ou du moins 4 murs, dans le région de Noyers ou pas…»*

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

Bâtiments Agricoles et Industriels
Bardage bois/Bardage métallique
Panneaux préfabriqués
Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi - Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
metal.construction58@gmail.com - metalconstruction.fr

Alysé

Bâtir pour optimiser son temps de travail

Devenues aujourd'hui un rendez-vous incontournable, les Portes Ouvertes «*Passion Élevage*» organisées par Alysé, mettent en lumière chaque année plusieurs exploitations ayant investi dans un bâtiment pour entre autres, optimiser leur temps de travail, à l'exemple du Gaec Erfort, à Venouse



Un bâtiment en bois d'une surface totale de 1 242 m².



Un système de portes enrouleur télécommandées pour faciliter le travail de l'éleveur

Yves et Joël Erfort sont deux frères associés en GAEC, en système polyculture-élevage bovins allaitants. Ils exploitent 250 ha de SAU, dont 75 ha de surfaces fourragères réparties en 62 ha de prairies naturelles, 4 ha de prairies temporaires et 9 ha de maïs. Pour un cheptel de 85 vaches charolaises en système naisseur avec engraissement de femelles.

Adhérents au contrôle de performance depuis une trentaine d'années, ils ont vu le niveau génétique du troupeau évoluer au fil du temps, avec un index de valeur maternelle synthétique au sevrage (IVMAT), aujourd'hui à 105,5, au dessus du niveau racial à 98,4. La dernière campagne s'est soldée par 76 vêlages, dont près des trois-quarts pour la seule période d'octobre à janvier, avec dix vêlages difficiles dont deux césariennes. Les deux frères ont commencé à mener une réflexion pour optimiser leur temps de travail en 2008, qui a débouché sur la construction d'un nouveau bâtiment de stabulation.

Achevé depuis trois ans, ce sera la première fois que le cheptel y passera entièrement l'hiver. Deux anciennes stabulations ont été conservées sur l'exploitation : l'une abritant une quinzaine de vaches allaitantes (les dernières à vêler), en 100% paillée, la seconde pour les génisses d'élevage et l'engraissement, elle aussi entièrement paillée. Il s'est passé de longues années entre le début de la réflexion et le premier coup de pioche, souligne Yves Erfort : «*un laps de temps qui s'explique en partie par le fait qu'il nous a fallu plus d'un an pour qu'EDF intervienne et déplace des poteaux électriques situés à l'emplacement du nouveau bâtiment, retardant d'autant le début des travaux, alors que nous avions déjà le permis de construire…*» Un retard qui peut en certaines occasions, voir l'éleveur soumis à une autre réglementation que celle initiale.

Un couloir transversal pour faciliter l'accès

Le choix d'être en 100% paillé n'est pas anodin, face à la réglementation, comme le rappelle Isabelle Cadoux, Conseillère bâtiment à la Chambre d'agriculture : «*la nouvelle réglementation autorise une distance de 50 m jusqu'en limite de propriété lorsque l'on est en paillage intégral, contre 100 m, en cas de logettes et couloir de raclage…*» Un choix dicté également pour Yves et Joël Erfort, par la toponymie des lieux. De type portique, le nouveau bâtiment possède un auvent de chaque côté et deux couloirs d'alimentation, pour soixante dix places aux cornadis et des travées de 6 m, avec huit places par travée. Une case est réservée pour les vêlages, entièrement bétonnée, pour éviter les problèmes sanitaires et faciliter le travail de l'éleveur, tout en renforçant la sécurité pour lui-même ou un vétérinaire. Une table d'alimentation surélevée, des abreuvoirs sur la ligne d'auge, trois rangées de néons indépendantes, ainsi qu'un local technique abritant un chauffe-eau et un point d'eau complètent l'installation. Avec comme autre particularité, la création d'un couloir transversal pour accéder aux deux couloirs d'alimentation : «*cela permet de passer des vaches aux veaux plus facilement et l'on s'en sert aussi comme couloir de contention pour peser les veaux…*» D'une longueur de 54 m pour une largeur de 23 m, la surface totale de la nouvelle stabulation est de 1 242 m², soit une surface aire paillée/vache allaitante + veau de 11,60 m². La gestion des effluents s'effectue par un curage tous les deux mois. Un bâtiment construit à partir de bois de chêne et de sapin douglas du Morvan, privilégiant une ventilation à partir des lames de bois ajourées, «*avec au final, un jour de près de un centimètre une fois que les planches sont sèches…*», pour limiter les risques de condensation.

Un travail personnel important

Points forts du nouveau bâtiment : sa luminosité, une distribution de fourrage facilitée, un couloir d'alimentation surélevé facilitant la surveillance, des abreuvoirs chauffants sur la table d'alimentation, un local technique… Ses points faibles : une zone de manœuvre trop étroite, un positionnement des abreuvoirs décalés des poteaux, la profondeur de l'aire paillée…
Coût total des travaux réalisés sur deux ans : 195 000 €, dont 100 000 € pour le bâtiment en bois, 35 000 € de terrassement et 20 000 € de gros œuvre. Compte tenu des subventions PMBE perçues, d'un montant de 52 600 €, émanant du Feader, de l'État, du Conseil régional et du Conseil départemental, le coût à la place par vache allaitante revient à 2 005 €, soit 115 €/m² couvert. Un chiffre obtenu par le fait que les exploitants ont consacré environ 1 500 heures de travail au projet : chargement et transport des cailloux, location mini pelle pour les fondations, réalisation de la maçonnerie, pose des tubulaires, réduisant d'autant le coût final, explique Isabelle Cadoux : «*aujourd'hui, un bâtiment de ce type, clés en mains, on serait plus près de 2 800 à 3 000 € de la place, d'où l'intérêt de travailler au maximum sur la réflexion de l'aménagement intérieur, pour essayer de réduire au mieux les coûts*».

DOMINIQUE BERNERD



Les entreprises ayant contribué à la construction du bâtiment étaient présentes, pour répondre aux questions des participants



Un système de ventilation à partir de lames de bois ajourées

Groupama PVL

L'addition est lourde

Marquée par une succession de phénomènes climatiques quasiment sans précédent, l'année 2016 s'est traduite pour la Caisse régionale de Groupama Paris Val de Loire par une facture particulièrement lourde en matière d'indemnisations, notamment au titre de l'assurance récolte.



De gauche à droite, au premier plan : Eric Gelpe, directeur général de Groupama PVL, Philippe Renoux, Président de la fédération départementales des Caisses locales de l'Yonne, Jacques Blanchot, directeur de l'antenne auxerroise et François Delaisse, secrétaire général Groupama PVL

L'actualité principale de 2016 dans le milieu assurantiel aura bien sur été marquée par les épisodes de grêle et de gel intervenus à la fin du printemps, particulièrement pour Groupama, premier acteur de l'assurance dans le monde agricole. Située à l'épicentre des phénomènes climatiques, la Caisse régionale Paris Val de Loire a été fortement impactée, notamment suite aux inondations ayant touché plusieurs départements de la zone, comme l'Yonne et le Loiret. Environ 4 200 sinistres enregistrés, dont la majeure partie (3 800) concernait les bâtiments, qu'ils soient privés ou professionnels, comme l'explique Eric Gelpe, directeur général de la Caisse : *«on n'en a pas la preuve absolue, mais il semblerait que le dispositif d'alerte par SMS, de la montée des eaux, via une filiale de Météo France et contractualisé en ce début d'année, ait bien fonctionné et joué un rôle majeur en permettant à nombre de sociétaires de mettre leur véhicule à l'abri»*. Globalement, la facture pour la Caisse régionale sera de l'ordre de 41 millions €, dont 15 M€ pour le seul département du Loiret et 10 M€ pour l'Ile de France, avec deux départements principalement concernés : l'Essonne et la Seine et Marne. Dans l'Yonne, les dégâts se chiffrent à 1,8 M€ et touchent majoritairement les bâtiments (1,6 M€).

Des récoltes indemnisées à hauteur de 150 millions

L'autre volet du phénomène climatique concerne les dégâts occasionnés aux cultures, suite à l'excès d'eau et au manque de rayonnement. Avec à la clé, des rendements ne dépassant pas dans nombre de cas les 50% d'une récolte normale : *«statistiquement, cet événement sur les récoltes n'arrive qu'une fois tous les deux siècles, cela vous donne une idée du côté spectaculaire du phénomène»*. Et là encore, la facture est lourde pour la Caisse Paris Val de Loire, avec un total d'indemnisations de 150 millions€ (dont plus de 110 M€ pour les cultures d'hiver), sur les 400 M€ remboursés par l'ensemble du groupe au niveau national. Comme le rappelle Philippe Renoux, Président de la fédération départementale des caisses locales de l'Yonne et membre du Conseil d'administration à Groupama PVL : *«en agriculture, un bon temps, c'est un temps qui ne dure pas et là, ça a duré»*. Un choc financier doublé d'un choc opérationnel, souligne Eric Gelpe : *«l'un des premiers défis à relever, était d'absorber les déclarations au fur et à mesure qu'elles arrivaient, de sorte d'envoyer les experts sur les exploitations au plus vite et leur permettre de faire leurs constats avant les récoltes. Des expertises très techniques qui ont mobilisé la soixantaine de professionnels que compte notre Caisse et permis d'indemniser la quasi totalité des cultures d'hiver, début octobre»*. L'Yonne fait valeur d'exemple, avec plus de 50% d'exploitations assurées, toutes cultures confondues, contre 38% sur l'ensemble de la Caisse régionale et 30% pour la Ferme France.

Quel rôle pour les pouvoirs publics ?

Le maillon faible de l'assurance reste le milieu viticole et l'Yonne n'échappe pas à la règle, avec seulement 1 500 ha assurés sur l'ensemble du vignoble, sans trouver pour autant d'explications, selon le directeur général de la Caisse régionale : *«en fait, je pense que nous sommes face à des phénomènes irrationnels véhiculant de fausses idées. On a tendance à considérer que l'assurance coûte trop cher et ne rapporte rien mais c'est normal, elle n'est pas faite pour ça»*. Directeur de l'antenne auxerroise, Jacques Blanchot a pour sa part fait les comptes : *«si on prend un secteur comme Saint-Bris, où personne n'est assuré et comme base, l'assurance dite «coup dur», avec une franchise de 40%, il est vrai qu'en dessous de ce seuil, on n'indemnise pas. C'est une garantie qui vaut approximativement un peu plus d'1 hecto litre par hectare assuré. Sur des rendements de l'ordre de 60 hl/ha, avec comme cette année, des pertes estimées à 80%, on serait intervenu pour 48 hl de remboursement. Vous divisez ce chiffre par environ 1,5 hl et vous avez 30 à 40 années de cotisations qui sont reversées au viticulteur ce jour là. C'est ni plus ni moins, le principe de l'assurance vie»*.

Et si cette succession d'évènements climatiques devait se répéter plus souvent, quel type de soutien devraient apporter les Pouvoirs publics au monde assurantiel ? Selon Éric Gelpe, *«il est évident que si ces phénomènes par leur répétition et leur intensité, devaient rester à des niveaux très élevés, les Pouvoirs publics ne pourront pas rester à côté du sujet. L'an passé a été mis en place « l'assurance socle », destinée à faire que la moitié de la ferme France soit assurée, mais cela n'a pas bougé. Aujourd'hui, c'est toute la filière agricole au sens large qui a la question de l'assurance sur les bras et les pouvoirs publics, même s'ils ont déjà mis un pied dedans, devront obligatoirement mettre un autre pied»*.

Dominique Bernerd



À l'invitation de Groupama, les viticulteurs de l'Auxerrois ont assisté à une réunion d'information sur le système assurantiel en viticulture

▸ Agenda

19 /11 Finale départementale de jugements d'animaux par les jeunes

Samedi 19 novembre, les Jeunes Agriculteurs du canton de Toucy organisent la finale départementale de jugement d'animaux par les jeunes, au Gaec des Barrats, Les Barrats à Diges pour la race Holstein et à la SCEA du Gibon, Chemin du Gibon à Leugny, pour la race charolaise. Les inscriptions auront lieu à partir de 13h30, pour un début des épreuves à 14 h. Les vainqueurs seront sélectionnés pour défendre les couleurs de l'Yonne lors du 126e Concours Général Agricole à Paris, en février prochain. Le matin, à partir de 10 h, épreuve cantonale de sélection. Animations pour enfants et buvette toute la journée. Renseignements et inscriptions au 03 86 46 93 19 (Clémence Jourlin) et Emilien Chesnet (06 75 82 89 68).

19 et 20 /11 Commerce équitable à Auxerre

Samedi 19 novembre et dimanche 20 novembre, de 10 h à 18 h, la résidence des jeunes de l'Yonne (Boulevard Vaulabelle à Auxerre), accueille le salon du commerce équitable. Des produits artisanaux et alimentaires seront proposés. Plusieurs animations également, pour mieux faire connaître la culture africaine.

Assemblées cantonales du GDS 89

Le GDS 89 et les autres partenaires départementaux de la santé animale rencontrent chaque année les éleveurs du département de l'Yonne, afin de satisfaire au mieux ses adhérents et le suivi sanitaire des cheptels. Ces rencontres se tiendront de 13h45 à 16h30 les :
Lundi 21 novembre : Salle Laforge, 3 rue Jules Rimet, à Migennes
Mardi 22 novembre : Salle Bourgouin (1er ét.), Mairie de Saint-Fargeau

06/12 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra mardi 6 décembre à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Email : mel.dijon@apecita.com

▸Agenda

Rencontres «*Bout de silo 2016*» Alysé

Thème de ces rencontres : «*Herbe et maïs 2016, quel potentiel ?*», avec un zoom sur les valeurs des céréales 2016 de la zone Alysé». Elles se dérouleront dans l'Yonne, du 15 novembre au 8 décembre, de 14 h à 16 h. Dates des prochaines rencontres : Mardi 22 novembre : GAEC Legrand, La Farquerie, à Villeneuve les Genets (Contact : Jean-Claude Chupin)
Jeudi 1er décembre : GAEC du Champ Beaublé, 7 route de Thizy, à Blact (Contact : Ophélie Miguet). Mardi 6 décembre : GAEC Besson, Les Pulains, à St-Sauveur-en-Puisaye (Contact : Paul-André Chapput et Deborah Dorient). Jeudi 8 décembre : EARL Saint-Jacques, à Bernouil (Contact : Nadège Michelin et Hubert Blaisot)

19/11 Foire aux arbres et marché d'automne à Aillant-sur-Tholon

L'Office de tourisme organise sa 29ème Foire aux Arbres et Marché d'automne, samedi 19 novembre, de 8 h à 18 h, Place de l'Église, à Aillant sur Tholon. Arbres fruitiers, arbustes d'ornements, petits fruits, rosiers, spécimens rares… Marché au terroir, stand de gaufres, crêpes et cidre

25/11 Maquis 44 à Aillant sur Tholon

Vendredi 25 novembre, à 19 h, dans la salle multi activités, est organisée une projection du film «*maquis 44*». Ce film a été tourné les 17 et 18 juin, lors de la randonnée spectacle de l'Arory évoquant avec des comédiens, l'histoire de la résistance locale lors de la seconde guerre mondiale

Besoin de main d'œuvre ? Pensez à Agri Viti Emploi 89

Saison hivernale viticole :
Le groupement d'employeurs départemental est présent à vos côtés pour répondre à vos besoins de recrutement dans les vignes pour la période à venir (taille, tirage de bois…)
Salarié disponible :
A compter de 2017, nous aurons un salarié agricole disponible dans le secteur de Chailley jusqu'à 600 h par an.
Zoom sur l'emploi partagé :
Spécialité d'AVE 89, le travail à temps partagé permet aux agriculteurs, éleveurs ou viticulteurs, de bénéficier et de fidéliser des compétences à temps partiel ou en saison, tout en permettant d'accéder à un emploi pérenne à temps plein
Contactez dès maintenant Marie Giraud au 03 86 49 48 28 ou sur agrivitiemploi89@gmail.com afin d'anticiper vos besoins ou pour plus d'informations.

MFR de Villevallier

Effectifs et subventions en baisse

Comment faire aussi bien, voire mieux, avec des subventions revues à la baisse. C'est en gros l'équation à laquelle est confrontée la Maison Familiale et Rurale de Villevallier



Parmi les personnes présentes à l'AG, de nombreux élus de la région et du département

La MFR de Villevallier, qui a tenu son assemblée générale le 4 novembre dernier, est confrontée à un double problème, avec d'une part une baisse de ses effectifs et une diminution du montant de ses subventions d'autre part. Concernant le premier volet, une douzaine d'élèves manque à l'appel, par rapport à l'exercice précédent. Une baisse qui touche principalement la classe de 3ème, explique Yannick Villain, directeur de la MFR : «*on constate une rétention forte de la part des collèges, qui ne souhaitent pas laisser partir les élèves, privilégiant une orientation quasiment jusqu'en classe de 2ème*» Établissement privé, sous contrat avec le ministère de l'Agriculture, la Maison Familiale accueille au total 71 élèves répartis en trois filières : d'orientation, avec des classes de 4ème et 3ème relevant de l'enseignement agricole, une qualification en agriculture conduisant au Bac Pro CGEA, ainsi qu'une qualification en cuisine-restauration, avec un CAP d'agent polyvalent en restauration collective ou rapide, ainsi qu'une formation de cuisinier gestionnaire de collectivité. Plusieurs actions sont menées pour compenser la baisse d'effectifs, notamment auprès du public adulte. C'est ainsi qu'en partenariat avec Pôle Emploi, un groupe de demandeurs d'emploi a intégré les locaux de la MFR, pour y suivre une formation Adema (Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles) Les comptes de la Maison Familiale ont connu un rétablissement spectaculaire depuis ces dernières années et l'exercice se solde par un chiffre positif. Néanmoins, l'équilibre est fragile, comme l'a rappelé la présidente, Sylvie Logette : «*nous devons rester vigilants car du fait de la légère baisse des effectifs, nous sommes amenés à trouver des solutions pour réussir à équilibrer le budget…*» D'autant que les subventions ont été revues à la baisse du côte du Conseil départemental comme l'explique Yannick Villain : «*nous avions besoin à Villevallier, en matière d'investissement de 50 000 €, soit 20% du budget et l'enveloppe départementale a été ramenée pour les trois maisons à 26 000 €, alors qu'il était de tradition de nous aider dans nos investissements, compte tenu de la présence d'une quarantaine d'élèves de 4ème et 3ème, sur la partie collège…*» Si le Conseil régional a maintenu sa subvention, des questions demeurent, avec le risque de voir le dispositif s'aligner sur celui de la Franche-Comté.

Une «*Ruche qui dit oui*» créée par les élèves de 2ème

L'actualité 2016 aura été marquée par la création d'une «*Ruche qui dit oui*», avec pour objectif de contribuer à soutenir l'agriculture locale et les circuits courts. L'initiative a été portée par les élèves de 2ème professionnelle agricole, sous l'égide de leur enseignante, Anaïs Gatard, qui ont mis le projet sur rail et travaillé tout au long de l'année à son succès. Tous les quinze jours, les adhérents viennent à la MFR retirer leur panier de produits locaux. À l'issue de l'exercice, les élèves ont collecté une somme de 1 300 € qui servira à acheter du matériel socio-éducatif. Autre initiative prise en faveur de la mise en avant de produits locaux : l'accueil tous les jeudis d'une Amapp (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité), pour sa distribution de produits, à laquelle participent des élèves. L'engagement en faveur du développement durable ne s'arrête pas là, puisque sous l'impulsion de Franck Hersant, responsable des CAP 2ème année restauration, un projet de «*mon restaurant responsable*» se met en place, visant à améliorer notamment la valorisation des déchets.
Le séjour en Espagne des élèves de 1ère CGEA dans le cadre du programme ERASMUS, sera poursuivi cette année. Une décision dont se réjouit la présidente de la MFR : «*c'est un projet soutenu par la fédération régionale et une expérience très enrichissante pour nos jeunes, tant d'un point de vue humain que professionnel et culturel…*»

DOMINIQUE BERNERD

▸Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Comment rester positif dans un contexte de crise ? 5 et 6 décembre à Auxerre. Contact : Nathalie Adnet, 03 86 94 82 94
Se convertir au bio en grandes cultures, quelle faisabilité sur mon exploitation ? Le 13 décembre à Venoy. Contact : Patrice Cote, 03 86 94 82 90

Associer les cultures pourquoi pas ? Module 1, le 13 décembre à Venoy. Contact : Eric Bizot, 03 86 64 45 64

Le semis direct sous couvert, est-il fait pour moi ? Le 14 décembre à Auxerre. Contact : Eric Bizot, 03 86 64 45 64

Utiliser les extraits de plantes contre les bioagresseurs. Les 14 et 15 décembre à Venoy. Contact : Aurélie Blondon, 03 86 34 23 40

Utiliser les huiles essentielles en grandes cultures. Le 16 décembre à Venoy. Contact : Christophe Vivier, 03 86 94 22 26

Gérer ma trésorerie. Le 12 décembre à Auxerre. Contact : Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10

Maîtriser le statut du fermage. Le 15 décembre à Auxerre. Contact : Marie-Christine Bret, 03 86 94 22 13

Créer mon aire de lavage/remplissage et gérer mes effluents phytosanitaires. Le 11 janvier 2017 à Auxerre. Contact : Jules Martin, 03 86 94 26 38

Être autonome dans la réalisation de mon plan de fumure et respecter la Directive nitrates avec Mes p@rcelles. Le 12 janvier 2017 à Venoy. Contact : Sandra Martinet, 03 86 94 28 42

Être autonome pour vérifier mes engins de levage. Le 19 janvier 2017. Contact : Richard Wylleman, 03 86 94 22 24

Les analyses de sols : outil de diagnostic des fertilités du sol. Le 26 janvier 2017 à Auxerre. Contact : Valérie Duchenes, 03 86 94 28 40

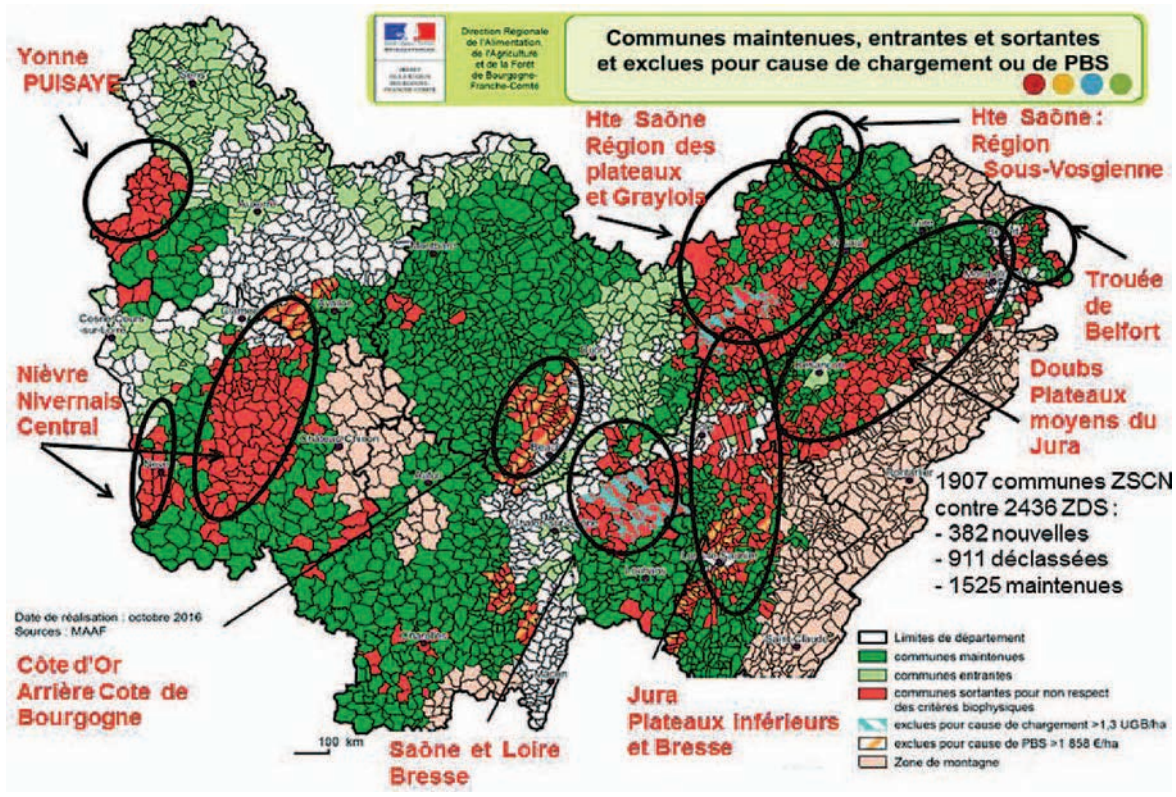
Le CFPPA d'Auxerre La Brosse propose des formations à la soudure :
Soudure initiation : 5 et 7 décembre. Au programme : soudure à plat, ascendante et descendante, découpe de pièces, la sécurité, les différents postes à souder, le décapage de pièces, la soudure à l'arc, etc.
Soudure perfectionnement : 12 et 14 décembre. Au programme : soudure semi-automatique (zinc, étain , fonte), peinture, soudure par point, les métaux et différents alliages
La formation bénéficie d'une prise en charge partielle par le Vivea et le Fafsea
Renseignements au 03 86 94 60 25 et delphine.levasseur@educagri.fr

La FDSEA de l'Yonne organise une «Formation 1ers secours (PSC1)», le vendredi 2 décembre, de 8h30 à 17h30, au 37 rue de la Maladière, à Auxerre.
Au programme : la protection, l'alerte, réaction face à un étouffement, un malaise, un traumatisme, un arrêt respiratoire, des saignements, etc.
Responsable de stage : Marie Dullin. Renseignements et inscriptions au : 03 86 49 48 10 et fdsea.yonne@fdsea89.fr

FRSEA - JA Bourgogne Franche-Comté

Révision des zones défavorisées simples

Cela devait être une révision des zones défavorisées simples, finalement le ministère de l'agriculture propose une révolution pour ces zones difficiles avec, pour la Bourgogne Franche-Comté, plus de 900 communes qui seraient exclues de la première proposition.



Avec les crises agricoles qui perdurent, les nouvelles contraintes environnementales liées aux zones vulnérables, les retards de paiement des aides Pac, la fin de la maîtrise des volumes pour certaines productions agricoles (suppression des quotas laitiers), les aléas climatiques,…, les agricultrices et les agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté pensaient que la coupe était déjà bien pleine pour faire face à ce contexte particulièrement dégradé. Mais c'était méconnaître la machine européenne qui suit sa logique administrative, sans avoir un pilote politique capable de prendre en compte les réalités du moment.

Une réforme plusieurs fois repoussée

Le sujet concerne uniquement les zones défavorisées simples. Les zones de montagne sont exclues de cette réforme. Le classement en zone agricole défavorisée conditionne l'attribution de certaines aides agricoles (ICHN) ou la majoration de ces aides (aides à l'installation, aides à l'investissement).

Pour la région, cette réforme touche néanmoins 71% des bénéficiaires et 48% de l'enveloppe ICHN (Indemnité compensatoire de handicap naturel).

Les zones défavorisées simples ont été définies, dans les années 70, en utilisant des critères socio-économiques. Un règlement de l'Union Européenne rend obligatoire la révision de ces zones sur la base de 8 critères biophysiques et climatiques. Tous les États membres sont concernés par cette réforme à échéance 2018.

8 critères biophysiques pour les zones à contraintes naturelles

Ces 8 critères biophysiques (pierrosité, pente, excès d'eau, basses températures,…) s'appliqueraient de la même façon dans tous les États membres et le classement a conduit à définir les *«zones soumises à des contraintes naturelles»*. Le ministère vient de publier cette première carte pour l'ensemble de la France. En région Bourgogne Franche-Comté, il y a 382 nouvelles communes et 292 000 ha qui rentrent avec ce nouveau zonage, mais plus de 911 communes qui sortent et qui représentent plus de 500 000 ha. Mais au-delà des approches théoriques, en allant sur le terrain, la justification d'exclusion de certaines communes est parfois incompréhensible, d'autant plus que l'administration se refuse à transmettre ses modes de calcul.

Face à ces premières contestations, la Draaf a donné seulement trois semaines à la profession pour transmettre ses remarques.

Nouvelles zones à contraintes spécifiques

Après ce premier classement, la procédure annoncée par le ministère précise que d'autres communes pourront être classées sur la base de critères définis au niveau national ou régional. Ces communes pourront représenter jusqu'à 10% de la surface du territoire national.

Ce deuxième classement conduira à définir les *«zones soumises à des contraintes spécifiques»*.

L'administration travaille sur un ou deux critères complémentaires comme la surface toujours en herbe ou le taux de chargement mais, même en prenant ces critères, il y a encore de nombreux agriculteurs en zone difficile qui risquent d'être exclus de ce nouveau zonage.

Aussi, la FRSEA et les JA de Bourgogne Franche-Comté n'accepteront pas un nouveau découpage qui exclut plus de 500 000 ha de la région avec de nombreux agriculteurs(-trices) confrontés(-ées) à de nombreuses contraintes spécifiques : en particulier les zones herbagères, mais aussi les secteurs en polyculture élevage ou les zones inondables ou fortement boisées, sur des terres superficielles.

COMMUNIQUÉ

Service de remplacement

Un tremplin pour l'installation

Le service de remplacement est un service de qualité, proposé aux agriculteurs qui souhaitent, ou qui doivent, s'absenter momentanément de leur exploitation, sans que cela remette en cause la pérennité de leur outil de travail.

Arrêts maladie, accidents, congés maternité ou paternité, formations,… : les motifs sont multiples pour faire appel au service de remplacement. De plus, avec la crise actuelle, cela peut être un moyen de se ressourcer et de se libérer l'esprit des soucis liés à son exploitation.

Pour remplacer les agriculteurs, on recense, en 2015, 214 ETP (Equivalent Temps Plein) au sein des cinquante services de remplacement (départementaux et locaux) de Bourgogne Franche-Comté.

Les agents de remplacement ont des approches de ce métier complétement différentes.

Il représente un emploi à temps complet pour certains, un complément d'activité ou un tremplin à l'installation pour d'autres comme pour Baptiste Dulier (Service de Remplacement 21) qui travaille au service de remplacement avant de s'installer au sein de l'exploitation familiale. En effet, après avoir terminé son bac pro *«conduite et gestion de l'exploitation agricole»*, Baptiste a souhaité travailler au SR 21 en attendant de s'installer au mois de janvier 2017. Cela lui *«permet d'acquérir de l'expérience et de voir des systèmes de production différents ; ce qui est enrichissant»*.

En travaillant dans différentes exploitations, le projet d'installation des agents qui souhaitent s'installer s'enrichit et se développe grâce aux diverses expériences, au développement de leurs connaissances et savoir-faire sur les systèmes de production et au développement de leurs compétences techniques.

C'est un métier qui permet une bonne insertion dans le secteur agricole, un emploi tremplin pour tous les métiers liés à la production, mais aussi une bonne expérience avant l'installation.

Le service de remplacement apporte un service de proximité, rapide, pour permettre à tout agriculteur et toute agricultrice d'assurer la continuité et la pérennité de son exploitation, en cas d'absence. C'est un dispositif à ne pas négliger pour favoriser l'installation et la transmission des exploitations, un véritable outil de développement agricole. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site www.service-deremplacement.fr ou sur la page facebook Service de remplacement Bourgogne Franche-Comté.

NOÉMIE PERRIGOT



Éco-citoyenneté

Un partenariat Draaf/Orange pour la récupération des mobiles

La Draaf et les lycées agricoles de Bourgogne-Franche-Comté ont décidé de s'engager avec Orange dans une démarche protection de l'environnement, tout en soutenant l'économie sociale et solidaire, grâce à la collecte des mobiles usagés. C'est une initiative inédite en France pour une Draaf.

En France environ 24 millions de portables sont vendus chaque année et 92% des foyers possèdent au moins un exemplaire de cet «*objet phare de la société de consommation*» qui est renouvelé tous les 24 à 36 mois. Aujourd'hui, on estime que plus de 100 millions de mobiles usagés sont stockés dans les foyers français, soit quatre fois plus que le nombre de téléphones mobiles vendus (tous opérateurs confondus). Seulement 15% «*des téléphones portables mis sur le marché*» sont engagés dans des flux de réparation ou de recyclage, alors que 20% à 30% des terminaux stockés aujourd'hui chez les utilisateurs sont fonctionnels et permettraient de faciliter l'accès des personnes à la téléphonie mobile dans les pays émergeants. Ces appareils contiennent par ailleurs des métaux précieux dont les réserves diminuent drastiquement (or, argent) et qui peuvent être récupérés, mais aussi des substances dangereuses pour l'environnement dont il est crucial d'assurer le traitement (lithium, cadmium, composés bromés…).
Cette situation appelle deux types de mesures : soit donner une seconde vie à ces téléphones, soit assurer leur démantèlement et leur recyclage dans le respect de l'environnement.

C'est en partant de ce constat qu'Orange, en partenariat avec Emmaüs International, a mis en place un dispositif de collecte-recyclage entre la France et l'Afrique. Vincent Favrichon, Draaf de Bourgogne-Franche-Comté, ses équipes et les lycées agricoles ont décidé d'adhérer à cette démarche et c'est la première fois en France qu'une Draaf et Orange s'associent sur ce type de projet pour mener une action à portée régionale qui conjugue à la fois protection de l'environnement et le soutien à l'économie solidaire.
Le dispositif repose en premier lieu sur des bornes de collecte destinées à récupérer les mobiles dont les utilisateurs n'ont plus l'usage. Emmaüs se charge ensuite de l'enlèvement, après que l'établissement ait prévenu Orange. Les mobiles collectés sont ensuite triés aux Ateliers du Bocage. Ils sont ensuite soit reconditionnés, soit recyclés en traitant les matières dangereuses et en récupérant les métaux précieux.
L'ensemble des coûts liés à la reprise des mobiles collectés, leur tri, tests et reconditionnement via les Ateliers du Bocage sont financés par Orange et les éventuels bénéfices tirés de la collecte et du recyclage des mobiles sont intégralement reversés à Emmaüs International, pour créer des filières de récupération de déchets de mobiles en Afrique. Ces déchets sont ensuite démantelés, triés puis acheminés en Europe pour y être recyclés.
Le chemin vers une économie sociale et solidaire est encore long, car si cette initiative d'Orange a permis de collecter 10 000 mobiles sur 300 points d'accueil, il faudrait en collecter 25000 pour parvenir à créer un seul emploi solidaire et 100 000 pour un atelier de recyclage en Afrique...



Véronique Morlighem déléguée régionale Orange Bourgogne, était aux côtés de Monsieur Vincent Favrichon, Directeur de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts (DRAAF) pour signer une convention de collecte-recyclage des mobiles dans les lycées agricoles.

La convention qui a été signée jeudi va permettre d'accroître significativement le nombre de mobiles collectés en Bourgogne et en Franche-Comté, grâce à la démultiplication des points de collectes dans lycées agricoles, tout en permettant aussi de sensibiliser l'ensemble des jeunes lycéens et étudiants à l'éco-citoyenneté.

Quelques chiffres qui en disent long...

Le mobile est l'objet le plus répandu sur la planète où il se vend 1,7 milliard de portables par an. Depuis 2010, cinq centres de collecte de mobiles ont ouvert au Burkina Faso, au Bénin, au Niger, en Côte d'ivoire et au Cameroun. À ce jour, ces opérations ont permis la création d'une trentaine d'emplois. Orange entend créer d'ici à 2015, des ateliers dans une dizaine de pays.
Une fois collectés, ces déchets de mobiles sont envoyés en France pour être recyclés aux normes européennes .
Depuis 2010, ce sont ainsi plus de 211 tonnes de déchets qui ont été collectées soit l'équivalent d'1,4 million de mobiles.
En 2015, les actions menées en faveur du recyclage par Orange (boutiques Orange, grandes entreprises, collectivités locales) ont permis de collecter près de 900 000 téléphones mobiles soit une légère baisse de 1% par rapport à 2014… Il y a encore du chemin à parcourir…

Prévention

Apprendre à chuter pour mieux l'éviter…

Annoncées début septembre, les sessions de formation «Gestion de la chute», organisées par la MSA Bourgogne en partenariat avec la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Judo, ont démarré le 13 septembre au CFA de Quetigny et le 3 octobre à la MFR d'Étang-sur-Arroux. Les élèves de la filière équine bénéficient de cours dispensés par un professeur de judo diplômé d'État, sur les méthodes d'apprentissage de la chute.

C'est donc affublés d'un kimono tout neuf et pieds nus sur le tatami, qu'au lendemain de la rentrée scolaire, ces jeunes ont découvert le judo en même temps qu'ils apprenaient à se connaître ! Rien de tel pour créer une cohésion de groupe !
Après la présentation de la formation par l'intervenant et le salut inévitable, code moral du judo oblige, la première partie du cours était réservée aux échauffements, pratique nécessaire et commune à tous les sports pour éviter les claquages et autres mauvaises surprises. Gainage, abdominaux, pompes, équilibre, souplesse, mobilité ont été les premiers exercices effectués par le groupe pour se préparer physiquement et mentalement à l'effort. Les élèves se sont ensuite essayés à la chute arrière, première étape de l'apprentissage. En position debout, l'élève s'accroupit, se laisse basculer en arrière et au contact du sol, vient frapper fortement ce dernier avec la paume des mains pour amortir la chute, puis se relève, sans oublier, dans chaque étape, de bien positionner son corps, sa tête et ses membres pour éviter de se faire mal.
Chuter n'est jamais un choix, mais souvent la conséquence d'un acte mal évalué, alors se laisser délibérément chuter et de surcroit, en arrière n'est pas chose simple et souvent l'appréhension s'en mêle ! Mais les élèves ont joué le jeu et tant mieux ! En effet, dans les sessions suivantes, ils apprendront à chuter en avant, en longueur, en hauteur, latéralement, avec ou sans équipement hippique… Il leur faudra donc une bonne dose de courage, de confiance et de contrôle de soi, mais au final, ils connaîtront et maîtriseront les techniques de chute. Un acquis nécessaire dans leur futur métier qui, si cela devait arriver, les aidera à anticiper au mieux la chute, à l'appréhender, à en atténuer les conséquences et surtout à la comprendre pour, à l'avenir, l'éviter…
Après Quetigny et Étang-sur-Arroux, ce sont les élèves de la filière équine du CFA de Champignelles dans l'Yonne, qui «*se frotteront*» au tatami dès janvier prochain. Nul doute qu'ils apprécieront eux aussi, de vivre cette expérience inscrite dans leur cursus scolaire en filière équine. Une expérience originale certes, mais dont la nécessité ne fait aucun doute au regard du nombre d'accidents du travail déclarés dans la filière équine chaque année et qui sont majoritairement des chutes de cheval.



MSA Bourgogne

Inra

Manger plus sain peut conduire à améliorer les pratiques agricoles

Améliorer sa nutrition, notamment au travers d'une alimentation plus riche en omégas 3 naturels, peut conduire à améliorer les pratiques agricoles. Une alimentation plus saine amène en effet à diversifier les cultures, et notamment celles qui sont alternatives au modèle maïs-soja, comme celles du lin et des algues. C'est la conclusion du programme de recherche Agralid piloté par l'Inra, qui a été présenté à la presse le 7 novembre.

Comment améliorer nos apports nutritionnels en optimisant nos pratiques agricoles ? Depuis plus de trois ans, des équipes de chercheurs travaillent sur cette problématique dans le cadre du programme Agralid. Les conclusions de ces travaux ont été développées le 8 novembre dans un congrès de restitution. Le programme Agralid coordonné par l'Inra implique la coopérative Terrena, la filière Bleu-Blanc-Cœur et la société bretonne Valorex, qui fabrique des aliments à base de graines entières de lin, lupin, pois, colza, féverole pour plus de 20 000 élevages. Les travaux d'Agralid ont été débattus dans un congrès de restitution le 8 novembre.

De la nutrition à l'agronomie

Première conclusion : les chercheurs ont constaté que l'incorporation de graines de lin oléagineux extrudées dans les rations du porc charcutier (en général à hauteur de 2 à 3%, en tout cas pas plus de 5%) se traduit dans la côte de porc par un taux d'omégas 3 multiplié par 5 par rapport à une côte de porc standard. Cet effet est amplifié dans les graines dépelliculées, parce qu'en enlevant l'enveloppe on concentre les acides gras. *«Le choix du mode de production des produits animaux (viande, oeufs, produits laitiers) se révèle être un levier efficace d'amélioration des apports en acides gras dans la population française»*, résume Agralid.

«Deuxième conclusion : l'alimentation incluant de la graine de lin extrudée a une incidence positive sur l'efficacité de l'élevage. Elle augmente le taux de muscle chez le porc. Le taux est augmenté d'un point, passant de 59% de muscle à 60%, a indiqué Jacques Mourot, chercheur à l'Inra. Dans ce cas l'éleveur gagne en rémunération. Chez le producteur de graines, le choix de la variété de lin influence beaucoup le taux d'omégas 3 dans la graine : le taux peut varier de 1 à 25, selon la variété, d'après Jacques Mourot».

Appel à une production de micro-algues pour l'alimentation animale

Troisième conclusion : le développement de cultures comme le lin est intéressant sur le plan agronomique. Parce que c'est une culture qui nécessite peu de traitements phytosanitaires. Et parce que son insertion dans les rotations agronomiques est un maillon de plus pour éviter la répétition des cultures. C'est donc un élément favorable à la résistance des plantes aux maladies. Le lin oléagineux peut être cultivé dans quasiment toutes les régions françaises, sauf le Sud-Est, a indiqué Guillaume Chesneau, directeur R & D (recherche-développement) de Valorex. *«L'alimentation courante, celle qui découle du modèle maïs-soja classique, est trop riche en omégas 6. Il faudrait rééquilibrer l'alimentation avec davantage d'omégas 3».* Les omégas 3 sont produits par l'herbe, le colza, le chanvre, et surtout le lin, puis sont véhiculés par l'animal.

«Les chercheurs estiment qu'outre le lin, on pourrait développer d'autres cultures apporteuses d'omégas 3. Le chanvre par exemple, mais il n'est pas encore rentable, estime Guillaume Chesneau. En revanche, la culture de certaines micro-algues riches en omégas 3, telles la schizochytrium, serait viable économiquement, selon Jacques Mourot. D'où un appel des chercheurs à développer le débouché des micro-algues dans la nutrition animale, alors que jusque-là les micro-algues sont surtout transformées en suppléments alimentaires par comprimés. Dans ce cas, la partie des omégas 3 la plus facile à extraire serait destinée aux suppléments nutritionnels, le co-produit étant alors valorisé en nutrition animale».

M.N.

Les consommateurs prêts à jouer le jeu des menus *«filière»*

Les chercheurs d'Agralid ont mené une expérimentation auprès de 300 personnes dans deux restaurants d'entreprise, à Nantes et à Rennes, dont il ressort que les consommateurs sont prêts à jouer le jeu des menus *«filière»*, basés sur l'identification de l'origine et du mode de production des aliments. Il s'agissait de présenter aux consommateurs différents types de menus : un menu *«santé»* optimisé sur le plan nutritionnel, un menu végétarien à faible impact carbone et un menu *«filière»*. Résultat : *«Le menu végétarien, qui met l'accent sur les seuls arguments environnementaux, est celui qui a recueilli le plus mauvais score en termes de choix». «Quand on présente un menu à un Français, on devrait lui parler "alimentation " et non "nutrition". Il faut lui parler d'origine des produits et pas seulement d'équilibre nutritionnel»*, a commenté Mohamed Merdji, professeur à Audencia business school de Nantes, spécialisé dans l'évolution des goûts et aversions alimentaires. Cette étude suggère que si les consommateurs préfèrent ce genre de menus, les filières d'alimentation nutritionnelle ont un bel avenir, et les bonnes pratiques culturales aussi.

Transformation

La bio dope les investissements

Tous les indicateurs de croissance sont au vert concernant le secteur de la bio en France.

Si les conversions dans le monde agricole continuent de plus belle en 2016, côté transformateur aussi, la mutation est en marche. Une nouvelle enquête, révélée le mercredi 9 novembre, le confirme. *«La transformation bio est très dynamique dans notre pays, en terme de chiffre d'affaires mais aussi et surtout en terme d'investissements. Ça c'est très important»*, souligne l'économiste libéral Nicolas Bouzou lors de la présentation de l'étude menée par son cabinet de conseil Asteres et dévoilée le mercredi 9 novembre.

Le secteur de la bio est en train de s'industrialiser à grande vitesse sous l'impulsion d'investissements records. +80% en 2014 et + 50% en 2015. Le marché français de la transformation bio dans le secteur de l'agroalimentaire représentait en 2015 près de 3,5 milliards d'euros. La capitalisation des entreprises c'est-à-dire de leur fonds propre, continue elle aussi d'augmenter année après année (+8 % en 2015 et +10% en 2015).

Ces croissances ont été permises par l'entrée de nouveaux investisseurs et des profits dans le secteur. Ainsi, les taux de marges se sont redressés de 2,8% en 2013 à 3,4% en 2015, participant grandement à ces effets d'aubaine. Selon l'économiste, ces marges vont s'accroître dans les prochaines années, accentuant de fait les gains de productivité. En rapport à l'emploi cette fois, la transformation bio, tous secteurs confondus dans l'étude, c'est-à-dire comprenant l'agroalimentaire, la cosmétique, le textile, les compléments alimentaires et les produits d'entretien, connaît une croissance de ses effectifs plus mesurée, de l'ordre de +4% par an en moyenne. Du point de vue de Nicolas Bouzou, ces augmentations *«sont suffisamment modérées pour permettre des gains de productivité»*.

Effet *«boule de neige»*

En bio, le secteur de l'agroalimentaire a été un véritable précurseur. Les secteurs de la cosmétique (+10%, chiffres 2015), des compléments alimentaires (+5%), du textile (+3%) ou des produits d'entretien (+13%) ont emboité le pas, affichant eux aussi des parts de marché bio en hausse considérable. Les ouvertures de nouveaux magasins bio (+17% en 2015) sont autant de témoignages de cette tendance de plus en plus visible. *«Contrairement à ce que l'on peut penser, l'aide publique est extrêmement faible. La croissance du bio s'appuie sur la performance des entreprises et essentiellement sur l'innovation»*, explique Benoit Soury, président de Natexbio, la fédération des professionnels de la filière bio.

Selon lui, la croissance de l'alimentation bio est de 12 à 15 fois supérieure à celle de l'alimentation traditionnelle, mais il met en garde sur les phénomènes de concentration de l'offre, *«on peut débattre sur le côté bon ou mauvais de cette concentration, mais il faut qu'elle permette de rendre les produits plus abordables»*.

En outre, ce dernier a longuement insisté sur la nécessité de conserver les cahiers des charges exigeants. Au niveau européen, le débat sur le sujet est en cours. *«Les contrats doivent rester annuels, basés sur des objectifs de résultats et pas seulement de moyens, afin de construire un vrai positionnement»*, affirme Benoit Soury.





Journée technique Arvalis

Piloter au plus juste en 2017

Le 8 novembre dernier, Arvalis a tenu sa traditionnelle réunion régionale à Beaune. Après un retour sur la calamiteuse année 2016 et ses conséquences sur les exploitations céréalières, il était important de poser les bases pour 2017. Les semis sont prometteurs, mais la situation économique des grandes cultures impose la plus grande vigilance.

La campagne 2016 va laisser des traces et produira ses effets en 2017 et 2018, c'est une évidence quand on considère les résultats de cette récolte hors normes dans le mauvais sens du terme. Et ce ne sont pas les récoltes d'automne qui vont améliorer le tableau. «*Il va falloir boire le calice jusqu'à la lie*» regrette le président d'Arvalis BFC Didier Lenoir, en introduisant la journée technique régionale qui s'est déroulée à Beaune le 8 novembre dernier. En revanche pour le moment «*tous les espoirs sont permis lorsque l'on observe les belles levées des semis*». Si la messe est dite pour 2016, tous les espoirs sont permis pour 2017. Il va donc «*falloir piloter au plus juste, bien mesurer ces choix stratégiques et tactiques*» confirme Luc Pelcé. Faire les bons choix poste par poste, sans perdre de vue la cohérence de l'ensemble du système, raisonner chaque euro sur plusieurs années... représentent autant d'enjeux majeurs pour les exploitations mis à mal en 2016 qui doivent absolument retrouver de la compétitivité. C'est tout l'enjeu aussi du conseil en agriculture et cette réunion rassemblait justement les conseillers techniques et représentants des organismes stockeurs et des chambres d'agriculture.

Exception faite pour le colza, qui ne s'en tire pas trop mal en 2016, toutes les filières française accusent le contre-coup de la récolte 2016. Entre petite récolte, problèmes de qualité et prix en berne... les exploitations céréalières françaises accusent le coup. Sur la ferme France, 70% d'entre elles enregistrent un résultat négatif et en Bourgogne Franche-Comté ce sont 90% des exploitations qui passent dans le rouge. Ces mauvais résultats mettent en péril la compétitivité des exploitations pour au moins deux ans prévoit Arvalis. La conséquence pour 2017, c'est que les exploitants ont encore moins le droit à l'erreur que d'habitude. Toute erreur de pilotage peut aggraver la situation. Il s'agit notamment de construire la récolte 2017 en distinguant les intrants à fonction de production (azote, fingicides), «*qui assurent la base de la production*» ; les intrants à effet de seuil (herbicides, insecticides, régulateurs) qui doivent être raisonnés «*au cas par cas*» ; les intrants patrimoine (fumure de fond, herbicides) à mettre en oeuvre «*si on en a les moyens afin de préparer les futures bases de production*».



Dans une Digiferme on imagine ce que pourrait être la ferme numérique de demain, dans ce domaine les promesses ne manquent pas et certaines start-up's surfent sur cette vague.

En 2016, l'intensification des intrants n'a pas porté ses fruits sur les facteurs de production, «*plus on mettait d'azote plus on perdait en rendement*». Au final on a comptabilisé deux fois plus de paille que de grains dans des proportions très supérieures à l'historique. Avec sa forte variabilité, 2016 ne ressemble à aucune autre année, ses résultats seront cependant intégrés aux chiffres pluriannuels. En 2017 retour aux recommandations agronomiques les plus communément partagées, «*ce que l'on connaît*», et nécessité d'un pilotage de précision.

AMK

Azote et variétés : futurs duo gagnants

Dans la catégorie des intrants permettant de produire plus, l'azote représente environ 40 % des charges des exploitations suivies. Mais comment interagit cet élément chimique en fonction de la variété ? De récentes études en biotechnologies ont livré de premières explications pour des applications agronomiques pratiques. Mais pour l'heure, «*l'enjeu reste faible puisque l'augmentation est de 0,13 kg de matière sèche par kg d'azote chaque année*», regrettait Diane Chavassieux d'Arvalis. Reste l'identification néanmoins d'un effet «*progrès génétique valorisant l'azote*», par la conversion de la plante plutôt que par l'absorption. Les nouvelles biotechnologies – en particulier la génomique – s'orientent déjà pour sélectionner le(s) gène(s) valorisant(s) mieux l'azote. Autre gène(s) recherché(s), ceux liés à la tolérance à la carence azotée. En effet, certaines variétés «*perdent un peu moins*» en situations carencées, observe Arvalis. Un indice de tolérance pourrait donc bientôt faire son apparition dans les catalogues des variétés inscrites au CTPS.

Un autre critère génétique (GPD : Grain Protrein Deviation) est déjà utilisé pour orienter le choix variétal vers le meilleur couple rendement - teneur en protéines . L'objectif étant de choisir des variétés qui, au regard de leur niveau de rendement, accumule davantage de protéines dans ses grains que la moyenne des autres variétés.

CM



▶ Repètes

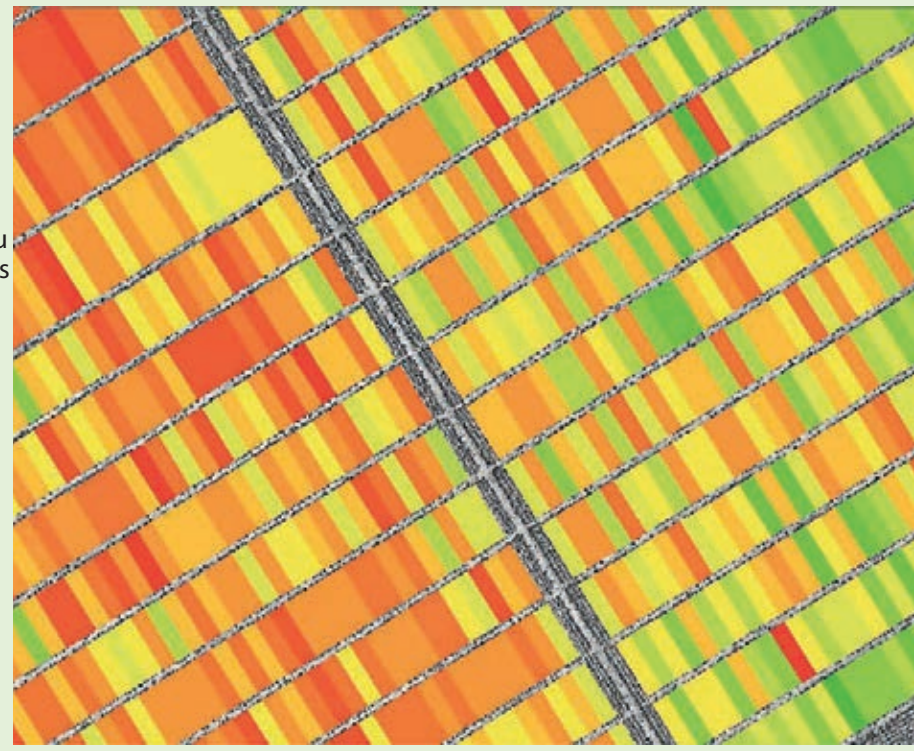
Comment gérer la résistance des fongicides sur les céréales à paille ?

Les essais et les résultats des analyses montrent une augmentation importante des souches de septoriose résistantes aux triazoles. Cette évolution va dans le sens de ce qui s'est passé en Irlande et dans le Royaume-Uni il y a quelques années. Avec en plus l'apparition de résistance au SDHI (famille de molécules fongicides). La stobilurine montre un intérêt sur des variétés sensibles à l'helminthosporiose.

Comment ralentir la résistance ? Arvalis recommande d'alterner les triazoles et de limiter leur nombre ; de pratiquer une seule application de SDHI et un chloro au moins. L'association de matières actives avec des modes d'actions différentes est validée aussi (SDHI+triazoles+chloro).

Digifermes : drones et robots à perfectionner

A Saint-Hilaire-en-Woevre, Pascaline Pierson est en charge d'une Digiferme «*pour imaginer ce que pourrait être la ferme numérique de demain*». Pas une mince affaire au vu du rythme des évolutions numériques, technologiques et agronomiques. «*On imagine l'accès à un grand nombre de nouvelles données acquises de manière automatique ou simple*». Ces Big data devant ensuite «*se parler entre elles*» afin de faciliter les décisions des agriculteurs. Les «*promesses ne manquent pas*» en ce sens de la part des start-up's.


La fiabilité des données collectées par drones et capteurs n'est pas encore totalement établie : seul l'homme pour le moment est capable de différencier et de déterminer les différents stades d'adventices à 100%. Les technologies doivent encore faire leurs preuves...

L'Institut a lui choisi en priorité les questions liées au désherbage : mécanique ou chimique (ou biochimique). Qui dit numérique, dit automatique, dit peut-être robotique. Arvalis a testé le robot Oz de Naïo, il n'est pas adapté aux grandes cultures, mais il s'agit de savoir « ce qu'il a dans le ventre »....

CM

Terres Inovia

Choisir sa variété de pois de printemps pour la campagne 2017

Les surfaces en pois de printemps pourraient de nouveau augmenter en 2017 suite au recul des semis de pois d'hiver mais aussi aux difficultés d'implantation du colza (non semis et retournements).

Le pois de printemps est envisageable dans de nombreux milieux mais il faut éviter les sols à très faible réserve utile et très caillouteux (récolte). On peut rappeler que l'implantation est une phase primordiale. Il est important de limiter au maximum les tassements du sol en surface (pour favoriser les nodosités) et en profondeur (pour favoriser l'enracinement). Derniers points, il faut veiller à ne pas semer trop dense et privilégier un sol ressuyé et réchauffé.

Rendement, hauteur à la récolte et précocité à floraison dans les secteurs à forte contrainte hydrique sont les principaux critères à prendre en compte dans le choix d'une variété. Pour les secteurs séchants ou dans les sols à faible réserve hydrique : la précocité variétale est un critère important. En effet, il est important de choisir des variétés précoces à floraison et à maturité afin de limiter l'impact des coups de chauds et de stress hydrique durant la floraison et/ou le remplissage.

Regroupement national

Nouveautés 2016 :

Quatre nouvelles variétés ont été testées cette année : Karpate, LG Aspen, LG Auris et Trendy.

• KARPATE obtient de bons rendements (103.0 %). Elle est aussi précoce que Kayanne, a une bonne tenue de tige, un PMG et une teneur en protéines dans la moyenne.

• LG ASPEN présente un potentiel de rendement intéressant (101.4 %), un PMG et une teneur en protéines dans la moyenne mais une hauteur à la récolte très faible. Elle est plus tardive (+ 4 jours par rapport à Kayanne).

• LG AURIS présente également un bon potentiel de rendement (101.2 %), un PMG dans la moyenne basse (228 g) et une bonne teneur en protéines (24.0 %).

• TRENDY a un indice de rendement de seulement 97.6 %, une bonne tenue de tige, un PMG et un taux de protéines dans la moyenne.

Variétés référentes :

Pour les variétés évaluées depuis plusieurs années, on retrouve en tête du classement national et des classements régionaux : Kayanne et Astronaute.

• KAYANNE, valeur sûre dans toutes les régions, reste toujours bien placée cette année (102.9 %). Sa tenue de tige à la récolte est de 45 cm, son PMG est de 225 g et sa teneur en protéines de 23.4 %.

• ASTRONAUTE, inscrite en 2012, présente un indice de rendement de 105.3 %, une hauteur de récolte de 54 cm (comme Safran), un PMG dans la moyenne (242 g) et un taux de protéines de 24.0 %.

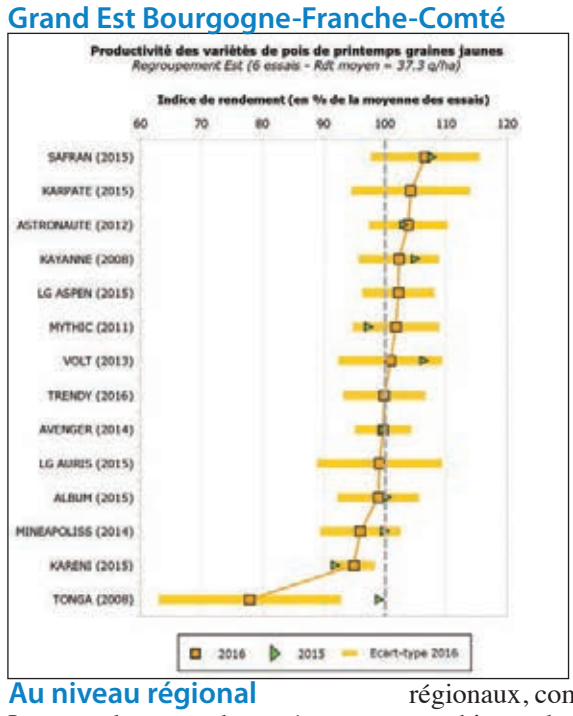


Photo : L. Jung, Terres Inovia

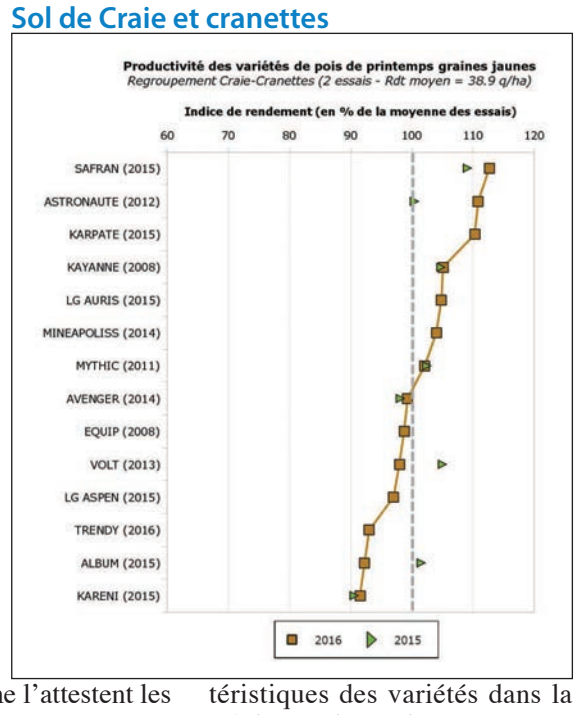
Recommandations variétales pour 2017

		Hauts de France	Grand Est	Sol de Craie et cranettes
Valeurs sûres	3 ans et +	Astronaute Avenger Kayanne Mineapoliss Volt	Astronaute Kayanne Volt	Astronaute Kayanne Mythic
A confirmer	2 ans	Safran	Safran	Safran Volt
A suivre	1 an	Karpate LG Auris LG Aspen	Karpate LG Auris LG Aspen Trendy	Karpate LG Auris

Grand Est Bourgogne-Franche-Comté



Sol de Craie et cranettes



Au niveau régional

Les tendances observées au niveau national se confirment dans les différents regroupements régionaux, comme l'attestent les graphiques dessus.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des résultats et caractéristiques des variétés dans la rubrique pois - variétés sur www.terres.inovia.fr.

F.BOIZET - D.DE FORNEL - TERRES INOVIA

Publi-rédactionnel

O'SiToiT

Trois centrales photovoltaïques inaugurées à Brazey en Plaine



Le groupe Curé Emballage, entreprise spécialisée dans le recyclage, la valorisation et le traitement de palette de bois (20 000 t de bois par an) et basée à Brazey en Plaine, a inauguré récemment trois centrales photovoltaïques installées sur la toiture de son site logistique. Un projet à la fois économique et écologique, proposé et accompagné par O'SiToiT et financé pour deux d'entre elles, en tiers investissement.

C'est en 2009 qu'Yves Curé, dirigeant du groupe Curé Emballage, a entamé une réflexion pour désamianter ses 17 000 m² de toiture, afin de se mettre en conformité. *«Nous avions envie de participer aux énergies renouvelables et de nous tourner vers les panneaux photovoltaïques. Seulement, nous étions aux prémices et beaucoup de sociétés se lançaient dans ce métier, sans vraiment s'y connaître»*, se souvient-il. Il était alors difficile de prendre position et de s'engager. Le projet a même failli *«capoter»* en 2011…jusqu'à la rencontre avec O'SiToiT, qui reprend le dossier. O'SiToiT et ses partenaires ont commencé par désamianter le toit, recouvrir en bac acier, poser un système d'intégration, avec les 886 modules photovoltaïques, et l'installation électrique. Mise en service : le 23 avril 2012. *«Nous avons respecté les délais qui étaient très serrés !»* se rappelle Bruce Febvret, dirigeant d' O'SiToiT.

Mais voilà, il reste encore des bâtiments inexploités sur le site logistique et pour Yves Curé, il est encore trop tôt pour son entreprise d'investir davantage. Bruce Febvret propose alors à Yves Curé de développer son projet en tiers investissement. Le principe est simple : le propriétaire des toitures n'investit rien et reçoit une redevance en contrepartie de la mise à disposition de ses toitures. O'SiToiT gère l'ensemble du projet, l'ingénierie technique et financière du dossier, la construction des centrales, le financement et l'exploitation/maintenance. C'est une formule clé-en-main, très sécurisante pour le propriétaire qui peut alors garder sa capacité financière pour son cœur de métier tout en bénéficiant de l'image positive des énergies renouvelables. Un troisième acteur est donc entré dans l'aventure : Jean-François Vaury, green investisseur. O'SiToiT a donc monté un dossier pour les deux projets de toiture dans un cadre législatif changeant en plein débat sur la transition énergétique. Malgré tout, le projet a été retenu ! *«Nous avons pu développer un premier projet de 242 kWc et un second de 247 kWc»*, explique Bruce Febvret.

Au total, 2770 modules ont été installés sur les trois toits. Cela représente 700 kWc de puissance installée. *«Les trois centrales du groupe Curé Emballage représente un tiers de la consommation en électricité pour les usages normaux (hors chauffage et eau chaude) de Brazey-en-Plaine et permettent d'éviter 360 tonnes de CO2 par an»* précise Bruce Febvret.

O'SiToiT - 21110 Aiserey - N° Vert : 0805 692 270 - www.o-sitoit.com

Alimentation animale

Couverts végétaux au menu

Avec de bonnes valeurs nutritives pour les animaux (96 g PDI/UFL en moyenne), les couverts végétaux peuvent être utilisés au pâturage ou en affouragement en vert, moyennant une étude préalable de leur valeur énergétique et azotée ainsi qu'une évaluation de leur risque acidogène.

Arvalis - Institut du végétal a évalué les valeurs nutritives d'une vingtaine de couverts utilisés comme cultures intermédiaires sur sa station expérimentale de La Jaillière (44) : moutarde blanche, radis, millet, moha, avoine strigosa, colza fourrager, RGI, etc.
Les valeurs énergétiques des couverts, estimées à partir des dégradabilités de la matière sèche et des fibres NDF après 48h d'incubation (essai in sacco, avec sachet nylon dans le rumen), montrent des valeurs plutôt élevées, en moyenne à 0,76 UFL. Le calcul de la dégradabilité de la matière azotée totale a permis de préciser les valeurs azotées des fourrages calculées en moyenne à 74 g PDIE et 97 g PDIN par kgMS avec cependant une très grande variabilité en fonction du type de fourrages et du stade de récolte.

Protéines digestibles bon marché

Les couverts semés en août et exploités en novembre présentent des valeurs nutritives élevées lorsqu'ils sont exploités avant les stades floraison ou épiaison, dépassant 0,75 UFL de teneur en énergie et 100 g/kg MS de valeur PDIN. Avec 111 g PDIE/UFL et 195 g PDIN/UFL en moyenne pour les espèces étudiées, les légumineuses confirment leur intérêt pour apporter des protéines digestibles à moindre coût. Avec 85 g PDIE/UFL, les crucifères exploitées avant floraison présentent un bon équilibre de valeurs énergétiques et azotées.

Limiter l'ingestion des couverts jeunes

Pour le risque acidogène, la part de MS dégradée mesurée après quatre heures d'incubation permet de distinguer les fourrages à risque potentiel comme le colza fourrager et le RGI. Ingérés à un stade jeune, ils présentent une dégradation de matière sèche de l'ordre de 75 % à 4 heures d'incubation dans le rumen. Il est alors nécessaire de prévoir un pâturage au fil ou un affouragement en vert en les limitant à 3-4 kg MS/jour/vache laitière.
Des essais conduits par Arvalis-Institut du végétal au cours de l'automne-hiver 2010-2011 ont montré des niveaux de production de matière sèche et de qualité largement en faveur des associations graminées/légumineuses.

Les associations végétales bien valorisées

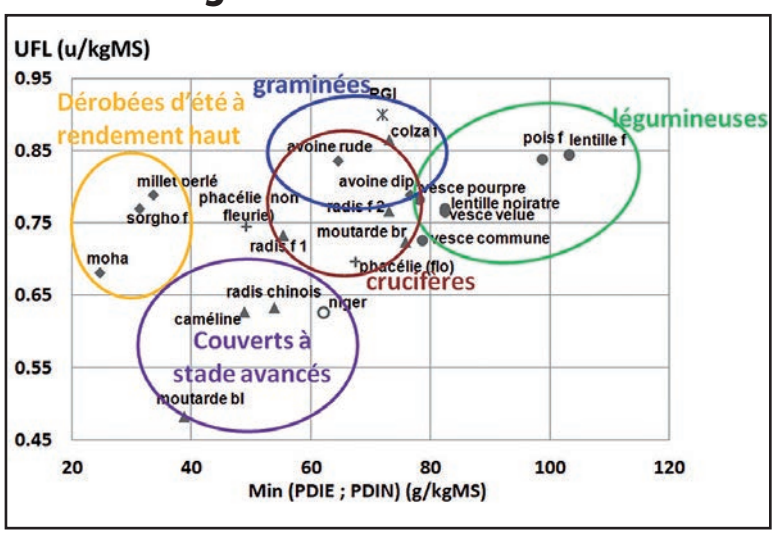
Alors qu'un blé ou un colza seuls récoltés en sortie d'hiver ne produisent respectivement que 0,6 et 0,9 t MS/ha, les rendements montent à 1,85 t MS/ha pour une association ray-grass d'Italie / trèfle incarnat. Les complémentarités de valeurs nutritives entre familles botaniques renforcent l'intérêt des mélanges d'espèces en interculture. Ces couverts peuvent être exploités par les bovins et les ovins pour prolonger la saison de pâturage en fin d'été et automne et ainsi limiter l'utilisation des fourrages conservés. Un essai sur deux ans mené à Mirecourt (88) par la Chambre d'Agriculture des Vosges et l'Institut de l'Élevage a ainsi montré que les agneaux élevés sous la mère au pâturage sur un couvert hivernal (association de graminées, légumineuses et crucifères produisant 1,85 t MS/ha) ont présenté des croissances supérieures de l'ordre de 20 g/jour (+ 6,5 %) par rapport aux agneaux élevés en bergerie avec du foin et des concentrés.

ALEXIS FERARD
(ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL)



Les couverts végétaux peuvent être utilisés pour l'affouragement en vert des vaches laitières.

Valeurs énergétiques et azotées des 17 couverts végétaux utilisés en interculture



f : fourrager, flo : floraison, br : brune, bl : blanche
Min (PDIE ; PDIN) : valeur minimale entre les teneurs en PDIE et PDIN.

Cultures intermédiaires

Comment détruire les couverts ?

Selon les cultures intermédiaires, certains modes de destruction sont plus adaptés que d'autres. Tour d'horizon des possibilités.

Avant de choisir le mode de destruction du couvert, il faut déterminer la date d'intervention. Celle-ci relève d'un compromis entre deux objectifs : laisser le temps au couvert de jouer pleinement son rôle (piégeage de nitrates et protection du sol) et éviter un effet dépressif sur la culture suivante (en préservant la disponibilité en eau et en azote sans gêner son implantation).

La date de destruction se raisonne en fonction de la culture suivante, de l'espèce du couvert et du type de sol (tableau 1). Si l'on exclut les contraintes liées au travail profond en sols argileux, on peut retenir que la destruction du couvert peut intervenir juste avant le semis d'une céréale d'hiver, ou environ deux mois avant l'implantation d'une culture de printemps.

De manière générale, un couvert bien développé est plus facile à détruire qu'un petit couvert, malgré un risque de bourrage plus élevé pour certains outils.

Parmi les différents modes de destruction possibles, le glyphosate est apprécié pour sa facilité de mise en œuvre. Il est assez peu dépendant de l'humidité du sol, présente de gros débits de chantier et l'intervention n'affecte pas la structure du sol. De nombreuses espèces sont sensibles à cet herbicide, en particulier les graminées. Il est également possible d'y associer du 2.4D pour améliorer l'efficacité de l'intervention sur les couverts de dicotylédones.

Le broyage facilite le travail du sol à venir

Le broyage est une technique très répandue et facile à mettre en œuvre. Il permet de réduire le volume de la végétation, ce qui facilite ensuite le travail du sol. Puisque le broyeur ne touche pas le sol, seul la portance du sol est à prendre en compte pour éviter la compaction. L'autre particularité de cette technique est de laisser 100 % des résidus en surface pour une bonne protection du sol. Cependant, le broyage est déconseillé sur des couverts de graminées puisque ces dernières sont capables de repousser après une coupe.

En cas de labour, il est possible de profiter du retournement du sol pour détruire le couvert sans passage supplémentaire. Dans ce cas, la destruction du couvert ne génère rien de plus en termes de coût que la pratique habituelle sans couvert. En revanche certaines complications peuvent survenir. Après enfouissement, des pieds peuvent repartir via leurs organes de réserve. C'est notamment le cas avec du radis ou de la navette. Des bourrages peuvent également arriver en présence de couverts très hauts comme la moutarde.

Laisser le gel opérer

Laisser le couvert gelé est sans aucun doute la solution idéale. Cependant, l'apparition du gel à des températures suffisamment basses est aléatoire et parfois tardive par rapport aux objectifs de date de destruction. Cette option est donc plus pertinente dans les régions au climat continental comme le nord-est de la France ou les secteurs de montagne. Il est possible de prédire ses chances de réussite en fonction du climat local, de la date de destruction souhaitée et des espèces de couvert semées.

Roulage sur sol gelé

Le roulage des couverts par des températures négatives peut fonctionner en hiver : les blessures provoquées par le rouleau amplifient les effets du gel sur les plantes. Un roulage permet de garder le sol recouvert de résidus. Mais il peut occasionner des tassements du sol sous les roues du tracteur, en particulier si le sol n'est pas gelé sous le couvert. Le roulage effectué sur des petites gelées a une bonne efficacité sur de nombreuses espèces gélives, en particulier si elles sont bien développées.
À l'inverse, les couverts peu gélifs (graminées adventices ou repousses de blé) sont peu sensibles au roulage. En l'absence de gel, les résultats d'un roulage sont décevants sur quasiment toutes les espèces.

Option déchaumage

Utiliser un outil de déchaumage peut permettre de détruire un couvert tout en préparant le lit de semences de la culture suivante. Cette stratégie conjugue coût et débit de chantier plutôt favorables. Les outils de ce type sont nombreux : déchaumeurs à disques indépendants, bêches roulantes, cultivateurs à deux ou trois rangées de dents.

DAMIEN BRUN

	Culture suivante		
Type de sol	Blé, orge d'hiver	Betterave, lin, orge, pois, féverole de printemps	Maïs, tournesol
Limons sain, craie, sable	Juste avant le semis	De mi-novembre à mi-décembre	De novembre à février (au plus tard début mars)
Limon argileux, sol argilo-calcaire	Juste avant le semis	De mi-novembre à mi-décembre	Labour: dès le 15/11 Non-labour: entre le 15/11 et le 1/2 selon climat et vitesse de ressuyage
Sol argileux	Non-labour: juste avant le semis Labour: anticiper la date de destruction et de labour	Non-labour: 15/11 Labour: anticiper la date de destruction et de labour	Non-Labour: mi-novembre à mi-décembre Labour: anticiper la date de destruction et de labour

Élevage caprin

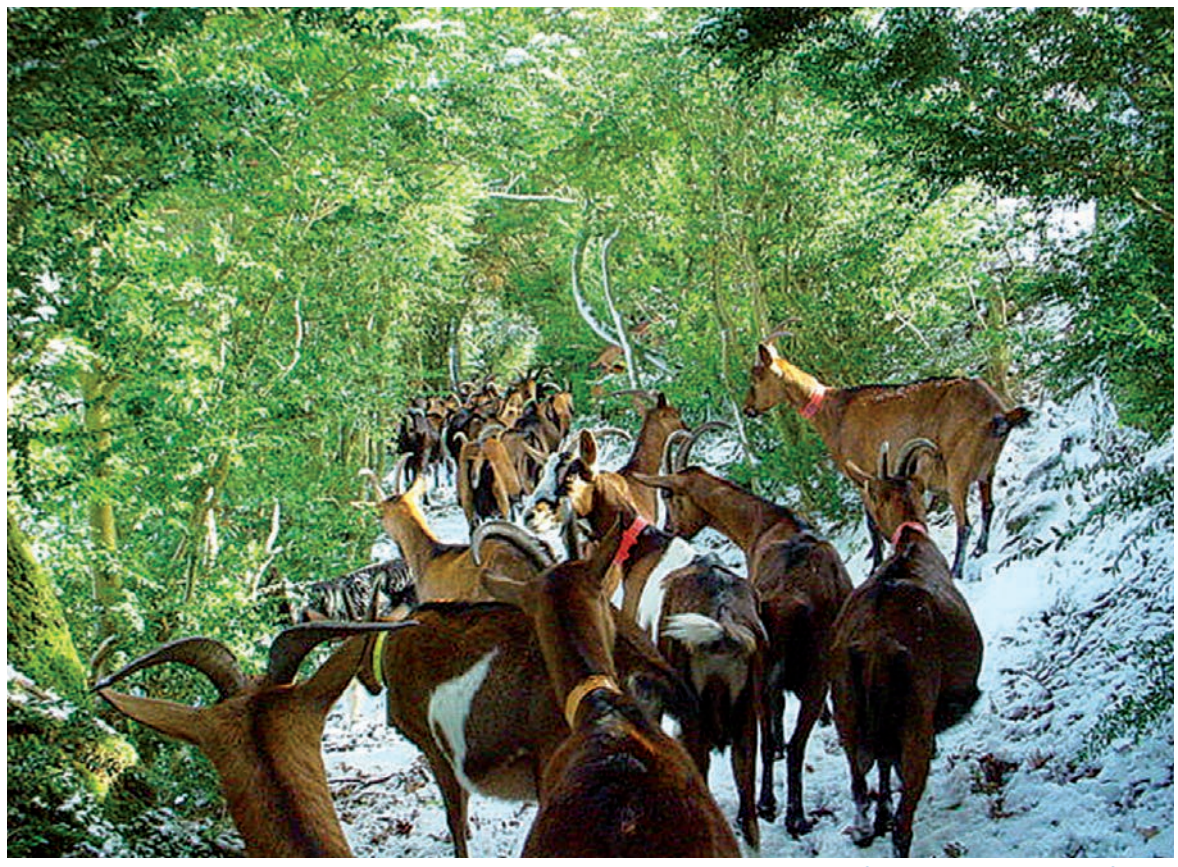
Le GPS pour plus d'efficacité

Le témoignage de Rachel Deveze, éleveuse de chèvres alpines chamoisées dans les Hautes-Corbières, est un exemple d'application des nouvelles technologies pour réduire l'astreinte dans la conduite de troupeaux de petits ruminants.

C'est par un témoignage vidéo qu'a commencé la conférence consacrée à *«l'élevage de précision pour les petits ruminants»*, organisée dans le cadre du Sommet de l'élevage. Rachel Deveze, éleveuse de chèvres laitières dans l'Aude, est confrontée depuis son installation à la tâche difficile de retrouver quotidiennement ses animaux afin de les conduire en salle de traite. *«Nos chèvres pâturent quasiment toute l'année sur une zone qui représente une centaine d'hectares, dans le massif de Hautes-Corbières. Le relief est accidenté, en grande partie boisée… ce qui fait que nous consacrions avec mon mari parfois plusieurs heures à localiser le troupeau ! L'un de nous partait en 4X4 sur la route des crêtes et essayait de les apercevoir en contre-bas. Les chèvres sont des animaux difficiles à prévoir, d'autant plus que les nôtres sont issues d'un troupeau semi-sauvage des Pyrénées : en fonction de la météo, de leur humeur, de la végétation… elle vont privilégier tel ou tel secteur de la montagne»*.

Le tracking des chèvres chamoisées

Mais depuis bientôt un an, les choses ont bien changé. *«Il nous suffit d'aller jeter un œil sur l'ordinateur pour savoir où les chèvres sont allées. On peut alors les rejoindre directement»*. Rachel Deveze a équipé son troupeau de plusieurs colliers munis chacun d'une petite balise GPS. Celle-ci émet régulièrement un signal radio et communique ainsi sa position géographique à un serveur distant. *«Jusqu'à un passé très récent, la géolocalisation des troupeaux était réservée aux grands herbivores (vaches, chevaux), détaille Pierre-Guillaume Grisot, de l'Institut de l'élevage. Il y avait plusieurs obstacles à l'utilisation de cette technologie sur les petits ruminants. D'abord un problème de taille et de poids, qui a été résolu par la miniaturisation des systèmes. Ensuite, une question de nature économique : est-ce que la valeur unitaire d'un animal, ou la marge par animal permet d'investir dans un tel système ?»* Le modèle de balise de tracking dans lequel Rachel Deveze a investit est intégré dans un petit boîtier robuste à toute épreuve (climat, chocs, morsures, frottements) solidement fixé à l'animal par un collier. Il dispose d'une large autonomie énergétique. *«Le retour quotidien des animaux en salle de traite me permet de recharger les batteries des colliers. J'en profite aussi pour les passer d'une chèvre à une autre»*.


Les chèvres mettent en valeur une centaine d'hectares de parcours dans le massif des Corbières, au relief accidenté.

Suivi du pâturage

Outre le repérage du troupeau, la géolocalisation des petits ruminants ouvre un large éventail de perspectives de valorisation des données collectées. *«En regardant par où sont passées mes chèvres sur l'écran, je peux connaître leur emploi du temps, savoir par où elles sont passées, quelles plantes elles ont consommé…»*, explique l'éleveuse. *«On peut envisager d'autres développements ultérieurs avec cette technologie»*, poursuit Pierre-Guillaume Grisot : *«un système d'alerte par exemple si les animaux sortent d'une zone définie à l'avance par l'éleveur, une barrière virtuelle en sorte, mais aussi la surveillance de la consommation de la ressource herbagère ou encore d'autres points du comportement (périodes de repos, mouvements de fuite vis à vis d'un danger...)»*

ALEXANDRE CORONEL

Élevage ovin

Un éleveur invente l'auto-pesée !

Tirant partie du comportement naturel de ses agneaux de bergerie, Daniel Dellenbach a mis au point un système de collecte des données de pesée recueillies par la balance en libre-service. Avec à la clé un gain de temps important sur le volet tri des animaux.

Daniel Dellenbach, éleveur ovin dans la Meuse, témoignait également à Cournon-d'Auvergne dans le cadre de la conférence consacrée aux nouvelles technologies et aux petits ruminants. En effet, cet agriculteur a mis au point *«l'auto-pesée»* des agneaux. *«C'est une idée qui m'est venue en observant les agneaux qui «jouaient» à monter et descendre dans la balance que j'avais laissée dans l'allée entre deux utilisations, relate l'éleveur. Or le tri des agneaux sur poids est une opération très chronophage, même quand on est bien équipé, et pour moi qui suis aussi céréalier, la question de la main-d'oeuvre sur mon exploitation est vraiment importante. Je me suis dit que je pourrais utiliser les données de l'identification électronique, couplées à la pesée, de manière à avoir une sorte de case de pesée avec porte «intelligente». Pour être sûr que tous les agneaux vont bien y passer, j'utilise un appât, la pierre à sel»*. Quand un seuil de poids renseigné par l'éleveur est atteint, les agneaux concernés sont automatiquement orientés vers un autre parc.

Alloter, mais aussi mesurer l'efficacité alimentaire

Laurent Solas, conseiller ovins de la chambre d'agriculture de Saône et Loire revient pour sa part sur la complexité des taches de l'éleveur avant l'identification. *«La saisie des informations, puis le relevé et le traitement étaient non seulement lourds, mais aussi source d'erreurs…Le développement des boucles électroniques, couplé avec la mise au point de cases de pesée mobile a permis de supprimer le papier. On est ainsi passé de cadence de l'ordre de 60 animaux à l'heure à environ 500 à l'heure. Et ce qui limite le débit de chantier, ce sont les équipements de contention»*.

L'intérêt d'une cellule de pesée fréquentée quotidiennement par les animaux va au-delà de l'automatisation du tri.

On peut par exemple envisager la valorisation des données recueillies sous forme de courbe de croissance à l'échelle du lot, par exemple tester différents aliments, voire au niveau individuel, afin de sélectionner les reproductrices parmi les agnelles qui présentent la meilleure efficience alimentaire. *«Avec une case de pesée connectée, le contrôle de croissance nécessite aujourd'hui 1,5 h pour un lot de 300 agneaux, on a moins d'erreurs que sur une saisie papier, et surtout le format numérique des données permet un transfert simple vers la base de donnée nationale. À l'échelle de l'éleveur comme à l'échelle raciale, la pesée automatisée constitue un levier efficace d'amélioration des performances. Cela reste toutefois un outil cher, et il faut aussi veiller à sa bonne implantation dans le bâtiment»*.

Pistes pour le futur

Jean-Marc Gautier, animateur de la conférence a conclu en évoquant d'autres pistes actuellement explorées pour un élevage de petit ruminants encore plus connecté. *«On voit déjà des choses intéressantes pour les vaches laitières, avec des capteurs d'activité (reproduction et santé), des bolus qui mesurent en continu le pH ruminal (rationnement) et la température (sanitaire)… des logiciels de traitement d'image qui permettent d'après une photo du dos de la vache de la convertir en note d'état…on parle aussi d'un capteur infrarouge au niveau des yeux des animaux pour détecter les mamittes ! L'imagerie numérique nous permettra dans un futur proche d'analyser l'occupation d'un bâtiment d'élevage»*.

ALEXANDRE CORONEL



Génotypages femelles

Quelles utilisations pour mon élevage

La génomique, pleinement intégrée depuis les années 2010 dans les catalogues taureaux, permet de proposer aux éleveurs le meilleur de la génétique dans des délais minimum. Chacun peut donc bénéficier des apports du génotypage par la voie mâle.

Depuis 2011, le génotypage est aussi disponible sur femelles laitières : une révolution des pratiques et des stratégies pour le renouvellement dans les élevages est en marche.

Les éleveurs connaissent mieux leurs génisses, gagnent en précision dans leurs accouplements et ont la possibilité de vendre les animaux les moins adaptés à leurs objectifs de sélection. Ces avantages permettent une sélection se rapprochant au maximum des objectifs recherchés par les éleveurs et donc un progrès génétique accru.

Comment valoriser le génotypage dans son élevage ? Le génotypage, combiné à l'utilisation de la semence sexée et/ou du croisement se positionne comme étant un réel atout économique dans les troupeaux. Tout d'abord la semence sexée assure la naissance de génisses issues d'accouplements plus précis et donc plus adaptées aux attentes de l'éleveur. Ensuite, le croisement permet de mieux valoriser les produits des vaches sur lesquelles les éleveurs préfèrent ne pas conserver de descendance.

JUSTINE AUBRY
ET ANTOINE BELICARS, ELVA NOVIA

Jean-Luc Calmand et Romain Rodot utilisent le génotypage pour la gestion de leurs troupeaux, ils nous font part de leur expérience :


Earl du Grand Servigny

Gaec de la Chagne - Le Miroir (71)
100 Montbéliardes et 20 Prim'Holstein
Référence : 824 000 l. - Moyenne d'étable : 8 000kg
Age moyen au vêlage : 28 mois
+ un atelier viande : 35 mères Charolaises
+ un atelier engraissement 110 places

Le génotypage pour l'amélioration génétique du troupeau et une meilleure valorisation des produits.
Au Gaec de la Chagne, la combinaison du génotypage avec la semence sexée et le croisement viande permet de maîtriser les ventes et le renouvellement. Cette stratégie permet d'approvisionner l'atelier d'engraissement tout en optimisant le raisonnement économique de l'exploitation.
Romain témoigne : *«J'insémine toutes mes génisses en semence sexée pour sécuriser mes vêlages. Tous les ans, je génotype 40 génisses issues des meilleures souches de mon troupeau ou intéressantes à travailler. La connaissance des index réels de mes animaux me permet d'ajuster mes accouplements et de conserver des animaux correspondants à mes objectifs»*. Au Gaec de la Chagne, les génisses donnent donc toutes au moins une femelle, ce qui lui assure une diversité de lignées présentes dans son troupeau. Les vaches ne répondant pas à ses attentes ne sont pas réinséminées en race pure : *«Les vaches dont je ne veux plus de descendance sont toutes inséminées en croisement viande, Charolais ou Blanc Bleu Belge. Les produits issus de ces accouplements, qu'ils soient mâles ou femelles, sont intégrés à l'atelier d'engraissement et sont bien mieux valorisés que des veaux laitiers. Nos mâles croisés sont vendus entre 19 et 24 mois avec un poids moyen supérieur de 50kg et mieux valorisés de 60 centimes par rapport à un mâle pure race»*.

L'utilisation du génotypage permet à l'éleveur de :
- maîtriser son renouvellement et pérenniser son atelier lait
- valoriser les autres produits dans l'atelier d'engraissement


Earl du Grand Servigny

EARL du Grand Servigny - Saint-Christophe-en-Bresse (71)
35 Prim'Holstein- Référence : 320 194 l. - Moyenne d'étable : 9 600kg
Age moyen au vêlage : 24 mois

Jean-Luc Calmand utilise le génotypage depuis sa mise en marché, il génotype toutes ses femelles pour connaitre la valeur génétique de ses animaux et choisir les génisses qui intégreront son troupeau. Pour lui le génotypage est un investissement rentable, garant d'un progrès génétique rapide et de fiabilité.
À l'EARL du Grand Servigny, toutes les vaches du troupeau ont été génotypées. En effet, depuis quelques années, Jean-Luc a choisi de génotyper ses 20 génisses tous les ans. Quand on lui demande pourquoi, il répond : *«Pour travailler avec des données réelles, tout simplement. Je génotype toutes mes génisses, cela me permet de toutes mieux les connaitre, de les trier et de ne conserver que celles qui correspondent à mes objectifs d'élevage»*. Selon le marché, les femelles génotypées avec lesquelles il ne souhaite pas travailler sont soit vendues en génisses pleines, soit vendues suite à leur premier vêlage.
Le génotypage est aujourd'hui devenu, pour Jean-Luc, un véritable outil d'aide à la décision. Accompagné par Jacques Perrot, son inséminateur, il a utilisé le génotypage, la semence sexée et le croisement pour atteindre ses objectifs tant en matière d'élevage que de rentabilité. *«Le génotypage me permet d'ajuster mes accouplements, la semence sexée m'apporte une sécurisation des vêlages sur génisses et l'assurance d'avoir une femelle de la lignée, le croisement est utilisé comme une valorisation des vaches en production sur lesquelles je ne souhaite pas de descendance»*.

Les conclusions de Jean-Luc Calmand sur l'utilisation du génotypage sur ses femelles sont claires : certes le génotypage est un investissement, mais un investissement rentable puisqu'il lui permet de faire augmenter la valeur de son troupeau et donc de constituer un capital. *«Je prends plaisir à exercer mon métier aux côtés d'animaux qui correspondent à mes attentes»*.

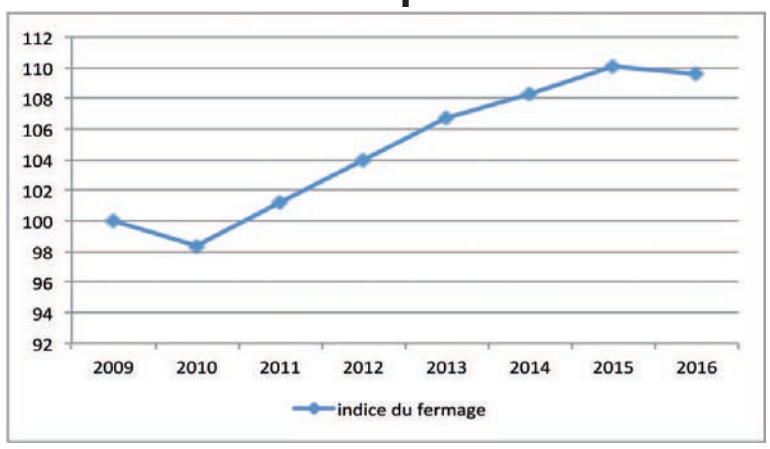


Foncier

Baux ruraux: évolution du fermage pour l'année 2016

Entre la diminution du fermage et le dégrèvement fiscal, il n'est pas toujours facile de calcul son fermage pour 2016. Ci-après un exemple pour vous aider dans vos calculs.

Variation de l'indice depuis 2009



Année	Indice	Variation de l'indice
2009	100	-1,63%
2010	98,37	+2,92%
2011	101,25	+2,67%
2012	103,95	+2,63%
2013	106,68	+1,52%
2014	108,30	+1,61%
2015	110,05	-0,42%
2016	109,59	

Exemple : **Quel fermage M. Y peut-il demander à M.X ?**

M. X est exploitant agricole et loue 15 ha des terres à M. Y depuis 2012.
Le fermage initial était de 100€ l'hectare, soit un fermage total de 15 ha X 100€ = 1500€.
Après application des indices de variation un fermage 2015 de 1588.01€ (cf. tableau ci-après).

Année	Fermage de M.X
2012	1500,00 €
2013	1539,45 €
2014	1562,85 €
2015	1588,01 €
2016	?

Application pour le calcul du fermage 2016 de M.X

Pour 2016, la variation de l'indice du fermage est -0.42%, soit un coefficient multiplicateur de 0.9958 (=1-0.0042) par rapport à 2015.

Fermage 2016 de M. X :
Part de diminution = fermage 2015 x 0.42%
= 1588.01 x 0.42/100
= 6.6696
Fermage 2016 = fermage 2015 – diminution
= 1588.01 – 6.6696
= 1581.34 €

Ou, autre méthode de calcul :

Fermage 2016 de M. X = fermage 2015 x 0.9958
= 1588.01 x 0.9958
= 1581.34 €
M. X devrait normalement payer un fermage de 1581.34€

Dégrèvements fiscaux

Toutefois, pour cet exemple, le propriétaire a reçu un dégrèvement fiscal pour perte de récolte de 60 € pour les 15 ha.
Dans le bail, le propriétaire s'était engagé à payer la totalité des impôts fonciers.
Le dégrèvement fiscal pour perte de récolte doit bénéficier intégralement au fermier en place.
Soit : fermage – dégrèvement = 1581.34 - 60 = 1521.34 €

Sommes à payer par le fermier

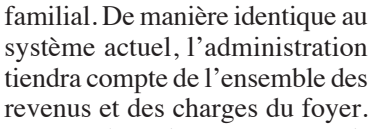
Pour 2016, M. X doit à M. Y la somme 1521, 34 €.

Attention, dans la facture de fermage doit apparaitre le montant du fermage avant la réduction, afin d'appliquer l'année prochaine la variation sur le montant du fermage non diminué de l'exonération fiscale exceptionnelle.

SERVICE JURIDIQUE
CDA 21

▶ Des professionnels à votre service

OPÉRATION DESTOCKAGE dans la limite des stocks
• 6 rateliers circulaires Agritubel
340€HT/pièce
• 12 barrières de pré «ovins» 5 m
154€HT/pièce
À voir sur place. Nombreux produits
L'Éleveur Bourguignon
12, Rue de la Coopérative - 03 80 90 66 60
21320 Pouilly en Auxois


DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
agritravaux@gmail.com
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Fiscalité

Impôts sur le revenu: vers un prélèvement à la source !

Le Projet de loi de finances pour 2017 apporte quelques précisions sur ce prélèvement qui devrait être instauré à compter du 1er janvier 2018.

Dans ce cadre, les revenus perçus feront l'objet d'un prélèvement l'année même de leur versement. L'impôt s'adaptera alors plus vite aux changements de situation financière et aux modifications d'ordre familial. De manière identique au système actuel, l'administration tiendra compte de l'ensemble des revenus et des charges du foyer. Un taux de prélèvement sera calculé pour chaque foyer fiscal, par l'administration fiscale, en fonction des informations connues de celle-ci en début d'année. Le taux de prélèvement applicable sera évidemment nul pour les personnes non imposables. Une fois calculé, le taux sera transmis à l'employeur, à l'organisme chargé des paies ou encore à la caisse des retraites afin d'être pris en compte sur la feuille de paie ou le relevé de pension. Le taux de prélèvement ne révèle aucune information spécifique. Toutefois, les salariés pourront opter pour l'application d'un taux dit neutre et le salarié devra, le cas échéant, verser à l'administration une somme correspondant à la différence entre l'application de son taux de prélèvement et l'application du taux neutre.Il convient de distinguer les salariés et retraités (revenu constant chaque mois) des travailleurs indépendants. Avec la réforme, les premiers verront leur impôt étalé sur 12 mois, avec un montant directement prélevé. En revanche, les indépendants et les bénéficiaires de revenus fonciers paieront leur impôt sur le revenu par le biais d'acomptes calculés par l'administration sur la base de la situation passée et prélevés mensuellement ou trimestriellement. Ces acomptes correspondront aux prélèvements actuellement à leur charge, sous réserve, pour les acomptes mensuels, d'un étalement sur douze mois et non sur dix. Ces acomptes seront prélevés automatiquement par l'administration fiscale dans un souci de facilité pour les contribuables. Le décalage d'un an étant supprimé, en cas de chute des bénéfices agricoles, les exploitants verront leur impôt s'ajuster plus tôt que dans le dispositif actuel. Il en sera de même pour l'impôt dû par le propriétaire bailleur qui subit un impayé.

CLAIRE LEBEAU



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 09/11/2016	Bourg-en-Bresse 15/11/2016	St Christophe-en B. 09/11/2016	National 09/11 au 15/11/16
Vaches viande (V)	U	-	3,40 €	4,04 €	3,85 €
	R	3,40 €	2,95 €	3,66 €	3,43€
	O	-	NC	-	2,98 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,10 €
	O	2,75 €	2,65 €	-	2,81 €
Vaches lait (L)	O		NC	-	2,50 €
	P	2,32 €	2,05 €	-	2,20 €
Génisses VML	U	-	4,20 €	4,70 €	4,19 €
	R	-	3,55 €	3,85 €	3,52 €
	O	-	2,80 €	-	2,85 €
Taureaux VML	URO	-	2,20 €	2,52 €	2,39 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 15/11/2016**

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	3,18	-	
200-250 kg	-	2,87	-	
250-300 kg	-	2,74	2,54	
300-350 kg	-	2,63	2,52	
350-400 kg	-	2,56	2,42	
400-450 kg	-	2,50	2,35	
450-500 kg	-	2,39	2,31	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,66	2,55	
300-350 kg	-	2,58	-	
350-400 kg	-	2,50	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,46	2,23	
350-400 kg	-	2,39	-	
400-450 kg	-	2,25	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	2,27	-	
450 kg et +	-	2,25	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,50	1,40	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,23	1,88	1,71	1,55
5 -10 ans	2,31	1,87	1,68	1,48
+10 ans	-	1,75	1,63	1,35
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,40	2,07	1,81	

Bovins : 1296
Apports corrects pour la saison. 93% de vendus.

BROUTARDS : Davantage d'acheteurs permettent de rendre l'activité commerciale plus dynamique avec une légère hausse des tarifs dans les sujets de moins de 420 kg. En mâles plus lourds, la qualité est inférieure et les besoins sont plus sélectifs.

LAITONNES : l'offre reste réduite face à une demande toujours importante. Les cours sont très fermes en sujets vaccinés de plus de 250 kg. Par contre les besoins sont nuls en médiocres non vaccinés.

GÉNISSES TAURILLONS : La faiblesse de l'offre ne permet pas de dégager de tendance.

VACHES : Apports très importants. Légère amélioration en vaches lourdes ou dans un état proche de l'abattage. Le placement reste délicat en vaches agées et médiocres.

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 14/11/2016**

Bovins (312)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
235 à 395 kg	690 - 980	2,28 - 2,92
405 à 495 kg	970 - 1100	2,20 - 2,50
Laitonnes		
285 à 365 kg	730 - 930	2,33 - 2,67
Taureaux		
575 à 955 kg	650 - 1400	1,10 - 1,46
Génisses		
275 à 425 kg (16-24mois)	-	-
520 à 655 kg (24-36mois)	-	-
Vaches		
Vaches légères	810 - 1000	
Vaches entre deux	1040 - 1250	
Vaches lourdes	1270 - 1640	

En mâles, malgré des apports restreints, seuls les légers voient leurs tarifs maintenus, vente plus sélective en lourds.
Bonne demande en laitonnes supérieures et valablement vaccinés FCO à des tarifs plus-fermes. vente quasi totale.
Présentation importante et de qualité plus ordinaire en vaches maigres avec de nombreux sujets âgés orientant les tarifs à la baisse et entraînant des invendus.

Bovins gras : 4
Vente globale à des tarifs fermes

Prochain marché bovins le lundi 21 novembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — **Marché de Sancoins (18) du 16/11/2016**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,70	2,59
300 à 350 kg	2,53	2,35
350 à 400 kg	2,48	2,38
400 à 450 kg	2,40	2,28
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,53	2,37
300 à 350 kg	2,53	2,37
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,95
Vaches		
- 5 ans	1,96	1,72
de 5 à 10 ans	1,77	1,60
+ 10 ans	-	1,50

Broutards Laitonnes : Les bons-broutards et femelles vaccinés deplus de 60 jours secommercialisent bien.

Vaches-Génisses : Bonne présentation. Cours reconduits.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 15/11/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,15 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,10 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,10 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,50€	2,00 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,00 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,35 €	2,00 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	1,85 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	1,85 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	1,85 €	-

Tendance : Vente plus calme.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 7/11/16 au 13/11/16*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,48 €	-
350 kg	-	2,38 €	-
400 kg	-	2,31 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,24 €	-
500 kg	-	2,19 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,38 €	2,26 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,24 €	-

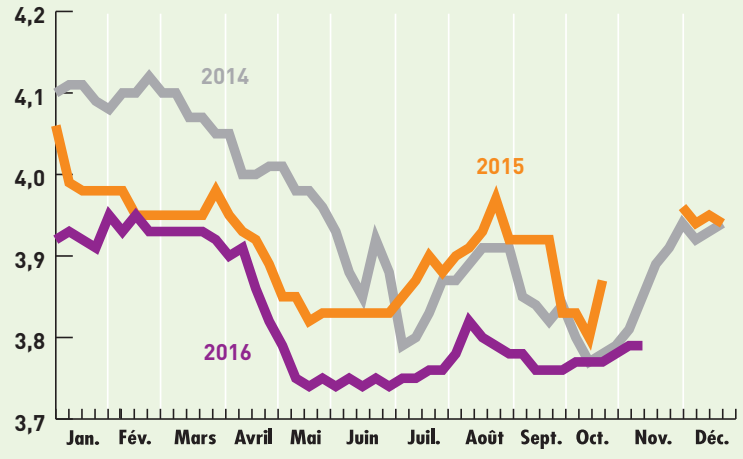
Tendance : Bon soutien des cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations Bassin Centre-Est du 07/11/16 au 13/11/16

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,79 €	3,67 €	-			
Races mixte		-	3,18 €	3,16 €	3,13 €	3,09 €	
Races lait					-	2,83 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	3,98 €	3,87 €	3,77 €	3,39 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,94 €	3,86 €	3,77 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-		-				
Races mixte				3,14 €	3,07 €	-	
Races lait					-	2,60 €	2,55 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,55 €	4,25 €	4,00 €	3,83 €			

Tendance : Marché perturbé par les jours fériés.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations du Bassin Grand Sud du 7/11/16 au 13/11/16

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,78 €	3,79 €	-	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,58 €	4,50 €	4,04 €	3,95 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,89 €	3,67 €				
Races mixte					3,11 €	3,09 €		
Races lait						-	2,61 €	2,57 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,50 €	4,36 €	4,17 €	-				

Tendances SEM. 46 / 2016

Bovins de boucherie

Les grandes enseignes de la distribution renforcent leur communication sur les races Charolaises ou Limousines, mais la qualité des pièces présentées à la vente n'est pas toujours à la hauteur de la réputation de ces races aux yeux du grand public. Au niveau des abattoirs, les disponibilités sont plus étoffées à l'approche de l'hiver. L'activité commerciale reste néanmoins assez régulière pour la saison avec un marché assez équilibré dans les Charolaises. Les tarifs se tiennent dans un commerce calme pour les femelles haut de gamme dont l'offre est mesurée à l'approche des concours de fin d'année (Charolles....). Le coeur de gamme se met en place, mais la majorité des GMS reçoit leur viande en PAD (près à découper) faute de main-d'œuvre qualifiée. Celles qui possèdent de vrais bouchers font tout pour les garder et maintenir une vraie qualité sur le rayon trad. Dans les allaitantes de choix secondaire, les tarifs se maintiennent sans trop de difficulté pour faire face aux promotions des magasins. En réformes laitières, les sorties sont en progression et couvrent plus facilement les besoins des abatteurs qui stabilisent les prix. En jeunes bovins, le recul saisonnier de l'offre et tenue tarifaire des vaches Charolaises ces dernières semaines conforte une tendance positive que l'on peut également observée sur les autres marchés européens. ■

Broutards

La marchandise de qualité et vaccinée à plus de 60 jours trouve preneur sans trop de difficulté pour des tarifs stables. Les échanges se montrent en revanche plus compliqués dans les mâles plus légers et non-vaccinés. Les engraisseurs français se retournent vers cette gamme de marchandise où les prix sont abordables, mais leur nombre est insuffisant pour tout absorber. L'équilibre offre/demande permet de tenir les prix pour les bonnes laitonnes exportées sur l'Italie. Le commerce reste très calme dans les ordinaires qui doivent le plus souvent subir une PCR pour être exportées. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'offre se replie légèrement, ce qui entraine une activité commerciale un peu moins dépressive dans les bons veaux Frisons ou Montbéliards. La valorisation demeure difficile dans les sujets plus légers. Les tarifs se sont stabilisés dans les croisés laitiers. Dans les croisés/ Montbéliards bien conformés, l'offre est en repli, ce qui permet un commerce régulier, mais sans plus-value. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 07/11/2016*

Agneaux (749)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		2,87 - 3,25	2,53 - 2,94
Gras (38-44 kg)	-	2,75 - 3,43	2,55 - 3,00
Gras (44-50 kg)	-	2,59 - 3,18	2,49 - 2,75
Gras (+50 kg)	-	2,13 - 2,93	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (158)	**U** *(mini-maxi)*	**R** *(mini-maxi)*	**O** *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,23 - 1,58	0,96 - 1,28	0,41 - 0,83
Divers			
Béliers (6) : 97 à 141 €	1,27 - 2,11	-	
Agneaux maigres : 45 à 103 €	-	1,90 - 3,05	-
Caprins (28) : 10 à 36€		-	0,24 - 1,50
Boucs :			
Divers (9) :			

Ovins : 950
Apports satisfaisants. Vente quasi totale 'un seul invendu).

Agneaux : l'offre diminue alors que les besoins restent stables grâce à la présence d'acheteurs plus nombreux. La baisse enregistrée lors du dernier marché s'efface et retrouve des cours identiques à ceux de mi-octobre.

Brebis : Forte demande en bonnes brebis lourdes et grasses. Cours en hausse.

Béliers, Caprins : demande suivie

Prochain marché lundi 21 novembre (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 14/11/2016*

Ovins : 276	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras -44 kg	55 - 92	2,12 - 2,50
Agneaux gras + 44 kg	93 - 133	2,31 - 3,02
Brebis	71 - 98	0,99 - 1,21
Béliers	-	-

Vente sélective en lourds, cours reconduits en légers avec seulement deux lots d'invendus. Placement suivi en brebis à des cours stables, vente totale.
Prochain marché le lundi 28 novembre aux horaires habituels.

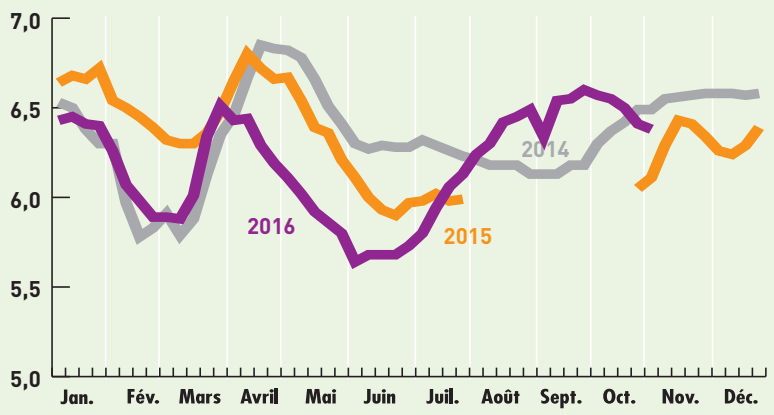
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 7/11/16 au 13/11/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,79 €	6,22 €
Couvert	16-19 kg	6,79 €	6,72 €	6,11 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,78 €	5,71 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 7/11 au 13/11/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,38 €	6,34 €	2,36 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 07/11/2016 au 13/11/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,62 -0,05	6,61 -0,03	5,90 -0,02	-	-	-	-
	R Var.	6,38 0,06	6,45 0,05	6,44 0,04	-	6,78 0,04	6,84 0,09	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,32 -0,10	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,68 0,02	6,60 0,09	5,83 0,07	-	6,79 0,07	6,72 0,01	-
	R Var.	6,36 -0,01	6,46 -0,02	6,42 0,01	5,80 -0,02	6,79 -0,03	6,72 -0,03	6,50 0,02	5,96 0,18
	O Var.	-	-	-	-	6,32 -0,02	6,28 -0,02	6,16 0,05	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,78 -0,06	5,54 -0,05	-
	O Var.	-	-	-	-	-	5,71 =	-	-

Zone nord : Agneaux : Variations non significatives en O. Moins de marchandise dans un marché calme, entraînant une stabilité des cours. Brebis : Marché et cours stables. Toujours difficile à l'export. **Zone sud :** Applicaion du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :
INFORMATION : «Les éleveurs refusent de cautionner les baisses de prix des bovins finis qui ne reflètent ainsi plus la situation du marché et l'équilibre offre/demande. En conséquence les représentants de la FNB ne participeront plus aux Commissions des cotations. La FNB suspend également la publication hebdomadaire de son commentaire concernant la situation du marché des bovins Entrée Abattoir.».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 14 novembre)
« Cours reconduits pour les animaux de qualité supérieure. »

Porcins

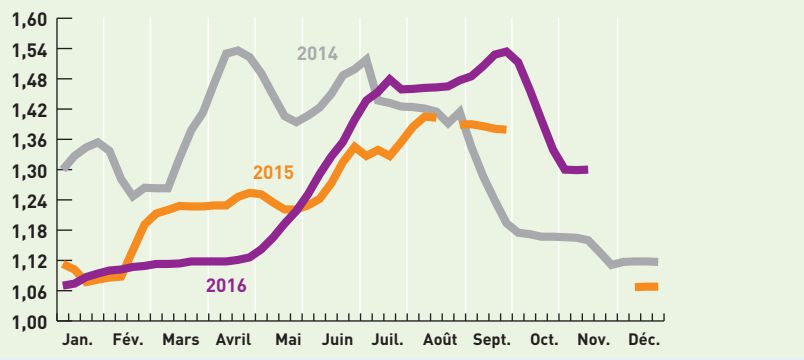
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 620 porcs présentés) *Cotations du lundi 14 novembre 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,300 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 4/11/16 au 10/11/16*

1,53 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

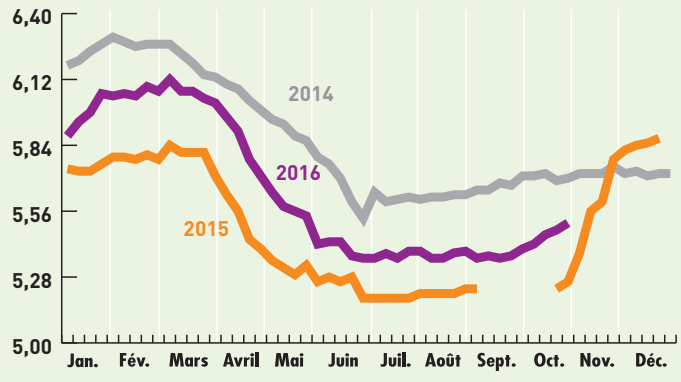
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 7/11/16 au 13/11/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,62 €	-	-
U	-	7,49 €	5,84 €	-
O	-	5,51 €	4,26 €	3,80 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 14/11/16 au 20/11/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais. 14j-4 sem (supérieure élevage)*	140	470 - 535 €	280 - 365 €	150 - 260 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		140 - 230 €	80 - 100 €	55 - 85 €	25 - 50 €
St-Etienne *(veau 50 à 65 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		260 - 380 €	140 - 210 €	115 - 150 €	60 - 90 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		420 - 520 €	220 - 290 €	160 - 200 €	INC
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	646	80 - 180 €	50 - 100 €	20 - 60 €	10 - 30 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 07/11/16 au 13/11/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,87 €	2,70 €	-	-
Bons	2,70 €	2,40 €	2,15 €	-

Céréales

Marché du 03 NOVEMBRE 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl	nov.-mars	171	N	C
	fourrager 68 kg/hl	nov.-mars	145	N	C
Nord Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl	nov.-mars	171	N	C
	fourrager 68 kg/hl	nov.-mars	145	N	C
Aube/Yonne	meunier	nov.-déc.	165	N	C
	fourrager 68 kg/hl mini	nov.-déc.	146	N	C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	fourrager 58 kg/hl	nov.-déc.	120	N	C
Sud Côte-d'Or	60 kg/hl	nov.-déc.	132	N	C
	55 kg/hl	nov.-déc.	115	N	C
Nord Côte-d'Or	60 kg/hl		inc.		C
	55 kg/hl		inc.		C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute Saone	selon PS		inc.		C
Aube/Yonne	55 kg/hl		n.p.		C

TRITICALE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute Saone			inc.		C
Yonne			n.p.		C

MAÏS	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube		nov.-déc.	166	N	C
Saône et Loire/Côte d'Or		nov.-déc.	n.p.		C

Pois	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or	fourrager	nov.-déc.	215	N	C

Matériel

Tracteur

01 - Vds Maxxum 110 cv Case IH 1900 h 2012 clim relevage Avt tb état cause cessation
✆ 06.12.29.25.33. hr

10 - Vends moteur Deutz t. bon état 2.700 heures (6 cylindres) pour 8005 8006 10006 etc. irrigation.
✆ 03 61 38 04 28

PIÈCES OCCAS.
Tracteurs Tracto. Mois.Batt.
Claas - Axial, etc…
Pelle Hitac hi Komatsu
NH. Case.
03 80 23 30 22
03 80 23 68 44

38 - Vds tracteur Kubota 85 cv, 1400 H, TBE chageur 30000 euros TTC
✆ 07 85 81 41 15

71 - Vends tracteur Temis 630Z, 6.168 H, très bon état, tracteur très économique, 22.000 euros. Pour plus de renseignements, contact.
✆ 06 17 18 44 26

New-Holland T-6080
année 12/12/2011
Heures : 2360. Très beau
Prix : 36 000 € HT
03 80 23 30 22
03 80 23 68 44

84 - Vds tracteur Massey Ferguson 3130, 140 ch, an.94, relevage avant, 3200 H, turbo BV refait neuf. TBE, à débattre.
✆ 06 14 41 22 32

84 - Vends Dionis 140, 4x4, cabine BV 24, 3350 H.
✆ 06 95 14 20 84

Travail sol

01 - Vds cover crop Quivogne type APX repliable 34 disques récents servis 1 campagne
✆ 06.83.12.49.54

89 - VENDS fourche à tracteur Av Alô Quicke 2000 complet kit de montage pour BM 350 ou autre, 600 € à débattre, - semoir Amazone 4 m. avec ou sans Mivel Sem, prix à débattre (réf. 4602)
✆ 03 86 82 63 29 - 06 13 21 95 69

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 460A)
✆ 06 29 81 80 05

Distribution

38 - Vds semoir engrais Vicon TBE : 200 euros capacité 300 litres.
✆ 04 76 64 54 40 HR

Irrigation

69 - Vend station d'arrosage complète - 3 pompes - 72 m. de tuyaux acier diam 180 - 420 m. PVC diam 60.
✆ scierie.sambardier@wanadoo.fr

Cave

71 - Cherche filtre à plaques 40 x 40 inox, tireuse 4 becs minimum, petites cuves polyester.
✆ 06 72 96 11 76

Manutention

42 - Vds cse retraite télescopique JCB 12M 1900 h an 1998 - 20 000 euros fourches godet
✆ 06 31 02 30 62

Trav. publics

01 - Particulier recherche mini pelle et télescopique avec problème mécanique
✆ 06 13 29 38 19

71 - Vends pelle cheni. Liebherr 911 LC 2GO, 6.500 euros - Poclain 90 CKB 2GO, 9.000 euros, poss. transp.
✆ 06 03 42 06 75

Taille

26 - Vds sécateur Electrocoup 3010 année 2011.
✆ 06 17 07 52 89

Agri. divers

01 - Vds cse cess Round Baller Welger Lely charrue taupe - semoir à engrais scories Audureau 2m40 - faucheuse Kuhn 2m80 - nourrisseurs à veaux râteliers
✆ 04.74.42.00.70. hr

01 - Vds NHT7 170 cv clim PT cab suspendus 2013, 1900 H, tb état - semoir Kuh MDS 1131, 1999
✆ 06.12.29.25.33. hr

21 - VENDS cuve acier Fioul de 5 000 litres, très bon état (réf. 4603)
✆ 06 86 96 03 78

26 - Recherche pompe injection pour tracteur Ford 8210 an 1988,
✆ 06 85 52 16 19 HR ou 04 75 03 02 57 HR

26 - Vds cornadis bovins 5m 8 places 420 euros, les 2 panneaux cellule à grain ronde porte + tube de reprise diam.300 200 euros.
✆ 06 74 32 55 41

26 - Recherche pompe injection pour tracteur Ford 8210 an 1988,
✆ 06 85 52 16 19 HR ou 04 75 03 02 57 HR

38 - Vds cse retraite benne Gilibert 6T frein hyd, remorque 4 roues 5T, couverture int. 3 ha, chambre froide 11 pal. + divers.
✆ 04 74 84 78 58 HR

38 - Vds 1rb jd 550 : 2800 euros, 1 pirouette 4t kuhn : 400 euros, 3 clôture 9v. sans pile : 70 euros, ficelle 1000, 1 caméra surveillance : 150 euros, 1 canon, blond aq. 1 taureau 8 ans, 1 génisse prête, 5 broutard m., achète 1 char doyeux 5 m., 2 pneu 1200x20, rouleau plat fer, 1 reproducteur mâle Blond calme vêlage facile 18 mois + 2 grosses vaches Blond calme pleine 2e veau.
✆ 06 14 47 49 53

39 - Cessation vds presse haute densitée Supertino 60x80 - Faucheuse conditionneuse frontale Kuhn FC313 - Remorque 10T avec échelles et ridelles - Charrue en planche 3 fers - Semoir engrais Vicon - Herse plate - Herse émousseuse - Autochargeuse 27m3 - Matériel ovins (Rateliers Abreuvoirs Claies Grillage pédiluves etc)
✆ 03 84 51 45 12
06 81 94 29 10

42 - Vds déchaumeur Vaderstad avec rouleaux arrières, larg. 3 m ,année 2010 tbe disques usés urgent
✆ 06 70 41 85 26

69 - Charrue bisocs - Broyeur grains prise force - Herse pliable - Round baller 5540 Hesston - Remorque à fruits 4 roues - Caisses à pommes plastiques.
✆ 04 78 05 25 70

71 - Vends ratelier BTS BR 200 euros, faneuse Kuhn 640IT, 3.200 euros, bétaillère 4,50 m, 1.800 euros, pneu tracto 28», fourche palette 150 euros, Mazda B.2500.
✆ 06 87 37 14 14

73 - Vends groupe Frigo Bitzer, TBE, peu servi, an 2009, + évaporateur. 4 500 euros HT.
✆ 06 23 68 00 18

84 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m. www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

89 - VENDS séparateur Denis 50 qx/h, - herse Morin 5 m. rhy, - rotoavator Howardt 2 m., - crosskil porté AV-AR 3.50 m. (réf. 4603)
✆ 06 18 30 63 37

Elevage

42 - Vds cause retraite abreuvoir à palette La Buvette - état neuf
✆ 06 30 07 51 07

42 - Vds dessileuse pailleuse Altor 4560 Kuhn 2003 goulotte fixe et racloire 3 points 2.30 m
✆ 06 28 28 99 53

71 - VENDS vêleuse alternative acier inoxydable état neuf, 220 euros (réf. 4601)
✆ 06 33 60 15 96

Véhicule

Utilitaire

42 - Vds Citroën Berlingo HDI 90, Business diesel, juin 2012, 100 000 km, 3 places assises avant, 2 pneus neufs, radar de recul, entretenu dans garage Citroën
✆ 06 80 13 17 98

69 - Vds Boxer Frigo L1H1 2012 61000 kms TBE.
✆ 06 75 04 16 27

Tourisme

21 - VENDS 4 pneus neige servi 2 mois UNIROYAL MS + 77 195/65R15 91 T, 300 euros TTC (réf. 46VB1)
✆ 06 62 31 24 05

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 150 balles rondes foin 120/120 année 2016 prix 60 euros/tonne à enlever sur place
✆ 04.74.52.64.42

01 - Vds piquets acacia fendus appointés 1m80 m et 2m prix 2,20 euros départ possibilité de livraison
✆ 06.37.27.73.85

01 - Vds bois chauffage coupe 2m acacia frêne chêne verne 30-35 euros le stère
✆ 06 82 07 33 68

01 - Vds 150 balles rondes foin 120/120 année 2016 prix 60 euros/tonne à enlever sur place
✆ 04 74 52 64 42

42 - Vds paille blé orge Br BC tb qualité livr. assur. prix selon distance
✆ 06 20 58 24 30 ou 04 77 66 20 67

42 - vds maïs épis en bottes,filmées enrubannées
✆ 04 77 28 93 97
ou 06 12 51 35 15

42 - prod. vds maïs ensilage ou épis, foin, paille, blé, orge
✆ 06 82 29 74 85

69 - Agriculteur vds maïs épi foin et enrubannage de luzerne.
✆ 06 87 63 57 72

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91

Fourrage

21 - Agriculteur VEND foin 2016, BR diam. 160, 100 tonnes disponible, livraison possible (réf. 460B)
✆ 06 87 18 37 72

71 - Vends foin et paille 1ere et 2e catégories, stockés à l'abri, B.C.. Recherche regain.
✆ 06 09 97 91 59

Alimentation

TOURTEAUX DE COLZA EXPELLER
Sans solvant
et garanti NON-OGM
Analyses sur demande
Livraison vrac.
Prix 225€HT/Tonne
Départ usine Passais 61
06 83 40 95 38
sarl.norhuil@orange.fr

Pépinière

38 - Producteur fruits + pép. vds plants pommier, poirier de variété d'avant... expé sans à + 10 scions.
✆ 06 42 90 75 43

39 - Producteur fruits + pép. vds plants pommier, poirier de variété d'avant... expé sans à + 10 scions.
✆ 06 42 90 75 43

Bât. Pro.





89 - A louer à Courgis bâtiment professionnel 216 m2, libre début 2017, 750 euros HT mensuel, activiticole/artisanale (réf. 4402)
✆ 06 71 71 05 87

Terrain

07 - JA cherche terres cultivables Nord 07 26 Ouest 38
✆ 06 61 42 63 64

38 - Recherche terre agricole à louer ou à vendre département 38.
✆ 06 50 13 22 53

38 - Ach. terre agricole de 1 à 5 Ha sur Champier Le Mottier Eydoche Longechenal.
✆ Ecrire à Terre Dauphinoise CS 92608 38036 GRENOBLE Cedex 2 sous réf. 3221/01

89 - RECHERCHE terre agricole secteur Joigny, Villeneuve sur Yonne, 1 ou 2 hectares propose 10 000 euros l'hectare (réf. 4401)
✆ 06 34 49 66 48

Divers

07 - Épandeur fumier VRB 3T750 volets limiteurs état proche du neuf, rampe à désherber 10m pour pulvérisateur TBE
✆ 06 70 55 66 27

07 - Vds hayon pour Iveco 3510 Dhollandia année 2005 - 600 euros
✆ 06 18 64 09 25

10 - Vends pulvé 28 m Tecnoma hydropulvé Gps ttes options 2011 contrôle technique ok état impeccable, TX36 2.956 h 5,10 m, benne 10 t, combiné packer 4 m, 4 roues étroites : 2 270/95r46 et 2 13.6r28, cause regroupement.
✆ 06 20 70 13 52

10 - Vends cause retraite : tracteur Renault 103-14, 9000h, bon état - Brabant Bonnel 4 socs sécurité hydrolique - Semoir engrais Amazone ZAM Novis 2000 l vache, déflecteur de bordure trémie large 2,80m.
✆ 03 84 67 30 63

38 - Vends pneus 18,5-55R16, 87 h neige 40%usure : 150 euros + Vend lot 8 chaises à rénover paille bois tissus : 40 euros.
✆ 06 83 32 82 23

58 - VENDS chaudière Morvan typ AFX7 fonte TT FX, très bon état, puissance 19 KW, profondeur 54 cm., 500 euros sur place (réf. 46VB2)
✆ 03 86 30 14 04

69 - Vend mur antibruit bois long 66 m. haut 3,5 m. soit 22 éléments de 3 m.
✆ scierie.sambardier@wanadoo.fr

70 - Achête charrues Kverneland rÈversible et en planche. Presses BR Welger, Claas, Deutz Fahr, JD, Krone et Carraro. Tracteurs Ford et MF 168 188 690. Presses MD Claas et JD.
✆ 06 83 59 05 70

Location

Agricole

69 - Bail fermage vignes 4 Ha Beaujolais-Villages lieu rare : Vitry 69430 Quincié.
✆ 04 74 69 00 41

69 - Cède en fermage 10 ha de vignes mécanisables sur les communes de Jarnioux et Lacenas. S'adresser à la Mairie de Lacenas.
✆ 04 74 67 32 02

Offre

Emploi

07 - Expl. viticole sud Ardèche cherche salarié pour tous les travaux de la vigne dont conduite tracteur. Exp. exigée
✆ 06 07 22 14 79

18 - Nohant en Goût, exploitation polyculture élevage bovins allaitants dominante grandes cultures recherche salarié, temps plein, sérieux, autonome, permis de conduire obligatoire. CDD avec possibilité de passage en CDI.
✆ 06 88 12 72 11

38 - Urgent, Le Comité Isérois des ELeveurs recherche une Agent de Traite pour prélever des échantillons de lait lors des traites en élevage sur le secteur Nord Isère - Aucun diplôme exigé - Connaissance milieu agricole appréciée - Domicile sur secteur - CDD remplacement maladie temps partiel (32h mensuelles). Adresser candidature à Nathalie Degardin au
✆ 06 68 00 51 35
ou nathalie.degardin@isere-conseil-elevage.fr

42 - Urgent cherche H ou F pour transformation fromagère et charcutière sérieux et motivé
✆ 04 77 62 79 65

69 - Cherche chauffeur poids lourd permis EC, temps partiel. Expérience indispensable.
✆ 06 60 74 00 38

84 - Recrute tailleurs de vignes début le 14/11/16 contrat 5 mois mini. ETA région Valréas 84, 20 kms alentours. Siren 794550632.
✆ 07 50 91 03 10

Service

18 - Surcharge de travail, stress, angoisse, anxiété - 12 conseils gratuits pour vous aider à mieux les gérer. Envoyer code SEPAC à
✆ uh7.orange.fr

42 - A partir de fin janvier 2017 future auto entrepreneuse, offre service de découpe et fabrication en bœuf, veau, agneau et porc auprès des agriculteurs ou autres. Bouchère qualifiée(CAP et BP) - 12 ans expérience - bonne connaissance milieu rural - PROST Alice - St Just La Pendue
✆ 06 29 50 01 75

Mariage

Rencontre

10 - Agriculteur 30 ans cherche j f 27-35 ans, peut aider à la ferme, pas sérieux s'abstenir.
✆ 06 22 51 25 46



38 - Monsieur 61 ans, non fumeur rencontre dame 50-60 ans pour vie à deux à la campagne.
✆ 06 19 69 44 21

38 - JF d'origine Afr. 40 ans souhaite rencontrer H. 40-60 ans pour relation sérieuse sociable pas sérieux s'abstenir
✆ Ecrire sous n° 1117 à Ain Agricole 4 avenue du Champ de Foire - BP 84 - 01003 Bourg en Bresse Cx qui transmettra

39 - Artisan 60 ans CHERCHE compagne pour poursuivre ma vie de 40 à 60 ans, urgent (réf. 450D)
✆ 03 84 72 57 27 le soir

Animaux

Divers

38 - Prends en pension pour l'hiver animaux sur le 38, limitrophe Savoie. Tel aux heures des repas.
✆ 06 13 40 67 11

Bovin

01 - Vds génisses PH Montb au choix terme nov déc et plus une pompe hacheuse lisier Eisele elect 6 ans H3M
✆ 06.71.54.20.46

01 - Cse retraite vds troupeau tarines ind. IBR vaches + veaux génisse prête taureau génisses d'élevage calme él. style bio
✆ 06.61.80.62.47

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND vaches pleines HBL LIMOUSINES, vêlage décembre à mars écographiées et jeunes repro limousins 14 à 16 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (450B)
✆ 06 28 02 04 05

07 - Vends taureaux Aubrac 6 ans INSC HBA achetés à la station d'évaluation pointe 80
✆ 06 83 94 14 36

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ 06 33 90 12 17

10 - Vends belles vaches BLONDE D'AQUITAINE avec leur veau, 2 vaches vêlage septembre -octobre 2ème veau, jeunes taurillons pour reproduction, calmes, livraison, garantie sanitaire, cause préretraite
✆ 06 12 85 67 49

www.agri-video-system.com
VISIONAUTE
DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE ROBOTS DE SURVEILLANCE AGRICOLE
DOOMIE
ÉCONOMIQUE
EFFICACE
ROBUSTE
SOFIE
Plus d'infos : Romain Chabert 06 80 41 11 04

10 - Vends cause retraite troupeau Charolais en agriculture biologique depuis 2001.
✆ 06 85 72 55 83

10 - A V. très bon taureau Charolais 4 ans inscrit HBC, vêlage facile, pas de césarienne sur 2 campagnes, pas de problËme de vêlage.
✆ 03 81 35 33 17
ou 06 44 95 63 44

10 - Vends 10 VL MO pleines 1 et 2 lact IA CL sanitaire OK. Aulnois Holsteins et Jerseys
✆ 06 33 65 65 18

18 - EARL Trameson, 18350 Charly, vd taureaux adultes, 30 mois, 18 mois et veaux repro de l'année, HBC, visite de l'élevage toute l'année.
✆ 06 10 91 41 94.

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2015 et janvier 2016 –pour vaches et pour génisses- avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ 06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08.

18 - L'élevage charolais Jubert à Massay (18) vous invite à ses journées portes ouvertes les 17, 18 et 19 novembre 2016, reproducteurs HBC 1 et 2 ans.
✆ 06 07 75 73 13
ou 06 75 56 50 97

18 - EARL Trameson, 18350 Charly, vd taureaux adultes, 30 mois, 18 mois et veaux repro de l'année, HBC, visite de l?élevage toute l'année.
✆ 06 10 91 41 94

21 - El. HBC VENDS taureaux 2 ans, et veaux reproducteurs de l'année CHAROLAIS, IND IBR. TGS . GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 410C)
✆ 06 76 65 35 98 (Laurent) - 06 37 23 32 07 (Baptiste)

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends reproducteurs HBC 18 mois et 1 an, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 4205)
✆ 06 21 88 22 77

21 - VENDS taureaux 18 mois HBC, vêlage facile, prix soldé. Fred. Lechenault - Saint Thibault (réf. 4304)
✆ 06 67 09 79 80

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène VENDS 2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et large choix veaux d?un an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf.450A)
✆ 03 80 97 23 28
06 07 75 59 74

38 - A v. taurillon Limousin, 8 mois, docile, bonne conformation, issu de l'insémination artificielle, fils de Neuf, vêlage facile, mère visible.
✆ 04 74 80 00 43

38 - Vds 3 génisses prêtes Tarine et Abondance.
✆ 06 15 75 56 60

38 - Vds taureaux Limousins 10-15 m idemn IBR garantie sanitaire très bonnes origines.
✆ 06 72 64 60 26

38 - Cause cessation vds génisses prêtes 66 terme du 26/11/2016 au 10/02/2017.1 génisse 66 de 3 semaines père hammig isy.
✆ 06 88 47 93 08

39 - Vds 6 génisses limousines prêtes à vêler. Vaches limousines pleines. Vaches limousines suitées. Bon cheptel indem. IBR poss. livr.
✆ 06 26 20 05 40

39 - Vds 10 génisses charolaises pleines d'un limousin. Vaches charolaises suitées et pleines, indem. IBR. Poss. liv.
✆ 06 26 20 05 40

39 - Recherche pension pour 10 génisses saison 2017 ou pâture à louer
✆ 06 71 94 27 87

42 - Vds petites génisses 46 - 15 jours à 2 mois
✆ 06 72 27 51 41

42 - Vds velles Salers + taureau Salers 6 ans élevage docile
✆ 06 78 64 18 59

42 - Vds génisse Mo 9 mois père Cortil mère Ghana JB CL O S Jay Alain - Aveizieux
✆ 04 77 94 06 70

42 - Vds taureaux 18 mois et 1 an Charolais HBC livraison assurée Chargueraud CH Mably
✆ 06 74 46 24 83

42 - Vds génisses 2 ans à saillir, 30 mois pleines, taureaux Char. 2 ans HBC - CUISSET JM
✆ 06 30 92 60 12

42 - Vds 6 vaches Aubrac 4 et 5 ans avec cornes pleines de 7 mois et 2 vaches Aubrac avec veaux femelles de 6 mois IBRA-livr. assur.
✆ 06 86 57 38 41

42 - Vds 3 vaches Salers vêlage décembre + 3 vaches salers avec veau indem Ibre BVD + 1 taureau charolais BVR cse retraite
✆ 06 87 77 09 88

42 - Vds taureaux 18 mois et 1 an Charolais HBC livraison assurée Chargueraud CH Mably
✆ 06 74 46 24 83

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, OR IA, TGS. GAEC Laudet Gérard et Fils - Chiddes (réf. 450C)
✆ 06 16 20 33 25
06 19 65 78 42

58 - VENDS reproducteurs 1 an et 2 ans HBC, origine IA, bon index, vêlage facile. EARL Dominique Compot (réf. 4501)
✆ 06 03 59 84 26

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs , - génisses et vaches, TGS, IBR A, HBC. GAEC Guillien - 58800 Epiry (réf. 4502)
✆ 03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32

69 - Achète broutards femelles et vaches charolaises pas trop maigres pour engraissement. Règlement assuré.
✆ 06 80 44 67 41

69 - Vds 5 vaches Aubracs pleines et 2 laitonnes Aubrac toutes garanties sanitaires.
✆ 06 58 19 56 12

71 - Vends taureaux 18 mois HBC, TGS et taureau 4 ans, origine Pichard. EARL Berthier, 71 Marizy.
✆ 06 07 08 76 39

71 - Elev. limousin Jouanin vend génisses pleines, HBL ou non, terme février, TGS, TBO, livr.
✆ 03 85 25 36 41 H.R.

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ 06 81 99 18 93

71 - Vds vaches, gén. non HBC, écho., vêl. fév. mars, IBR A, cessation. Dumas Bernard 71 Ciry-le-Noble.
✆ 06 10 55 02 78

71 - Vends cause consanguinité taureau de 30 mois né dans l'élevage, livraison possible. Ducert Claude 71 Martigny-le-Comte.
✆ 06 07 75 81 61

71 - Vends bonnes génisses limousines 18 mois, prêtes à saillir, très dociles, élevage et viande, TGS, indem. IBR.
✆ 06 85 54 80 24

71 - Vends cause cessation 20 taureaux de 2 ans repro. et 30 génisses pleines charolaises, HBC, IBR A, TGS. Dumont J.P.
✆ 06 07 57 55 40

74 - Vends vaches et génisses prêtes nov-déc, IA, CL, race abondance, cause surnombre.
✆ 06 43 84 51 76

Caprin

38 - Vends bon bouc alpin issu d ia ne en janvier 2015. Mere a 1182 litres tb: 33.8 tp: 30.4
✆ 06 75 76 13 70

38 - Vds bouc alpin 22 mois
✆ 04 76 07 20 87

69 - Achète chèvres, boucs et brebis de réforme.
✆ 06 09 02 61 50

Ovin

71 - Vends béliers charollais inscrits ou non, et brebis, mises en lutte.
✆ 06 75 75 59 80

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Chien

10 - Vds chiens de chasse Grand bleu de Gascogne 1 an pucés vacc certif véto bonne santé, 2 fem. bon pr lièvre, mère 250269606055246 Siren 512475906, non inscrits.
✆ 06 83 37 33 85

42 - Vds chiots Border Collie non lof nés 22/09/2016 1f 2 m - mère 2502688500350246 siren 812047843
✆ 04 77 62 51 87

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives



ESPACE Affaires

TRACTEURS

	an	Heures	CV
John Deere 6420 Premium TLS, TBE	2006	4100	110
John Deere 6230, STD, TBE	2008	2150	95
Massey Ferguson 4335 arceau + chargeur, BE	2005	4200	75
Massey Ferguson 5445 + chargeur, TBE	2013	1650	100
Fendt 208 V, BE	2007	4200	80
New Holland TSA 100 Delta, BE	2007	3750	100

MATÉRIELS

		an	capacités
Télescopique	CATERPILLAR - TH337, TBE, *révisé*	2009	3000H
Presse B.R.	JD - 592 HY flow, ficelle balletrack, *dest. petit prix*	2004	
Presse B.R.	JD - 592 Rotoflow, ficelle filet, ameneur rotatif	2007	7800 bts
Presse B.R.	DF - MP 121, ficelle filet, ameneur rotatif, *rév.*	2005	
Comb. de semis	KUHN - HR 303 + VENTA, à *réviser, dest. ds l'état*	2005	3 m
Herse rotative	KUHN - HR 3004, packer+portacourt, BE	2010	3 m
Semoir	SULKY - Master 25.300, 25 rgs à disques, BE.	1999	3 m
Semoir à maïs	AMAZONE - ED 302, 4 rangs, TBE	2009	
Benne mono.	SIAM - BM 85, TBE	1993	8,5 T
Benne mono.	LELOULCH - Gold 10000 XL BE, *révisée.*	2010	10 T
Benne ridelles.	DEGUILLAUME - T 90 D, TBE	2006	9 T
Enrubanneuse	KVERNELAND - UN 7556, TBE	2000	
Enrubanneuse	KVERNELAND - UN 7420, Mat de 750 mm, compt. BE.	2005	
Fauch. Condi.	JD - 1365, trainée, lamier neuf	2005	3 m
Fauch.	KVERNELAND - 2532, BE, *révisée*	2008	3,20 m
Fauch.	KVERNELAND - 2532, BE, *révisée*	2009	3,20 m
Fauch.	KUHN - GMD 902, BE, *révisée*	2005	3,60 m
Fauch.	KHUN - GMD 700 GII FF, BE, *révisée*	2009	2,80 m
Andaineur	KUHN - GA 4101 GM, TBE, *révisé*	1998	4,10 m
Surélévateur	QUICKE - DB 2115, pour 5 rgs, griffes à 2 dents	2005	
Épareuse	BOMFORD - Falcon 5, cdes élec., à *réviser, dest.*	2004	5 m
Épareuse	LAGARDE VEGA 45, cdes téléflexibles	2002	4,50 m
Broyeur	KHUN - RM 280, BE	2009	2,80 m
Tonne à lisier	PICHON - TCI 10, bras de pompage, BE	1995	10 000 L
Épand. fum.	DEGUILLAUME - 80 SL, H. verticaux, TBE	1998	8 T
Bétaillère	ROBUST - R 550, TBE	2008	
Bétaillère	JEANTIL - GB 53, essieu pose à terre, BE	2005	
Dessil. paill.	SILOFARMER - DP 390 GL, cdes élec., TBE	2009	3,5 m³
Rigoleuse	AGRAM - D 2400, BE	2002	
Paire de roues cages	SOMAC - 36", état neuf, complètes avec barillets de voile		
Bol mélangeur	TRIOLIET - Solomix 1 14000 ZK, TBE	2013	14 m³
Affute pieux	YANIGAV - AP 200G, biface, BE	2003	

Défi-Mat www.defimat.fr
UZERCHE 19 : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80 Mail : lparsoire@defimat.fr

CHÉNEAU GRANDE CAPACITÉ
+ ROBUSTE
+ SIMPLE
+ EFFICACE
Prix compétitif et devis en ligne ! Sans soudure !
Tôle galva de 15/10e et fixation après la charpente
Montage avec une clé de 17 et une visseuse
Economisez sur les descentes et les tranchées
AGRI DIFFUSION ✆ 04 70 05 82 22
FAX 04 70 05 82 23 - 03 SAINT MARTINIEN
E-mail : agridiffusion@yahoo.fr

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

VIS A GRAINS ELECTRIQUE
DE REPRISE OU SUR CHARIOT
Ø 100-120-150MM
VIS HYDRAULIQUES POUR SEMOIRS OU REMORQUES
DIFFUSION DIRECTE (17)
05 46 32 44 33 - WWW.DIFFUSION-DIRECTE.FR

PIÈCES D'ORIGINE DIRECT USINE
JOHN DEERE - CASE IH
MASSEY - N. HOLLAND
Tél. 02 41 52 18 53
WWW.PIECESMOINSCHERES.COM

• FARINE DE PAILLE pour élevages laitiers sur tapis, matelas logettes.
Très bon asséchant litière, confort de l'animal.
Bonne assimilation fosse lisier sans formation croûte superficielle.
Utilisation préconisée 300 /400 grs /jour /logette.
Livraison rapide France en big bag de 900kgs ou vrac
• GRANULES DE PAILLE pour élevages avicoles.
• PAILLE BROYEE DEFIBREE
transportsgrimault@yahoo.fr - 06.76.60.08.61 - www.grimault-paille-fourrage.fr

DÉCOUVREZ
LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
boutique.reussir.fr

Lambert ALLIANCE
Remorque Lambert 16T
Tandem 110 colaert
Roues Kargo Radial
Année 2015
15 990 € Démo
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com 02 43 00 75 31

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Nouveau site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

Elan ✆ 01 49 84 94 28
AFFÛTEUSE POUR CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE
Elle permet un affûtage de précision, **sans dépose de la chaîne,** directement sur le guide, des 2 côtés, suivant des angles d'affûtages réglables.
Moteur à circuit électronique, protégé par fusible, 220 V, puissance 85 W, 2,5 A.
Livrée avec 1 meule de 4,5 mm d'épaisseur.
157 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 453660
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
453660		157,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA10 - Photos non contractuelles

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

EDILIP

**Société anonyme au capital de 180 885 €
Siège social : 22 rue des Forges
21000 Dijon
353 783 822 RCS Dijon**

Philippe ROCHET, 50 rue Georges Clémenceau, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire, a été nommé représentant permanent de FINANCIERE PALIDIS SADCS, administrateur de EDILIP SA, en remplacement de Marc ROCHET, décédé, à compter du 1/12/2015.

AL214617940

BIOSCAN MOLECULAR IMAGING FRANCE

**Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 64A, rue de Sully,
Maison Régionale de l'Innovation,
21071 Dijon
534 532 627 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 27 juillet 2016, Monsieur Kevin Parnham a été révoqué de ses fonctions de Président et Monsieur James Alan Crunkleton, demeurant 186 Merriam Street, Weston, MA 02493, USA, a été nommé en qualité de Président en remplacement sans limitation de durée.

Pour avis. Le Président

AL214617958

TRANSFERT DE SIÈGE

L'ATELIER CHRISTOPHE SUARD

**Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 2, rue du Château
21 120 Moloy
478 950 272 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'associé unique du 15 juillet 2016, le siège social a été transféré 4, rue de l'Egalité – 21 120 Is-Sur-Tille, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL214617837

BOMENAL

**Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 2, rue du Château
21 120 Moloy
798 772 158 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 2016, le siège social a été transféré 4, rue de l'Egalité – 21 120 Is-Sur-Tille à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au RCS de Dijon.

AL214617843

SCI DU CHATEAU

**Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 2, rue du Château
21 120 Moloy
753 044 668 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 15 juillet 2016, le siège social a été transféré 4, rue de l'Egalité – 21 120 Is-Sur-Tille à compter de ce jour. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL214617844

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon**

EURL INOX CONCEPTION RÉALISATION

**Sigle : I.C.R.
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 euros
Assujettie au régime fiscal des sociétés de capitaux
Siège Social :
14 rue des Granges Hautes
21130 Auxonne
RCS Dijon 802 092 056**

Aux termes d'une décision en date du 26 octobre 2016, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Gérance

AL214617922

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon**

SCIERIE DE MAISEY

**Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 21400 Maisey Le Duc
RCS Dijon 801 097 155
SIRET 801 097 155 00023**

Capital social
Ancien capital : 5 000 euros
Nouveau capital : 150 000 euros
Pour avis, Le gérant : David MORTIER

AL214617935

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**SELAS «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER »,
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon**

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Ivan STRIFFLING, notaire à Dijon, le 07/11/2016, M. Jérôme Lucien André FROSSARD, gérant d'entreprise, et Mme Christelle Marie Andrée LUCAS, cadre commercial, son épouse, dt ensemble à Dijon (21000), 8 rue Sambin, nés M. à Bordeaux (33000), le 03/03/1972, Mme à Bühl-Bade (Allemagne), le 17/06/1973,

Mariés sans contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Saint Suliac (35430) le 01/07/2000,

Ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens pure et simple.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois, à compter de la date de parution du présent avis, et devront être notifiées L.R.A.R. ou par acte d'huissier de justice à Me STRIFFLING – 23 Rue Buffon – 21000 Dijon.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis et mention

Ivan STRIFFLING

AL214617942

MODIFICATION DE STATUTS

ETABLISSEMENTS PERCIER

**Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Saint Aubin (21190)
18 Rue des Perrières
818 910 499 RCS Dijon**

Avis de modification

Suivant décisions de l'associé unique du 18 octobre 2016, il a été décidé :

- de changer la dénomination de la société pour adopter celle de DUO IRIS SAS,
- de modifier l'objet social, qui est désormais le suivant : l'achat et la vente de matériel optique, lunetterie, photographie, lunettes de protection, acoustique et tout matériel similaire sans limitation.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL214617943

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DFI INVESTISSEMENT CONSEIL

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue Jean Monnet
21300 Chenôve
812 725 943 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 28/10/2016 la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Amar KHAZNADJI de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant, Monsieur Jean-Claude BURLA demeurant 2 impasse des Aubépines 70190 Rioz pour une durée illimitée à compter du 28/10/2016.

Pour avis

AL214617948

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 14/11/2016

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

POMMARD : Vigne AOC POMMARD 1er Cru - Objectif : Maintien du fermier en place.

9 a 99 ca - Les grands epenots: AI-64[32] [P1]

NICEY: Situation locative : Location sur une partie de la surface – terre – bois-taillis – broussaille

10 ha 38 a 41 ca - Au bois des lavieres: E-16-23 - Brise lave: ZH-53 - Chanvier: ZC-19 - Combe de la meluque: E-332 - Les theureaux: ZE-24(J)-24(K) - Sous la pointe: ZK-74 - Sous pre quartier: ZL-53 - Sur la combe des cartes: ZN-3 - Volumeree: E-82

Objectif : Maintien du fermier sur une partie de parcelles

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 05/12/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél. : 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL214617960

SC DU BOUT GUELOT

Suivant une assemblée générale en date du 2 novembre 2016, les associés de la société civile du Bout Guelot au capital variable initial de 1 524,49 €, 8 rue du champ perdrix 21 410 Fleurey S/O (RCS Dijon 798 986 782) ont décidé de changer le gérant:

Ancien Gérant : Jean-Paul SAINT-DIZIER – 8 rue du champ perdrix 21 410 Fleurey

Nouveau Gérant : Association TEBSIMA Patrimoine – 8 rue du champ perdrix 21 410 Fleurey

Le représentant légal

AL214617955

DISSOLUTION LIQUIDATION

PALAIS DES GOURMETS

**Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 20 000 €
Siège : 11 route de Levernois,
21200 Combertault
RCS Dijon 388 903 759**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 septembre 2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Stéphanie TAVENET, demeurant 11 route de Levernois 21200 Combertault, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 11 route de Levernois 21200 Combertault. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL214617821

SARL OENOPRO-MMG

SARL en liquidation au capital de 65000 euros. Siège: 71 E rue de Lorraine, 21200 Beaune. RCS Dijon 515036770. A compter A.G.E du 30-09-2016: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL214617937

CYRA

**Société civile immobilière
au capital de 100 000 €uros
Siège social : 10 rue de l'Abreuvoir
21490 Orgeux
RCS Dijon : 514 644 202**

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 31 décembre 2015, l'associé unique, la SCI ALPHA, au capital de 1 000 €uros, sis 1 rue de la Petite Fin 21121 Fontaine Les Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 440 704 823, a décidé la dissolution sans liquidation de la Société CYRA par application de l'article 1844-5 al. 3 du Code civil.

Cette dissolution entraine la transmission universelle du patrimoine de la Société CYRA à la SCI ALPHA, à l'issue du délai d'opposition qui est de 30 jours à compter de cette publication.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis,

AL214617944



Catherine EDELENYI
Avocat
2/4, rue François de Curet
57000 Metz
Tél 03 87 52 17 51

PROSHOP SEMUR

**Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 29, avenue du Général Mazilliers
21140 Semur en Auxois
814 509 089 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 23 septembre 2016, l'associée unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL214617947

LES HOSPITALIERES

**Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital
de 1 000 euros
Siège de la liquidation : 13, rue des Hospitaliers - 21200 Meursanges
753 766 013 RCS Dijon**

L'Assemblée Générale du 31 octobre 2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Steve HARI de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon,en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

AL214617950

SCI LOCAT

**Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : Route de Tellecey
Ferme de l'Aiguillon Nord -
21270 Binges
351 209 705 RCS Dijon**

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 octobre 2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Pierre LOCATELLI demeurant Route de Tellecey - Ferme de l'Aiguillon Nord - 21270 Binges, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Route de Tellecey - Ferme de l'Aiguillon Nord - 21270 Binges. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL214617951

SCI JOSSIA

**Société civile immobilière
au capital de 1 525 euros
Siège social : Ferme de l'Aiguillon Nord
Route de Tellecey
21270 Binges
381 173 764 RCS Dijon**

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 octobre 2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Josette LOCATELLI, demeurant à Binges (21270) - Ferme de l'Aiguillon Nord - Route de Tellecey, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation,réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Binges (21270) – Ferme de l'Aiguillon Nord - Route de Tellecey, C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL214617952

AVIS DE CONSTITUTION

Etude de Maîtres Pascal MASSIP, Marc PRIEUR, David BELOU, Véronique VARLET et Guillaume LORISSON, notaires associés à Dijon (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe,

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume LORISSON, Notaire à Dijon, le 04/11/2016, il a été constituée pour 99ans à compter de son immatriculation la SCI «SCI LES CHEVALIERS DU VIGAN» au capital de 125.500,00 EUR ayant pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La SCI est composée :

• d'un apport en nature pure et simple réalisé par Mme Claudette Georgette Suzanne Joséphine Chevalier née Nollot, d'un bien immobilier sis à Avèze (Gard) 30120 Petit Goulsou, cadastré B 1426 et le quart indivis de B 1425 évalué 43.000,00 eur.

d'un apport en numéraire réalisé par Mme Claudette Georgette Suzanne Joséphine Chevalier née Nollot d'un montant de 33.000,00 eur.

• d'un apport en numéraire réalisé par M. Christophe Serge Chevalier d'un montant de 16.500,00 eur.

• d'un apport en numéraire réalisé par M. Laurent CHhevalier d'un montant de 16.500,00 eur.

• d'un apport en numéraire réalisé par Mme Véronique Danielle Cerqueira née Chevalier d'un montant de 16.500,00eur.

Gérants : Mme Claudette Georgette Suzanne Joséphine Chevalier née Nollot, demeurant à Dijon (21000) 1 rue Raoul Dufy et M. Christophe Serge CHhevalier demeurant à Saint-Apollinnaire (21850) 14 rue Léon Bourgeois.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

Le Notaire.

AL214617938

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon**

PANDACORP SAS

**Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Parc VALMY
27 rue Elsa Triolet
21000 Dijon**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 08 novembre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : PANDACORP SAS

Siège : Parc VALMY - 27 rue Elsa Triolet - 21000 Dijon

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 000 euros

Objet : Développement web, Création de sites internet, Référencement, Hébergement, Formation. Communication visuelle, Graphisme, Impression.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Sébastien PAUTHENET demeurant à Saint-Apollinaire (Côte d'Or) - 21 B rue Marie de Bourgogne.

Directeur Général : Monsieur Cédric BOISSEAU demeurant à Talant (Côte d'Or) - 13 boulevard de Troyes.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis : Le Président

AL214617941

A.I.D. AUDIT

**SASU au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 6 rue Ernest Renan
21300 Chenôve
RCS Dijon: en cours**

Avis

Aux termes de statuts signés le 9 novembre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : A.I.D. AUDIT

Capital social : 1.000,00 € divisé en 100 actions de 10,00 €

Forme sociale : SASU

Siège social : 6 rue Ernest Renan 21300 Chenôve

Durée : 99 années

Objet social : réalisation d'audit énergétique et sur les énergies renouvelables, réalisation de diagnostics immobiliers et infiltrométrie, dispense de formation professionnelle, sensibilisation conseil

Admission aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire

Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent

Agrément : les actions ne peuvent être cédées entre associés ou au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions collectives extraordinaires

Président : Monsieur Jaouad EL HAJJAM, demeurant au 6 rue Ernest Renan 21300 Chenôve, désigné pour une durée indéterminée

RCS : Dijon

Pour avis,

AL214617953

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune (21200) du 10 Novembre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : CACEP

Siège social : 13, rue de l'Enfant - 21200 Beaune

Objet social :

- acquisition, cession, construction et propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou agricole,
- mise en valeur, administration, gestion et exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles,
- acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'un immeuble, location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble,
- prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés,
- aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

La Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 Euros constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mr Emmanuel PEULSON demeurant 14, allée des hêtres - l'Orée du Château II - 21200 Vignolles

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

AL214617954

S & H

Par acte sous-seing privé en date du 14 novembre 2016, est constituée, pour une durée de 99 années, une SARL immatriculée au RCS de Dijon, dénommée S & H, au capital de 2.000 €, dont le siège social est à Saint Apollinaire (21850) – 24, rue René Cassin, ayant pour objet en France comme à l'étranger : le commerce de détail non alimentaire de bibelots divers, cadeaux, gadgets, objets de décoration, bazar, articles de quincaillerie, de coutellerie, vaisselle, verrerie et tout ce qui concerne le décor de la maison, d'articles de maroquinerie et de voyages, et de tous mobiliers, meubles de cuisine, de salles de bains et autres sanitaires, meubles d'intérieur, de jardin, de luminaires, ainsi que de tous outillages et matériels de bricolage, et en général, tous articles et accessoires des mobiliers objet de l'activité précédemment définie ; Et dont les premiers co-gérants sont M. Nassim NAFA, demeurant à Saint Apollinaire (21850) – 24, rue René Cassin, et M. Abdelhakim HALATA, demeurant Tizi Ouzou (Algérie) - 163 lotissement Hamoutene, tous deux désignés statutairement pour une durée illimitée. Pour avis.

AL214617959

EUROPEENNE DE CONSEILS ET D'INVESTISSEMENTS

SA au capital de 37 560 euros
Siège social : 21000 Dijon
21 Avenue Albert Camus
385 341 151 RCS Dijon

Avis de modification

Il résulte des délibérations de l'associée unique du 04/10/16 :

- que la dénomination de CHANOINAT COUCHOT ET ASSOCIES, Commissaire aux comptes titulaire, a été modifiée le 30/09/10 pour devenir ORCOM CHANOINAT COUCHOT,

- que ORCOM CHANOINAT COUCHOT a été absorbée par ORCOM SODECA - 11 rue Marcel Dassault - Parc Technologique Toison d'Or - 21000 Dijon le 06/10/11.

AL214617932

NIÈVRE

SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON CEDEX curateur des successions de :

Madame Marcelle GUENOT Div BEN, décédée le 29/11/2013 à CORBIGNY (58) Référence : 0212006710

Madame Alice HOUZE Div BELIN, décédée le 22/10/2013 à LE CREUSOT (71) Référence : 0218000800

Madame Georgette CHANEL Vve RIGNAULT, décédée le 12/03/1915 à VARENNES LES NARCY (58) Référence : 0218000878

Madame Jeannine LONGIN, décédée le 25/12/2012 à VARENNES VAUZELLES (58) Référence : 0218002406

M Marc NAYNER, décédé le 03/09/2014 à ST PIERRE LE MOUTIER (58) Référence : 0212007687

M Gaston LISTOIR , décédé le 08/01/2013 à NEVERS (58) Référence : 0218000879

M Dominique DANTELLE, décédé le 10/10/2012 à NEVERS (58) Référence : 0218001221

M Henri NEEL, décédé le07/02/2015 à MOULINS ENGILBERT (58) Référence : 0218002719

M Michel FRANCOIS, décédé le 14/05/2013 à ST PIERRE LE MOUTIER (58) Référence : 0218002614

M Daniel AUBRETON, décédé le 05/02/2015 à LUZY (58) Référence : 0218002727

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de NEVERS le 05/12/2016

AL584617995

TRANSFERT DE SIÈGE

THE GLASNOST COMPANY

Société par actions simplifiée
au capital de 1.246 €
Siège social :
1 avenue du Général de Gaulle
58000 Nevers
790 121 875 R.C.S. Nevers

Suivant décision du président en date du 31 mars 2016 , le siège social est transféré au 7 bis rue du 13ème de ligne 58000 Nevers.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL584617984

CONVOCATION

CGA CSO

69 avenue de Lattre de Tassigny
18023 Bourges cedex
N° Siret : 350 466 876 00017 – APE : 6920 Z

Avis de convocation

Les adhérents du CGA CSO sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le Mercredi 30 Novembre 2016 à 14 heures à Périgueux, Hôtel IBIS 8 bd Georges Saumande, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Evolutions statutaires :

- modification du préambule des statuts

- modification des articles 1, 2, 7, 8, 12, 13, 14 et 16

2. Approbation du projet de fusion par absorption de l'AGAPLE par le CGA CSO, approbation des apports et de leur évaluation, sous condition suspensive de l'agrément OMGA

3. Approbation du projet de fusion par absorption du CGA 40 par le CGA CSO, approbation des apports et de leur évaluation

4. Délégation de pouvoirs au Président pour l'accomplissement des formalités

AL584617985

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

RECTIFICATIF

EURL LUCAS SYLVAIN

en cours d'immatriculation
SARL au capital de 40 000 euros
53 Place de la Mairie
58390 Dornes

Rectificatif d'une annonce parue dans ce même journal le 11/11/16 :

Ancienne Mention : Objet social : Boulangerie-Pâtisserie, chocolaterie, Sandwicherie, Traiteur, Revente de boissons et de confiseries.

Nouvelle Mention : Objet social : Boulangerie-Pâtisserie, Fabrication et vente de chocolats et de sandwichs à emporter, Traiteur, Revente de boissons sans alcool et de confiseries.

AL584617981

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Me Emmanuel CLERGET
Notaire à La Charité Sur Loire
(58400)

A VENDRE

Par adjudication
aux enchères publiques

Le 13 décembre 2016 à 14h00, au bureau permanent de l'office notarial ci-après désigné, à Prémery (58700), 5 avenue de la Gare,

Des biens ci-après désignés :

A Tamnay-en-Bazois (Nièvre) 58110
Lieu-dit Vouavre, Le Cloiseau.

Diverses parcelles,

Cadastré :

Section A N° 0305 Lieudit VOUAVRE
Surface 00 ha 22 a 10 ca Nature PRE

Section A N° 0313 Lieudit LE CLOISEAU
Surface 00 ha 36 a 40 ca Nature TERRE

Section A N° 0314 Lieudit LE CLOISEAU
Surface 00 ha 94 a 25 ca Nature TAILLIS

Section A N° 0315 Lieudit LE CLOISEAU
Surface 04 ha 36 a 80 ca Nature PRE

Section A N° 0319 Lieudit LE CLOISEAU
Surface 00 ha 23 a 39 ca Nature PRE

Section A N° 0413 Lieudit VOUAVRE
Surface 00 ha 12 a 90 ca Nature PRE

Section A N° 0418 Lieudit VOUAVRE
Surface 01 ha 97 a 28 ca Nature PRE

Total surface : 08 ha 23 a 12 ca

Mise à prix : : DOUZE MILLE TROIS CENT QUARANTE-SIX EUROS ET QUATRE-VINGTS CENTIMES (12 346,80 EUR), soit 1500,00 euros l'hectare.

Pour tous renseignements et visites, s'adresser à l'Office Notarial «**SCP GAUTHIER-CLERGET», à LA Charité Sur Loire (58400),** 37 ter avenue du Maréchal Leclerc, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Téléphone: 03.86.70.90.40.

L'adjudication aura lieu sous le ministère de Maître Emmanuel CLERGET, notaire à La Charité Sur Loire

AL584617854

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC BAUDIOT

« Saint Grémange »
58800 Pazy
Au capital de 273 265 euros
RCS Nevers - N° 414.681.429

Par effet d'un acte sous seing privé du 26 octobre 2016, ont été prises les résolutions suivantes :

- Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 30 octobre 2016 et disposant des caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile A Responsabilité Limitée

Objet : activités réputées agricoles

Dénomination sociale : EARL BAUDIOT

Siège social : Saint Grémange- 9 Rue des Craies-58800 Pazy

Associés : Thérèse BAUDIOT et Daniel BAUDIOT

Gérant : Daniel BAUDIOT, demeurant Saint Grémange - 9 rue des Craies - 58800 Pazy

Capital social : 273 265 euros divisé en 17 925 parts représentatives de biens mobiliers

Durée : 99 ans

Immatriculation : Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance

AL584617991

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

S. C. I. PAULINE

au Capital de 20 000 €
Siège Social : 16 rue de Predelle
58200 Cosne Sur Loire
R.C.S. Nevers D 389 611 971

Par décisions des associés, en A.G.E. du 05/11/2016, Mlles Phily Pauline et Maëlle deviennent associées en remplacement de M.et Mme Bouthors. Mlle Phily Pauline , domiciliée 154 av. de la République à Sartrouville (78500), est nommée cogérante pour une durée indéterminée (avec M. Christian Bouthors qui poursuit son mandat), en remplacement de Mme Bouthors Monique, démissionnaire.

Pour avis . La gérance

AL584617970

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

GALIEN

Société Civile au capital de 1.000 €
Siège social : 9, rue du Champ de la Croix
58130 Guérigny
488 732 579 RCS Nevers

Il résulte de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 02 novembre 2016 les modifications ci-après à publier concernant la gérance de la société.

Anciennes mentions :

M. Stéphane JOLY dt 9 Rue du Champ de la Croix – 58130 Guérigny

Mme Nicole BOUZAT dt 2 avenue Colbert – 58000 Nevers

Nouvelles mentions :

M. Stéphane JOLY et Mme Sophie PERRAUDIN épouse JOLY dt 9 rue du Champ de la Croix – 58130 Guérigny

Pour avis, la gérance

AL584617990

NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

CARROSSERIE FCA

SARL au capital de 4 000 euros
21 Route de Lormes
58120 Château Chinon Campagne
RCS Nevers 807 909 866

Délibération du 03/08/2016 : L'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL584617986

DISSOLUTION LIQUIDATION

LE CENTRE DE LOISIRS DES SIMONOTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 €
Siège social : Centre de loisirs des Simonots
492580576 : RCS : Nevers

Suivant délibération d'une assemblée générale extraordinaire en date du 16/10/2016, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2016.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Mr Geoffray CLEVY, demeurant au centre de loisirs des simonots à Saxi-Bourdon (58330)

Le siège de la liquidation est fixé à centre de loisirs des Simonots 58330 Saxi-Bourdon

Pour avis, le liquidateur.

AL584617945

TRANSPORTS CHOLLET

Société à responsabilité limitée
en cours de liquidation conventionnelle
au capital de 50 000 euros
Siège social : Z.A Le Champ Mâle
Rue Gay Lussac
58640 Varennes-Vauzelles
413 092 768 RCS Nevers

Aux termes de décisions en date du 26 octobre 2016, M. Rémy CHOLLET, associé unique, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, a été déchargé de son mandat de liquidateur et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le liquidateur

AL584617979

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES CHAPELAINS

Société Civile Immobilière
Capital social : 152,45 euros
Siège de liquidation : La Garenne
58200 Saint Père
348 943 853 RCS Nevers

Par AGO du 27/09/16, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Mme Françoise SOYEZ, déchargé cette dernière de son mandat de liquidateur, prononcé la clôture de liquidation, avec effet au 27/09/16. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL584617982

SAS BQC DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée
en liquidation au capital de 1 000 €
Siège Social : 9, Quai des Eduens
Résidence des Eduens - 58000 Nevers
799 396 262 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 30 septembre 2016, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

Mme Emilie SALERNO dt à Nevers (58) – 9, Quai des Eduens – Résidence des Eduens – Bât 4 a été nommée comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL584617988

GAEC DES CHAUMOTTES

Les Chaumottes - 58120 Saint Hilaire en Morvan
Au capital de 159 431,18 euros
RCS Nevers - 333 160 208

Suivant procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er novembre 2016, les associés ont décidé la dissolution du GAEC au 1er novembre 2016. Mrs COLAS Paul et Jérôme sont nommés liquidateurs. Le siège de liquidation est le domicile des liquidateurs « Les Chaumottes - 58120 Saint Hilaire en Morvan ». L'acte de dissolution sera communiqué à la Formation Spécialisée de la CDOA.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, les liquidateurs.

AL584617992

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 octobre 2016, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée

Dénomination sociale : SAS MORVIN

Durée : 99 ans

Siège social : Sommée – 58140 Lormes

Capital social : 1 500 €

Objet : la société a pour objet, en France et dans le monde entier : la promotion et le négoce de vins français du Morvan et ses environs proches réalisés dans le respect de la tradition.

Président : Monsieur Jacob Hendrik FLIERMAN, demeurant Pays-Bas, Hemelboog Binnen 151, 1705SL Heerhugowaard.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : RCS de Nevers.

Pour avis

Le président

AL584617890

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 28 octobre 2016, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JCH RENOVATION.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 2 000 euros.

Siège social : 1150 rue de la Côte Blanche 58600 Garchizy

Objet social : Travaux de maçonnerie générale, carrelage et enduit de façade.

Durée : 99 années.

Président : Jorge RODRIGUES DIAS, demeurant 1150 rue de la Côte Blanche 58600 Garchizy.

Admission aux assemblées : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Droit de vote : Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Autrement, les cessions sont libres entre associés, dans tous les autres cas, les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL584617956

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 04/11/2016, il a été constitué la société suivante :

Forme : Société civile immobilière.

Dénomination : SCI SHANCE.

Siège social : 79, Route de Corcelles 58180 Marzy.

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment l'achat d'un immeuble sis Calle de Joan Vinyoli 4/6 à Urb Puigrom - Canyelles (Roses 17480 Espagne).

Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérants : Jean-Pierre BOURDILLAT, 79 Route de Corcelles - 58180 Marzy ; Sophie Bourdillat, 79 Route de Corcelles 58180 Marzy.

Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation : au RCS de Nevers.

Pour avis,

AL584617976

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : «HJ BATIMENT»

Forme : EURL

Capital : 100 €uros

Siège social : 13, rue du 19 Mars 1962 à Clamecy 58500

Objet social : Récupération de tous matériaux se rapportant à la maçonnerie, bâtiments, gravats, parpaings, tuiles, matériaux de construction, déchets divers, etc …, vente de véhicules neufs ou occasions et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières se rapportant à l'objet social ainsi défini, ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés

Gérant : Monsieur HOERTER Joseph, demeurant 13, rue du 19 Mars 1962 à Clamecy 58500

Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis et mention

Mr HOERTER Joseph, gérant.

AL584617978

SCP Joël Gauthier & Emmanuel Clerget, Notaires associés
à La Charité sur Loire(Nièvre),
37, Ter Avenue Maréchal Leclerc.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Joël GAUTHIER, le 29 octobre 2016, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : REGAIN

Siège social : La Charité sur Loire (58400) 1 avenue de la Gare

Durée : 99 années

Capital social : NEUF CENTS EUROS (900,00 EUR)

Apports en numéraire

Parts : librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Premier gérant : Monsieur Roger HESSE, demeurant à Beaumont la Ferrière (58700) Le Bourg.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers

Pour avis

Le notaire.

AL584617980

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte S.S.P. du 22 septembre 2016, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée :

Dénomination : JOLIVOT BOULANGERIE

Siège social : Route de Nevers, 58240 Fleury-Sur-Loire

Objet : Boulangerie, pâtisserie, traiteur, vente de boissons sans alcool et petite épicerie, dépôt de journaux, gaz.

Durée : 99 ans

Capital : 500 €

Président : Thomas JOLIVOT demeurant 12 Place de l'Eglise, 58240 Luthenay Uxeloup

Immatriculation : RCS Nevers

AL584617983

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Fourchambault en date du 15/11/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI JEANNE D'ARC

Forme : Société civile immobilière.

Siège : 22 Rue Combeau 58600 Fourchambault

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 €

Gérance : Mr Stéphane DELZAIVE et Mme Stéphanie DELZAIVE demeurant ensemble 22 Rue Combeau 58600 Fourchambault

Cessions de parts : parts sociales librement cessibles entre associés, agrément dans tous les autres cas par l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation de la société au RCS de Nevers

AL584617987

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 27/10/2016, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MACHARD

Objet social : boulangerie, pâtisserie, chocolatier, confiseur, glacier, traiteur

Siège social :14 rue Louis Fouchère, 58640 Varennes-Vauzelles.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Président : M. MACHARD Gilles, demeurant 14 bis rue de la Rotonde, 58000 Nevers

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant aux conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaires.

Immatriculation au RCS de Nevers

AL584617946

YONNE

NOMINATION

CABINET MORIZE ET ASSOCIES

Aux termes d'une délibération en date du 29 janvier 2016, l'Assemblée Générale Ordinaire de la société cabinet MORIZE et associés, SAS au capital de 14 300 euros dont le siège social est 19 avenue Pierre Larousse 89000 Auxerre, immatriculée au RCS Auxerre 428743587

- a nommé la SAS AMV audit et commissariat, 26 rue Raspail 69600 Oullins, en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement du cabinet ANDRE et asscoiés BAKER TILLY, jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30.07.2018.

- a nommé le cabinet AUDIGEST, 513 rue du sans souci 69760 Limonest, en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement du cabinet Jean Claude ANDRE, jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30.07.2018.

Pour avis

La Présidente

AL894618020

JP GRUHIER

SA au capital de 3 519 061,20 Euros
Siège social : 4 Rue des Terres de Soulangy
89700 Tonnerre
427 220 736 RCS Auxerre

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 05/10/2016, il a été décidé de nommer en qualité de membre du Conseil de Surveillance Mr Pierre Reveillon, demeurant 4 Rue Nicolas Boileau 78590 Noisy Le Roi.

Le dépôt légal sera effectué au RCS d'Auxerre.

AL894618029

SOCIETE BOURGUIGNONNE DE PLOMBERIE INDUSTRIELLE

Sigle : SBPI
Société par actions simplifiée
au capital de 470.000 €
Siège social : Les Bas Salins
89220 Rogny-Les-Sept-Ecluses
507 350 098 R.C.S. Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 30 juin 2016, l'assemblée générale a nommé en qualité de :

Commissaire aux comptes titulaire : AUDIT BUGEAUD SARL, 18, rue Spontini 75116 Paris 418 234 274 R.C.S. Paris en remplacement de ETC AUDIT.

Commissaire aux comptes suppléant : Benoît BERTHOU, domicilié 32, rue Pierre Demours 75017 Paris en remplacement de EXPERTISE & TECHNIQUE COMPTABLES.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

Pour avis.

AL894618040

TRANSFERT DE SIÈGE

LE MANOIR DECOR

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 622.45 €
Siège social : 63 Rue de la République
89100. Sens
RCS Sens B 402 243 562

Par AGO du 2 novembre 2016, le siège social a été transféré au 65 Grande-Rue à Sens à compter du 2 /11/2016. L'Article 4 des statuts a été modifié- Mention en sera faite au RCS de Sens.

Pour avis, la gérance

AL894618014

SARL ASSISTANCE EN AUTOMATISMES INDUSTRIELS

**122, allée des pâquerettes
la Brionnerie – 89110 Sommecaise
504 999 905 RCS Sens**

Aux termes d'une décision prise durant l'assemblée générale du 7 novembre 2016, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de l'entreprise au :

3, rue de l'église – 89580 Coulangeron.

Cette décision prendra effet le 19 novembre 2016 à 00H00.

AL894618025

L'ESPRIT DE LAU

**Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1 000.00 €
Siège social : 9 rue du Général deGaulle
89100 Sens
790 872 766 RCS Sens**

Transfert de siège social

Suivant décisions de l'associée unique du 20 octobre 2016, le siège social a été transféré, à compter du20/10/2016, de 9 rue du Général de Gaulle, Sens(Yonne), à Sens (89100), 8 rue Gaston Perrot. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, la gérance.

AL894618038

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

POKEA SENS

**SARL au capital de 150 000 euros
21 Rue de l'Europe
ZA du Saule Fendu
89100 Maillot 813 367 067 RCS Sens.**

Avis

Lors d'une décision extraordinaire en date du 10/11/2016, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société d'une somme de 100 000 € par création de 400 nouvelles parts sociales, entièrement libérées pour le passer de 150 000 € à 250 000 €.Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifié en conséquence.

Pour avis, La gérance.

AL894618033

POKEA

**SARL au capital de 300 000 €
Rue de l'Europe
89100 Maillot
499 163 228 RCS Sens.**

Avis.

Par une décision extraordinaire en date du 7/11/2016, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 100 000 € par création de400 nouvelles parts sociales de 250 €chacune pour le passer de 300 000 €à 400 000 €.Les articles 6,7, et 8 des statuts ont été modifié en conséquence.

Pour avis.

La gérance.

AL894618034

➜ MODIFICATION DE STATUTS

LEADER DISTRIBUTION BOURGOGNE

**Sigle : L.D.B.
SARL
au capital de 8.000 €
Siège social :
5 Rue des Fourneaux Quartier des Clairions
89000 Auxerre
389 566 167 R.C.S. Auxerre**

Suivant procès-verbal des décisions en date du 21/06/2016, l'associé unique a :

- Statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

- décidé d'augmenter le capital de 1.670.000 € pour le porter à 1.678.000 €.

- décidé de réduire le capital de 1.670.000 € pour le ramener à 8.000 €. Les capitaux propres se trouvent ainsi reconstitués.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera portée au registre du Commerce de Auxerre.

Pour avis

AL894618018

LEADER DISTRIBUTION YONNE

**SARL
au capital de 7.500 €
Siège social :
6-8 Avenue de Saint Georges
89000 Auxerre
419 655 956 R.C.S. Auxerre**

Suivant procès-verbal des décisions en date du 21/06/2016, l'associé unique a :

- statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

- décidé d'augmenter le capital de 360.000€ pour le porter à 367.500 €

- décidé de réduire le capital de 360.000€ pour le ramener à 7.500 €. Les capitaux propres se trouvent ainsi reconstitués.Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera portée au registre du Commerce de Auxerre.

Pour avis

AL894618019

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MELISEY - Corps de ferme comprenant une longère réhabilitée et un bâtiment traditionnel d'élevage avec 13 ha de pré attenants

13 ha 78 a 18 ca - Le pre aux filles: ZL-63[5] - Le pre de la cour: ZL-64[36]-67[36] - Pre foulon: ZL-35-54

FLEYS – terre à louer par Bail SAFER d'une durée de 6 ans

51 a 54 ca -'Le plart': ZI- 30[20]- 32[23]-35[23]- 38[23]

PIERRE-PERTHUIS - bois

29 a 66 ca - Chante merle: C-754-769-780-781-789-790 - Vignes de rouaule: C-93-95-145

VILLEPERROT - bois

80 a 83 ca - Cour a jeannot du montpert: A-205-206-228-641- Les chaumes d oises: D-56 - Les revenus: A-168

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 5 décembre 2016** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL894618043

METAL LEADER

**SARL au capital de 7500€
Siège social : 8 rue Vlaminck
Appt D Etage11
91350 Grigny
815 260 641 RCS Evry**

L'AGE du 20/08/2016, a décidé de transférer le siège social au 51 rue Saint Jean - 89340 Villeneuve La Guyard

- nommer gérant : M. MAMBWENE MAKOMBO demeurant au 51, rue Saint Jean 89340 Villeneuve La Guyard remplacement de M. LEBA MBO Benjamin.

Radiation au RCS d'EVRY et immatriculation au RCS de SENS

AL894618024

SOCIÉTÉ CIVILE LGM 2

RCS Auxerre 353 766 678

Le 27 septembre 2016, les associés ont décidé la transformation de la société civile en une

Société par Actions Simplifiée dénommée SAS LGM 2.

L'exercice social a été modifié et commencera le 1er janvier pour se terminer au 31 décembre.

Pour avis

AL894617953

J3G PATRIMOINE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 13 rue de l'Horloge
89000 Auxerre
533 839 551 RCS Auxerre**

Aux termes d'une délibération en date du 4 novembre 2016, l'assemblée générale extraordinaire, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 40 000 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Madame Julie GENEST, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la société : Madame Julie GENEST, demeurant 19 boulevard du 11 novembre 89000 Auxerre

Directeur général : Monsieur Gilles GENEST, demeurant 14 avenue Victor Hugo - 89000 Auxerre

Commissaires aux comptes nommés : ETC AUDIT, ayant son siège social à Saint Georges Sur Baulche (89000) - Place de l'Europe, titulaire, EXPERTISE & TECHNIQUE COMPTABLES - E.T.C, ayant son siège social à Saint Georges Sur Baulche (89000) - Place de l'Europe, suppléant.

Pour avis, le Président

AL894618036

B.S.L.

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 3 route de la Sogne
89360 Percey
498 232 883 Rcs Auxerre**

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2016, l'assemblée générale extraordinaire a, à compter de ce même jour :

- a nommé Monsieur Vincent Rambach, demeurant 29 rue de Vincelles - 89580 Val-de-mercy, aux fonctions de cogérant, pour une durée illimitée.

- réduit le capital de 1 000 € pour le porter à 0 €.

- augmenté le capital de 14 000 € pour le porter à 14 000 € par création de 140 parts sociales d'une valeur de 100 € chacune, soit 7 100 € par apports en numéraire et 6 900 € par apport en nature.

Elle a constaté la souscription et la libération des parts. Elle a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et corrélativement de la réduction préalable de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires par la double opération.

- supprimé à l'objet social de la société les activités suivantes : la fabrication, l'entretien et la location de matériels de stockage agricole démontable ainsi qu'accessoirement l'achat revente des mêmes matériels.

- ajouté à l'objet social de la société les activités suivantes : le commerce, l'installation et la fabrication de tous matériels ainsi que le SAV, le conseil technique, le commerce de pièces détachées, le commerce d'aliments pour animaux et végétaux et la location de matériels.

Corrélativement, l'avis précédemment publié, relativement à l'objet social est ainsi modifié :

Article 2 : Objet

Ancienne mention :

La fabrication, l'importation, l'entretien et la location de matériels de stockage agricole démontable ainsi qu'accessoirement l'achat revente des mêmes matériels.

Nouvelle mention :

Le commerce, l'importation, l'installation et la fabrication de tous matériels ainsi que le SAV, le conseil technique, le commerce de pièces détachées, le commerce d'aliments pour animaux et végétaux et la location de matériels.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérance.

AL894618037

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BERNER

**Société à responsabilité limitée
au capital de 5.100.000 €
Siège social :
Z.I. Les Manteaux
89331 Saint-Julien-Du-Sault
506 950 211 R.C.S. Sens**

En date du 27 octobre 2016, l'associé unique a pris la décision de révoquer son gérant, Monsieur Etienne Robert René GROSS à compter de ce jour et a nommé en qualité de nouveau gérant à compter de ce jour:

Monsieur Philippe SOURZAC, né le 15 avril 1956 à Boulogne-Billancourt, domicilié 15 impasse des Frênes, 85800 Le Fenouiller.

Mention en sera fait au RCS de Sens.

AL894618023

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

STAINLESSTYLE

**SARL au capital de 4.000 euros
Siege social : 105, rue des mignottes
89000 Auxerre
793 025 016 R.C.S. Auxerre**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/10/2016 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour; nommé comme liquidateur M. Philippe GALOO, demeurant 4 rue des Givoirs, 89000 Auxerre; fixé le siège de la liquidation au siège social pour les besoins de la correspondance.

Dépôt légal au RCS d'Auxerre.

AL894617976

SCI DU 20 RUE DES VIEILLES ETUVES

**Société civile immoilière en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Sens
89100 20 Rue des Vieilles Etuves
Siège de liquidation : 4 Rue Henry Flon
77300 Fontainebleau
316264738 RCS Sens**

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 octobre 2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur COURSON Jean-Pierre, demeurant 4 Rue Henry Flon, 77300 Fontainebleau, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 4 Rue Henry Flon, 77300 Fontainebleau. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL894618009

SCI LORI

**Société Civile Immobilière
Au capital de 87.000€
Siège Social : 2, place St-Etienne
89000 Auxerre
512 587 429 RCS Auxerre**

Dissolution, nomination du liquidateur

Aux termes d'une délibération en date du 7 novembre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société, à partir de cette date.

Elle a nommé, en qualité de liquidateur, Mr Jean-Pierre Luzé demeurant 2, place Saint-Etienne à Auxerre et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les actions sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance , les actes et documents concernant la dissolution doivent être adressés et notifiés au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne)

Pour avis, le liquidateur

AL894618016

BILLAUD-SIMON INVESTISSEMENT FONCIER - BSIF

**Société civile
au capital de 75.462,26 euros
Siège social : 1, quai de Reugny
89800 Chablis
RCS Auxerre 353 847 593**

Avis de dissolution

Selon décision du 10/10/2016, la société J.B.S, SCI au capital de 75.366 €, dont le siège social est situé 1 quai de Reugny à Chablis (89800), immatriculée au RCS D'auxerre sous le n°444 835 862, a, en sa qualité d'associée unique de la société BILLAUD-SIMON INVESTISSEMENT FONCIER - BSIF, décidé la dissolution anticipée de ladite société.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (89).

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société BILLAUD-SIMON INVESTISSEMENT FONCIER - BSIF peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce d'Auxerre (89).

Cette dissolution mettra fin aux fonctions de la société FAMILLE FAIVELEY PARTICIPATIONS, gérant.

Pour avis

AL894618017

F.A.B. NEGOCE SERVICE

**SARL en liquidation
Au capital de 8 000 euros
3 Chemin de la metairie
89510 Véron
453 568 719 RCS Sens**

Par décision du 25/06/2016, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Marie Thérèse RUSSO, demeurant 3 Chemin de la Métairie 89510 Véron, gérante, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 3 Chemin de la Metairie 89510 Véron. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL894618028

F.A.B. NEGOCE SERVICE

**SARL en liquidation au capital de 8 000 euros
3 Chemin de la metairie
89510 Véron
453 568 719 RCS Sens**

Par décision du 30/06/2016, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL894618030

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 4 Novembre 2016 avis est donné de la constitution de la société :

Dénomination : ENTREPRISE SUN ICE EVENTS

Forme : SAS

Capital social : 1.000 €uros

Siège social : 8, Route de la Belliole 89150 Saint-Valérien

Objet Social : L'organisation et l'animation sous toutes ses formes de toutes manifestations commerciales, touristiques, ou culturelles. L'exploitation d'une entreprise de spectacles et de variétés.

Président statutaire nommé pour une durée indéterminée : Monsieur Franck RAPACCIOLI demeurant 8, Route de la Belliole 89150 Saint Valérien

La Société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL894618015

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 2 novembre 2016, à Maillot, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JL OUEST.

Forme : SASU.

Siège social : 21 Rue de l'Europe, 89100 Maillot.

Objet : Prises de participations, dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, commerciales, artisanales, financières, ou immobilières, la gestion, l'achat, et la vente de ces participations ;Prestations de services, conseils, formations, à ses filiales, ou à toutes autres sociétés et notamment en matière administrative, juridique, comptable, financière, commerciale, technique, publicitaire, contrôle qualité, informatique, d'organisation et de gestion....Prise, acquisition, exploitation ou cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle, Acquisition, construction, gestion, prise en location, administration de tous biens immobiliers ou mobiliers.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 10 000 euros divisé en 1 000 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les cessions de titres à un tiers sont soumises à un agrément. Les cessions sont libres entre associés.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés : Président : Dimitri LANGLOIS, né le10/05/1973 à Caen (14), demeurant au 21 rue de l'Europe 89100 Maillot.

Directeur général : Jean-Philippe MONCHICOURT, né le 24/04/1965 à Lens (62), demeurant au 4 rue des Champs 72000 Le Mans.

Commissaire aux Comptes titulaire :BDO IDF, Rue du Parc de Clagny 78000 Versailles.

Commissaire aux Comptes suppléant: DYNA AUDIT, 35 rue de Rome75008 Paris. Les commissaires aux comptes ont été nommés pour une durée de 6exercices, soit jusqu'à l'assemblée ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2022.La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Pour avis Le Présdent.

AL894618027





CHARENTE (16)

Paroles de jeunes

VITICULTURE / TRUFFES

Angélique Petit est l'exemple de ces jeunes viticultrices, qui après des études souvent non agricoles voire des petits boulots extérieurs, reviennent sur l'exploitation épauler leur famille.



J'aime

- le commercial et le relationnel avec la clientèle
- Participer à des salons viticoles : « Parfois, d'une année sur l'autre, les clients me reconnaissent et reviennent sur le stand. Cela me fait plaisir »

Je n'aime pas

- les médailles dans les concours viticoles : « Juste une histoire de business ».
- Savoir l'exploitation soumise aux aléas climatiques (ndlr : le domaine a souffert d'un orage de grêle particulièrement violent fin juillet).

Angélique Petit, pluriactive pour financer son installation

A l'image d'Angélique Petit à Verrières, les filles de (bonne !) famille sont de retour à la tête des exploitations viticoles du Cognaçais, ces dernières années. Un phénomène qui contribue à la féminisation du secteur, mais aussi au renouvellement des générations et à la continuité des exploitations familiales, qui, sans cela, seraient vite démembrées au profit de l'agrandissement. Installée en 2014 aux côtés de sa mère, chef d'exploitation, et de son père, aujourd'hui salarié de l'exploitation avant d'avoir été toute sa vie conjoint-collaborateur, Angélique Petit n'a pas choisi la facilité. Car en plus d'être associée en Earl, la trentenaire est pluriactive… Professionnellement, elle occupe à temps plein une activité d'assistante commerciale dans l'import-export de métaux. Elle est aussi maman d'un petit *« Robin des vignes »* - comme elle l'appelle - de 3 ans et demi et ne cache pas son envie d'un deuxième. Conséquence de cette suractivité : *« Je dois faire des choix »*. Sur l'exploitation, elle ne travaille que rarement dans les vignes : *« Sous la responsabilité de mon père, nous avons deux autres salariés viticoles pour s'occuper du vignoble »*. Et puis *« surtout, moi, je suis comme ma mère, c'est la commercialisation et le contact avec la clientèle qui m'intéresse »*. 5 % de la production, issue des 28 hectares de vignes, est réservée à la vente directe des bouteilles de pineau et cognac dans la boutique de la ferme et sur les foires et marchés. Un sacerdoce qui occupe toute la famille : *« Aujourd'hui encore, la mise en bouteille est assurée par mon grand-père, âgé de 95 ans »* assure Angélique Petit, qui y prend part également. L'été, l'activité de vente directe monte en puissance. Et là encore, chacun son rôle : *« ma mère tient en juillet et août un stand sur le marché du Parc à Royan et dans les campings, tandis que mon père et moi-même (pendant mes vacances) nous occupons des animations touristiques sur le thème du cognac et de la truffe dans le cadre des « mardis du cognac »*. Car la truffe est aussi une passion commune père-fille. *« Nous avons trois plantations de truffières d'1,2 hectare en tout, et nous avons élevé jusqu'à trois chiens de race Lagotto Romagnolo, dotés d'un instinct naturel à « chasser » la truffe »*. Jusqu'à la fin septembre tous les mardis à 16 heures, Eclipse et Mistral étaient censés faire preuve de flair devant les vacanciers pour trouver de la truffe d'été dans la nature. *« Censés »*, car Angélique Petit a trouvé l'affluence estivale plutôt timide, *« si je compare avec des manifestations, telles que les Distilleries en fête où nous avons accueilli jusqu'à 60 visiteurs dès le premier jour »*.



La boutique aménagée à la ferme. Angélique Petit voudrait aussi rouvrir le gîte, dont la location a été laissée de côté depuis deux ans.

> *« Nous épuisons les stocks de cognac-pineau Guiet-Petit pour changer de marque. »*

Trouver du foncier disponible !

Si toute cette activité en épuiserait plus d'une, Angélique Petit est heureuse de ne pas avoir renoncé à la reprise de l'exploitation familiale : *« Une évidence pour moi, d'autant qu'à une certaine période, je me suis retrouvée sans emploi »*. Mais ne pas en déduire que l'installation de la fille prodigue, alors que l'exploitation n'était constituée que de 17,5 hectares, fut une sinécure. En cause : le manque de foncier disponible à proximité de Verrières pour assurer son installation et les prix dissuasifs pratiqués dans ce cru de Grande-Champagne. *« Au départ de mon projet, il y a cinq ans, je souhaitais m'installer sans les aides, alors j'ai juste cherché des hectares de vignes dans les communes environnantes. »* Résultat : *« Rien de rien »*. La jeune femme et ses parents identifient vite le problème, qui revient comme une ritournelle : *« dossier non prioritaire »* pour la Safer. Angélique Petit décide donc de sacrifier aux critères requis et pour cela de *«retourner à l'école »* pour décrocher un BPREA : *« C'est l'obtention de ce diplôme agricole qui a débloqué ma situation, car la Safer m'a alors classée dans la catégorie : jeune, disposant d'un diplôme agricole requis (complémentaire à mon BTS d'assistante de gestion) et issue d'une petite exploitation »*. En trois ans et quatre ventes, Angélique Petit réussit, grâce à son statut prioritaire à la Safer, à glaner 10 hectares sur Verrières et Juillac-le-Coq. Maintenant, elle finance l'achat des vignes grâce à son emploi extérieur.

Son exploitation

- **A l'origine, 17,50 ha gérés par Béatrice Petit (chef d'exploitation, aujourd'hui âgée de 55 ans) et son mari Pascal (conjoint-collaborateur, 57 ans)**
- **10 ha acquis lors de l'installation d'Angélique en Earl avec Béatrice, sa mère, en 2014 (Pascal, le père, devient salarié de l'exploitation)**
- **3 plantations de truffières de 60 a, 40 a et 20 a**

Renaud Saint-André

Exploitants agricoles, bénéficiez du chèque-audit régional !





La région se mobilise pour vous aider à améliorer la rentabilité économique de votre activité.
Pour cela, elle vous finance jusqu'à **70%** d'un audit d'exploitation.

> Plus d'information sur
www.bourgognefranchecomte.fr/auditsagriculture
ou par téléphone au 03 81 61 62 12



Conception : Région Bourgogne-Franche-Comté, direction des relations avec les citoyens © D.Cesbron

région **BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

retrouvez-nous sur

www.bourgognefranchecomte.fr